

## SOMMAIRE

### ACTUALITES

- **Le 25 novembre 2004, l'Amicale a commémoré le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la création du MRP :**
  - Une grande manifestation, par Jacques Mallet Président de l'Amicale.
  - La naissance du MRP, par l'historien Laurent Ducerf.
  - Trois témoignages : Germaine Touquet sur les Femmes du MRP ; la naissance du MRP en Alsace, par Paul Collowald ; le rôle des Equipes ouvrières et rurales, par Henri Catherin.
  - Le MRP, parti de l'Europe, par Jean-Marie Daillet, vice-président de l'Amicale.
  - L'oeuvre du MRP pour la famille et le progrès social par le Professeur Bruno Bethouart
  - Le discours de clôture de François Bayrou
  - « Un grand parti politique français », « libre d'opinion » de Jean-Dominique Durand dans La Croix du 15 décembre.
  - Le site Internet de l'Amicale du MRP.

Pages

3 à 10

11 et 12

13 à 32

- **Albert Gortais oublié aujourd'hui ? Pas par ceux qui, avec lui, ont fondé et fait vivre le MRP ! La force du communisme dans les masses a une explication...**

### IL Y A 50 ANS- HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP

- **Du 27 décembre 1954 au 2 mars 1955**
  - Accès d'humeur contre Robert Schuman,

qui a voté l'entrée de l'Allemagne dans le Pacte Atlantique.

- Pierre Schneiter élu président de l'Assemblée nationale.
- La liberté a-t-elle encore une place en Indochine ?
- Le 6 février, le Gouvernement Mendès France est renversé : depuis son investiture (le 17 juin 1954), Mendès-France a perdu la confiance de 146 députés.
- Le MRP ne veut pas de Pinay. Germaine Poinso-Chapuis rappelle la mission du MRP.
- Les radicaux se régalent (le mot est de Pierre Limagne dans La Croix) en faisant barrage total à Pierre Pflimlin.
- Accord MRP-SFIO pour le socialiste Christian Pineau. Barrage total à droite.
- Le MRP entre « à reculons » dans un Gouvernement Edgar Faure. Drame moral au sein du Groupe sur la nomination des ministres MRP.

### LIBRES PROPOS

- **Mais de quoi donc est mort le MRP ?**

Histoire d'un mal électoral inoculé par l'ambiguïté, par un témoin de la vie quotidienne du MRP pendant 15 ans

### PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE

- **Pour 1050 euros de dons (complémentaires à l'abonnement) en 6 mois**

### DISPARITIONS

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Pages

22 et 23

12

10

10

Commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la création du MRP au siège de l'Amicale.

On fait le plein dans l'amphithéâtre Jean Lecanuet



# Le soixantième anniversaire de la création du MRP

L'Amicale du MRP, créée pour servir sa mémoire, devait-elle organiser une manifestation, fut-elle modeste, pour célébrer le soixantième anniversaire de la création du MRP le 25 novembre 1944 ?

J'ai pour ma part hésité car nous avons déjà salué, comme il se devait, le 50<sup>ème</sup> anniversaire de cette création. Mon premier acte de président de l'Amicale avait été d'animer le 25 novembre 1994 un grand déjeuner débat, auquel avaient participé de nombreuses personnalités, notamment Maurice Schuman, François Bayrou et Bernard Bosson ; puis, le 10 décembre 1996, un important colloque avait été organisé au Sénat, à l'initiative de l'Amicale, avec la participation de Maurice Schumann, de Pierre Pflimlin, d'André Diligent, d'André Monteil et de Maurice Blin, ainsi que de plusieurs universitaires, notamment de Jean-Marie Mayeur et de notre cher ami Benoît Jeanneau, récemment disparu. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, en avait tiré les conclusions. La revue *France Forum* en avait rendu compte dans un numéro spécial au deuxième trimestre 1997.

Tout, ou presque tout, n'avait-il pas été déjà dit ?

A cette objection s'en ajoutait une autre : la disparition de presque tous les acteurs et témoins de la réunion de 1944 à la société de géographie. Le dernier leader du MRP, Robert Lecourt, venait de nous quitter. Je n'avais pas personnellement participé à cette réunion n'étant alors ni présent à Paris, ni, à vingt ans, engagé dans l'action politique.

Et pourtant il m'est apparu – et ce sentiment a été partagé par les responsables de notre association – qu'il était de notre devoir de saisir en cette année de commémorations cette dernière occasion de saluer l'événement important que constituait la création de ce nouveau parti, issu de l'action catholique et de la Résistance, qui est devenu en 1946, pour un temps assez bref, le premier parti de France.

Je croyais pouvoir compter sur la présence d'un témoin, Jean Sauvage, ancien sénateur du Maine-et-Loire, qui a participé personnellement les 25 et 26 novembre aux assises fondatrices du MRP. Mais son état de santé l'a finalement empêché de venir d'Angers. Germaine Touquet, devenue deux ans plus tard présidente des Femmes du MRP, n'était pas présente le 25 novembre boulevard Saint Germain, mais dès 1945 adhérente de la première section locale du parti créée à Clichy. Elle nous a adressé un message soulignant le rôle novateur du MRP pour la promotion des femmes dans la politique française. Député MRP dès 1946, Philippe Farine, qui lui aussi se déplace difficilement, n'a pu à son grand regret être des nôtres comme il me l'avait fait espérer.

Finalement nous avons pris le risque d'une manifestation le 25 novembre 2004 en faisant appel à un jeune universitaire pour introduire un bref débat sur la naissance du MRP<sup>1</sup>. Nous avons saisi cette occasion pour présenter le **site Internet** sur le MRP créé à l'initiative de l'Amicale.

Je craignais que cette réunion n'intéresse pas grand monde. Je me suis trompé. Elle a été un succès. La condition du succès était de l'ouvrir non seulement aux membres et sympathisants de l'Amicale, mais aux représentants des associations, instituts, fondations et revues qui s'inscrivent dans ce courant de pensée, à d'anciens militants du Centre Démocrate et du CDS, à des personnalités proches de la démocratie chrétienne, issues du monde politique, social, universitaire ou religieux, et à quelques journalistes. Cette condition a été remplie.

Le président et plusieurs membres de l'Institut Marc Sangnier étaient des nôtres ainsi que la secrétaire générale de l'association des Amis de Jean Lecanuet (son président Yves Pozzo di Borgo, nouvellement élu sénateur, accueillait à la même heure ses amis au Sénat pour une réception qu'il ne pouvait reporter). Le directeur, plusieurs collaborateurs et beaucoup des fidèles lecteurs de la revue *France Forum* étaient là. Etienne Pflimlin et Paul Collowald représentaient le cercle Pierre Pflimlin de Strasbourg. L'Institut Alain Poher, l'association des Amis de Georges Bidault étaient également représentés. Nous avons été particulièrement sensibles à la présence de Mmes Pierre-Henri Teitgen, Joseph Fontanet, Fernand Chaussebourg, Michel Debatisse, ainsi que de Mmes François Bourel et Pierre Bernard Cousté. Madame André Colin, vice Présidente de l'Amicale était à la tribune.

Au total, et malgré des embouteillages monstrueux – conséquence de manifestations dans le voisinage – nous avons compté près de deux cents participants dans la salle Jean Lecanuet. L'atmosphère chaleureuse était celle de gens qui sont heureux de se retrouver après une longue absence, avec un sentiment de nostalgie et pour certains un peu de tristesse devant l'actuelle dispersion de notre famille politique.

La plupart des universitaires composant le « conseil scientifique » de notre site Internet étaient également de la fête : Jean-Marie Mayeur, Bruno Bethouart, Gilles Lebeguec – pour ne point parler de Laurent Ducerf qui a introduit dans un remarquable exposé un bref débat sur la naissance du MRP. Jean-Dominique Durand et Jean Chelini étaient retenus à Lyon et à Marseille. Plusieurs universitaires étrangers, américain et italien, ont suivi nos travaux ainsi que le responsable des archives de l'évêché de Paris.

Parmi les personnalités présentes comment ne pas citer en tout premier lieu M. René Rémond, qui a suivi la réunion de bout en bout ? Il est intervenu dans le débat pour souligner l'originalité du MRP, aboutissement d'une longue tradition historique, mouvement politique irréductible aux diverses catégories de la droite en France.

Dans la salle Jean Lecanuet qu'il a créée et qui nous a accueillis, à laquelle il a donné le nom du dernier président du MRP et du premier président de l'UDF, François Bayrou, président de la Nouvelle UDF, - son proche collaborateur et ami – nous a

<sup>1</sup> L'historien Laurent Ducerf, auteur d'un livre en cours d'impression sur François de Menthon.

dit avec éloquence ce que représentait pour lui le MRP, et combien il partage son idéal européen et sa conception de la démocratie, héritée de Marc Sangnier.

Membre cotisant de l'Amicale, Jacques Barrot, aujourd'hui membre de la Commission européenne, avait exprimé le désir de participer à notre réunion. Il n'a pu le faire à cause d'un retard du Thalys à son retour de Bruxelles. Bernard Stasi, qui m'avait annoncé sa venue, a été réquisitionné in extremis par le président de la République pour la réunion de la francophonie à Ouagadougou. Antoine Veil, ancien collaborateur d'Alain Poher, nous a fait l'amitié d'être parmi nous et Philippe Saint Marc, qui fut un militant actif du MRP, auteur bien connu de plusieurs ouvrages sur les impératifs du développement durable, a souligné dans le débat les atteintes graves qu'entraînaient pour la santé physique et morale de l'homme une économie destructrice des équilibres naturels.. Je ne puis citer toutes les personnalités présentes.

Beaucoup de celles qui n'ont pu participer à la réunion en raison d'obligations contraignantes ont tenu à exprimer leur sympathie et leurs regrets par des lettres chaleureuses ou des messages. C'est le cas notamment de Dominique Baudis, de François Régis Hutin et de Francis Teitgen, d'Yves Fréville et de Jean-Marie Vanlerenberghe, de Bernard Bosson, de Jean-Pierre Abelin, de Michel Albert et de Jean Boissonnat, des professeurs Georges Soutou, Jean-Claude Delbreil et Pierre Avril.

En tant que président de l'Amicale du MRP, je suis d'abord un « transmetteur de mémoire ». Mais, ayant participé à son action européenne dans les années 50 au secrétariat général du mouvement, et partageant son idéal démocratique et social, je me réjouis de constater l'intérêt que beaucoup de citoyens de tous âges ont porté à cette réunion. Cela nous donne à penser que ses idées force ont encore un avenir. Notre famille d'esprit est plus vaste que nous ne le croyons et elle reste vivante dans la mémoire et dans l'esprit d'autres générations en quête de repères.

Le 25 novembre nous n'avons pas tourné la dernière page d'un livre un peu poussiéreux avant de le refermer définitivement et de le ranger dans une bibliothèque. Nous avons entrouvert un livre qui nous donne envie de continuer la lecture et nous y avons trouvé des pages blanches qui ne sont pas encore écrites.

La démocratie sociale d'inspiration chrétienne héritée de Marc Sangnier n'a pas dit son dernier mot. Elle a encore beaucoup à dire et à faire dans le monde de demain. Nous aurons grand besoin d'elle, et de l'Europe qu'elle a voulue et qu'elle a commencé à bâtir, pour nous aider à humaniser la mondialisation.

Jacques Mallet  
Président de l'Amicale du MRP

#### **La présentation du site Internet sur le MRP**

A l'issue du débat, et avant le traditionnel pot de l'amitié, M. Gérard Moraine, informaticien, a présenté aux participants le site Internet de l'Amicale du MRP dont il a été l'architecte.

##### **Pourquoi un site Internet sur le MRP**

- L'idée a été lancée par Henri Poumerol, soutenue par Fernand Chaussebourg, par le président de l'Amicale et approuvée par son assemblée générale.
- L'Internet est devenu un instrument de communication indispensable aujourd'hui, en particulier à l'égard des chercheurs, des universitaires, des étudiants, des journalistes et des cadres politiques
- Le site Internet n'est pas un substitut mais un complément au bulletin trimestriel de l'Amicale.
- Le site permettra de resserrer les liens avec les associations proches de nous et d'informer tous ceux qui le visitent sur les activités s'inscrivant dans notre courant de pensée.

##### **La structure du site, illustré de photographies et d'affiches comporte :**

- Des textes généraux sur les origines du MRP, l'organisation et l'action du MRP
  - Deux études synthétiques sur l'action du MRP pour l'Europe et sur l'œuvre sociale du MRP
  - La présentation d'un certain nombre de leaders du MRP (biographie, action politique, extraits d'articles de discours ou de livres). A ce jour le site présente la vie et l'action de Georges Bidault, de Robert Schuman, d'André Colin, de Pierre-Henri Teitgen, de François de Menthon, de Joseph Fontanet, d'Alain Poher, de Jean Lecanuet, d'André Diligent. D'autres biographies sont en préparation, notamment celle de Maurice Schumann.
  - Des éléments documentaires (doctrine du MRP, chronologie, bibliographie)
  - Des liens avec les associations et organismes avec lesquels il peut être utile de se mettre en rapport.
- **Le site est appelé à s'enrichir et se développer, il comportera un interface**
  - **L'adresse du site est la suivante : [www.amicalemrp.org](http://www.amicalemrp.org)**

#### **25 et 26 novembre 1944 : le congrès fondateur du MRP<sup>2</sup> par le professeur Laurent Ducerf**

Le 25 et 26 novembre 1944, boulevard Saint-Germain, dans les locaux poussiéreux de la Société de Géographie, naît le Mouvement Républicain Populaire. La Deuxième Guerre mondiale a conféré l'onction patriotique aux démocrates chrétiens ; leur engagement précoce et absolu bouleverse les rapports de la République avec eux. Ils ne sont plus à la porte d'un régime qui ne les tolérât qu'à la marge : ils sont devenus les gardiens du temple, les pionniers de la République au moment où hommes, partis et institutions du régime faillissaient et s'effondraient devant le pouvoir personnel et la dictature. Le congrès fondateur permet de regrouper les hommes, d'imposer un nom et de définir un programme.

<sup>2</sup>Ce texte est un abrégé de la conférence prononcée par Laurent Ducerf le 25 novembre 2004 pour le soixantième anniversaire du congrès fondateur du MRP.

### 1) Les hommes

La tradition est longue, et les hommes et femmes réunis à la Société de Géographie ont pleinement conscience d'écrire un chapitre neuf dans un livre depuis longtemps ouvert. Cette longue tradition, pour de nombreux militants, ce sont aussi beaucoup de coups reçus et plus de défaites que de victoires. Une des clés du succès est l'union des démocrates d'inspiration chrétienne. Le vertige de la Libération et l'accélération du temps politique propre à cette période doivent rendre possible l'amalgame, en particulier entre le PDP et la JR<sup>3</sup>. Il se réalise, mais de manière incomplète, les dirigeants du PDP renaissant à fondre leur parti dans une formation qu'il juge moins laïque, la JR décidant finalement de se maintenir malgré le ralliement de Marc Sangnier et de Maurice Schumann à la nouvelle formation.

Même si ces deux figures deviennent respectivement président et président d'honneur du MRP, le Mouvement est largement dominé par Georges Bidault et André Colin, qui l'ont porté sur les fonds baptismaux après un an de gestation clandestine.

### 2) Le nom

Par le congrès de novembre 1944, le MRP révèle son existence à l'opinion publique et modifie son précédent nom, Mouvement Républicain de Libération. Le MRL naît en 1943 à Lyon autour de Georges Bidault puis prépare clandestinement la libération à Paris. Il tient sa première grande réunion le 4 septembre 1944. La question du nouveau nom est alors abordée. L'idée de mentionner la démocratie chrétienne est effleurée et vite rejetée. Georges Bidault se montre partisan dans un premier temps d'un Parti Démocrate, référence directe aux Etats-Unis mais aussi coup de chapeau appuyé au PDP. Dans un souci de médiation avec Gaston Tessier, André Colin propose que la nouvelle formation porte le titre de Mouvement. Georges Bidault avance finalement quelques jours plus tard le nom « Mouvement Républicain Populaire ».

Les mots ont été soigneusement choisis. Ils permettent d'établir une filiation claire avec le MRL. Le premier terme correspond bien à la volonté de faire vivre une formation qui ne ressemble en rien aux partis de la IIIe République. Mouvement également par sa conception dynamique de son rôle : rassembler toutes les composantes de la société afin que chacun puisse prendre part à l'examen des questions essentielles et y apporter un réponse. Populaire renvoie aux fondements idéologiques de la démocratie chrétienne. Robert Prigent voit également dans cet adjectif un moyen commode d'exprimer la préoccupation sociale du MRP. Enfin République témoigne de la volonté d'œuvrer pour le bien commun, la Res Publica.

### 3) Le programme

Le manifeste reste le témoignage le plus immédiat du congrès de 1944. Plus qu'un programme il témoigne d'une espérance, celle de *"la révolution par la loi"*. Un seul nom est cité dans le manifeste, celui du général de Gaulle, toujours associé au Gouvernement provisoire. En 1944, le MRP est gaulliste en toute innocence. C'est clairement le Gouvernement provisoire qui se trouve dépositaire de la légitimité en 1944 selon le MRP. La politique institutionnelle se trouve esquissée : un exécutif fort et efficace associé au respect de la souveraineté populaire dans son pluralisme.

Il condamne à deux reprises les puissances d'argent et en appelle à une économie dirigée. Il garantit la propriété individuelle et familiale mais non celle des grands moyens de production : le choix de l'économie dirigée n'a rien de surprenant face à l'ampleur de la reconstruction et au choc de la crise du capitalisme dans les années Trente.

Si le développement économique et social appartient aux préoccupations récurrentes du MRP naissant il n'en est pas de même de la politique étrangère de la France : rien sur l'avenir de l'Allemagne, rien sur une quelconque organisation européenne malgré les notes de René Mayer et Jean Monnet à ce sujet dès 1943. Tel Clemenceau, Bidault ne poursuit en 1944 qu'un objectif : vaincre l'Allemagne pour permettre à la France de retrouver son rang.

On constate donc que le programme a beaucoup évolué entre 1944 et la fin de la Quatrième République, l'aspect dirigiste s'étant vite effacé alors que la construction européenne devenait l'ultima ratio de l'action politique. La spécificité des hommes du MRP est moins dans tel ou tel aspect de leur programme que dans une manière globale d'appréhender le monde, le rôle civique du chrétien dans une société pluraliste, le fait *"de croire à la fois au spirituel et au temporel"*, pour reprendre les termes d'Etienne Borne. Cette exigence spirituelle et ce goût de l'action c'est ce que traduit avec l'enthousiasme des origines le manifeste du MRP du 25 novembre, c'en est aussi la leçon.

## Trois témoignages

### L'action des femmes du MRP, message de Germaine Touquet, ancienne présidente des Equipes féminines

« Etre militante ce n'est pas une fonction ou une charge. C'est un état permanent ».

Cette citation s'applique parfaitement à celles que l'on appelait « les femmes MRP ».

La seconde guerre mondiale allait s'achever. A Alger un jeune résistant représentant l'OCM, issu du milieu populaire, faisait adopter, malgré une vive opposition de certains membres de l'Assemblée consultative provisoire à Alger, un texte permettant aux Françaises « d'être électrices et éligibles ». Sans l'intervention de Robert Prigent l'ordonnance du 21 avril 1944 aurait-elle existé ?

En septembre 1944, à la Libération un nouveau parti politique était créé : le Mouvement Républicain de Libération qui deviendra lors de son congrès constitutif, le 26 novembre 1944, le Mouvement Républicain Populaire.

Ce parti sera lors d'élections législatives le « premier parti de France », les électrices ayant fait leur choix pour le MRP – qui connaîtra, plus tard, des difficultés nées de la perte des voix féminines. L'organisation des activités du MRP s'appuyait sur la

<sup>3</sup> Le Parti Démocrate Populaire de Raymond Laurent et Ernest Pezet et la Jeune République, créée par Marc Sangnier, dont était issu Maurice Schumann

création « d'équipes spécialisées », notamment des « équipes féminines ». L'engagement des « femmes MRP » se voulait efficace et tolérant. Pour elles « la politique » n'était pas une fin, un métier, la recherche d'un profit quelconque, des honneurs, mais un moyen « pour agir ». Puisque la France était à reconstruire, elles voulaient participer à l'effort général. C'était le sens de leur engagement politique.

Les « équipes féminines » étaient dirigées par « une Commission nationale » composées d'élues (au début du MRP elles furent 9 députés, 4 conseillers de la République) et de responsables départementales. La responsable nationale féminine et son adjointe étaient élues chaque année lors du Conseil national du Mouvement. Les membres de la Commission nationale féminine étaient élues aux instances nationales du MRP, Comité national et commission exécutive.

Chaque année une « journée nationale des femmes MRP » était organisée, des questionnaires préparatoires à cette manifestation adressés à chaque responsable départementale.

Les rapports présentés au cours de cette rencontre, le plus souvent par des femmes parlementaires, permettront le dépôt de « propositions de lois » ou d'amendements, lors de débats au Parlement. A ces journées nationales étaient invités les responsables du Mouvement, des personnalités intéressées par les sujets traités.

Les femmes MRP élues au Parlement ont été remarquables par leur efficacité et leur valeur.

Quant à celles qui sont devenues « élues municipales » elles ont su faire la démonstration de leur connaissance des problèmes de vie de leur commune et des administrés.

Les membres des équipes féminines MRP menaient de front leurs activités politiques, sociales, familiales. Elles étaient écoutées et entendues par les dirigeants MRP. Elles ont eu une influence certaine sur la législation de notre pays, économique et sociale (défense des consommateurs, statut de veuves de guerre, réforme des régimes matrimoniaux, aide aux personnes âgées).

Les « femmes MRP » agissaient efficacement auprès des mouvements féminins de l'époque pour la défense des droits des femmes, de la famille, des plus démunis.

Enfin, les « femmes MRP » étaient des « européennes ». Elles ont joué un rôle certain au plan international.

Dans une thèse consacrée aux « Femmes dans les partis politiques » (1946-1962) son auteur Mr William Guéraiche estime « que le MRP était bien le parti le plus féministe, au sens traditionnel du terme, de la IV<sup>ème</sup> République, car il canalisait l'activité de ses militantes afin d'être efficace dans le domaine social ».

Germaine Poinso Chapuis en est à elle seule le symbole : elle a été la première femme Ministre de plein exercice de la République.

### **Le témoignage de Paul Collowald sur la naissance du MRP en Alsace**

Venant d'apprendre que le sénateur Louis Jung a eu un empêchement de dernière heure, je voudrais intervenir brièvement ayant été, dans ma lointaine jeunesse, journaliste au « Nouvel Alsacien », très proche du MRP; secrétaire général des I.C.S. (Intellectuels-Chrétiens-Sociaux) pendant près de 10 ans et le dernier Directeur de cabinet de Pflimlin, Président du Parlement européen.

Les « premier pas » du MRP en Alsace, on peut les situer dès les premières semaines après la Libération de Strasbourg par la 2<sup>ème</sup> D.B. du général Leclerc, en novembre 1944. En effet, à l'initiative du célèbre Frère Médard, Directeur du FEC (Foyer de l'Étudiant Catholique) se tient une première réunion avec quelques « anciens » et quelques intellectuels catholiques afin de réfléchir et agir pour construire l'après-guerre « autrement » ; le groupement des I.C.S. (Intellectuels-Chrétiens-Sociaux) est créé, après quelques hésitations sur le côté un peu prétentieux du titre.

Prenant appui sur cette équipe, Frère Médard va s'occuper de « politique », le temps de mettre en marche un processus. Sa priorité était de ne pas retomber dans les ornières de l'avant-guerre avec une scission entre les deux partis régionaux : l'UPR (Union Populaire) et l'A.P.N.A. (Action Populaire Nationale). Il prend les contacts appropriés et dès les premiers mois de 1945 André Colin et Robert Bichet viennent expliquer les objectifs du MRP. Explications et débats, parfois animés, pour se rallier finalement à cette idée : pour faire « du neuf », faisons-le avec le MRP ! C'est dans ce contexte que fut lancée la carrière politique de Pierre Pflimlin qui, en septembre, entra au conseil municipal de Strasbourg et, en octobre, monta à Paris, à la première Assemblée constituante où il retrouva Robert Schuman, qu'il avait connu au FEC, en 1938, dans plusieurs débats avec les étudiants.

La suite vous la connaissez ; d'éminents historiens l'ont décrite. Mais il était bon de rappeler sur quel terrain avait pu se développer le MRP en Alsace, avec ses deux composantes essentielles : la doctrine sociale des Encycliques et les perspectives de la grande aventure européenne.

### **Les équipes ouvrières et rurales, témoignage d'Henri Catherin**

Le MRP fut le premier mouvement et parti à proposer un idéal politique englobant l'ensemble des préoccupations des hommes et des femmes de notre temps cherchant à retrouver le chemin de la prospérité et du progrès social. Il a permis à la France d'y accéder.

Alors que la plupart des élites s'étaient compromises dans la collaboration avec l'ennemi, il fallait renouveler la classe politique avec de nouveaux éléments animés par l'idéal de justice et de fraternité.

François de Menthon le disait avec force : « la véritable solidarité consiste à rechercher sans cesse plus de justice ».

Pour compenser leurs handicap dans la vie politique, le MRP créa les équipes populaires et ouvrières notamment avec Francine Lefebvre et l'équipe rurale animée par Léon Dubois, imprégné de la culture paysanne de sa Bresse natale, ma région d'origine. Les chrétiens d'alors faisaient leur cette formule de Proudon : « la fraternité ne peut s'établir que par la justice » Ils attendaient du politique qu'il incarne, comme le disait Etienne Borne, « la passion de la justice et de la vérité ».

## Le MRP parti de l'Europe, intervention de Jean-Marie Daillet, vice président de l'Amicale du MRP

Je suis fier d'avoir adhéré au MRP à l'âge de 23 ans, et cela grâce à Jacques Mallet, rencontré à la Conférence Olivaint, association de formation à la vie civique, alors animée par un Jésuite très préoccupé de pousser des jeunes à l'engagement politique, en toute liberté de choix partisans.

Un soir de 1953, j'ai participé à une réunion autour de Robert Schuman, déjà célèbre pour l'appel du 9 mai 1950 et le lancement de la première Communauté européenne, celle du Charbon et de l'Acier.

Cette soirée fut, pour moi, historique. En termes tout simples, et sans effets oratoires, le grand Lorrain nous démontra l'inanité et la nocivité du nationalisme au lendemain de la plus abominable des guerres, et le remède définitif que l'Europe communautaire apportait non seulement à la France, mais à tous ses voisins.

J'allai trouver timidement Robert Schuman à la fin du débat, lui déclarai qu'il m'avait converti à son projet politique et lui demandai ce qu'il me conseillait de faire pour que je puisse en quelque manière y participer.

- « Eh bien, jeune homme, il faut faire de la politique ».

- « Comment entre-t-on en politique, Monsieur le Ministre ? »

- « Il faut choisir un parti. »

- « Lequel ? »

- « Oh, vous ferez comme moi, vous choisirez celui qui vous déplaîra le moins ! »

Telle fut la phrase qui décida de ma vie jusqu'à ce jour : je choisis le parti de Robert Schuman, comme étant le plus européen, orientation qui, pour essentielle qu'elle fût, n'empêchait nullement d'autres sujets graves – et de plus brûlante actualité – de diviser le MRP, tels que l'Indochine et l'Algérie.

Sans être officiellement un parti démocrate-chrétien, le MRP, où se retrouvaient chrétiens et non-chrétiens dans le respect des plus hautes valeurs humanistes, était bien plus qu'un parti de gouvernement : un laboratoire de recherche où l'on réfléchissait à l'avenir en matière d'éducation, de cohésion sociale, de promotion des droits de l'homme, de décolonisation, ce qui n'allait pas sans conflits. Je garde un souvenir ému de grands débats du plus haut niveau entre les leaders du MRP lors des heures difficiles et tragiques où il ne suffisait d'être ni gestionnaires des choses telles qu'elles étaient, ni précurseurs utopistes et irresponsables.

Cela dit, c'est l'Europe unie qui fut – et reste pour l'histoire – la plus grande gloire du MRP, héritier de la Résistance au nazisme, ayant su dépasser le patriotisme national et incarner l'espérance de paix des peuples survivants de la deuxième guerre mondiale. C'est une sorte de miracle que ce moment de l'Histoire, au début des années 50, où se concertaient trois grands démocrates européens (Schuman, Adenauer, de Gasperi) pour construire, sous l'inspiration de Jean Monnet, une Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, prototype de l'Union européenne qui nous semble aujourd'hui toute naturelle dans son être et dans son avenir...

J'ai évoqué Robert Schuman, mais il faut aussi rendre hommage aux autres grands leaders du MRP : Pierre-Henri Teitgen, André Colin, Pierre Abelin, Robert Buron, Joseph Fontanet, sans oublier le précurseur inoubliable que fut Marc Sangnier, dont le magnétisme conquérait la jeunesse bien au-delà des frontières partisans et confessionnelles de son temps.

Il y a, en histoire, des résurgences. La démocratie d'inspiration chrétienne s'incarnait fort bien dans l'Union européenne des Démocrates-chrétiens, à laquelle adhèrent le Centre Démocrate puis le Centre des Démocrates Sociaux. Je dois à André Colin d'avoir représenté le CDS à l'Internationale Démocrate Chrétienne, à laquelle participaient des musulmans, afghans et philippins... Ce réseau international, en dépit des avatars électoraux, reste utile pour humaniser l'inévitable et souhaitable rapprochement des peuples que gagne la démocratie, par exemple dans les Balkans et en Amérique latine.

Grâce au MRP, l'irréversible mouvement qui, à la « Petite Europe » (il était de bon ton de la dénigrer dans les années 50), substitue aujourd'hui une Union Européenne de 25, bientôt 30 nations, témoigne de ce véritable miracle qui est la paix européenne, fondée sur la méthode communautaire appliquée aux adversaires de jadis, convertis par l'épreuve et l'effort à la réalité d'un modèle pour le monde entier.

### L'œuvre du MRP pour la famille et le progrès social, intervention de Bruno Bethouart, professeur d'histoire contemporaine à l'université du Littoral Côte d'Opale

Comme le rappelait Maurice Schumann<sup>4</sup>, porte-parole de la France combattante, futur député du Nord et premier président du nouveau parti qui naît le 26 novembre 1944, « la part prise par ses fondateurs à la Résistance des premiers jours a conféré aux catholiques français la plénitude du droit de cité que leur avait toujours contestée la III<sup>e</sup> République ». Cette entrée de plain-pied dans la République française leur permet dans le contexte de l'unanimité de la libération du pays, au sein du tripartisme avec de Gaulle puis dans le cadre de la troisième force, de participer au relèvement du pays.

« En second lieu, la famille spirituelle que l'ironie des anciens partis n'épargna pas eut le grand mérite d'imprimer son caractère propre à la politique sociale de l'après-guerre. C'est à elle qu'est due la législation familiale qui fut – on l'a trop souvent oublié – constamment contestée, remise en cause ou contrariée par les préjugés opiniâtres d'une certaine administration ». De Frédéric Ozanam à Marc Sangnier, fondateur du Sillon et président d'honneur du MRP, en passant par le PDP, la Jeune République, l'ACJF, la CFTC, le souci de la justice sociale et d'une attention aux plus démunis a été l'une des principales composantes de l'engagement des militants chrétiens. Dans le *Manifeste du MRP*, la « Révolution par la loi » passe par la volonté de faire « de la démocratie politique et sociale une pleine réalité. »

<sup>4</sup> Lettre-préface dans l'ouvrage de B. Bethouart, *Le MRP dans le Nord-Pas-de-Calais 1944-1967*, Dunkerque, Editions des beffrois, 1984, p.7.

Soucieux de libérer l'Etat des puissances d'argent, les républicains populaires se montrent partisans de la nationalisation - sans étatisation - des industries-clés, des monopoles privés et du crédit. Ils insistent également sur la participation des syndicats à la direction de l'économie, à la gestion des entreprises. Ils souhaitent la mise en place d'un salaire minimum vital ainsi que « la possibilité pour tous d'élever leurs enfants quel qu'en soit le nombre ». Dans le ministère de la Santé publique et de la Population, tour à tour Robert Prigent, nommé ministre par le général de Gaulle le jour anniversaire de ses 35 ans, Germaine Poinso-Chapuis dans le gouvernement de Robert Schuman puis Pierre Schneider secondé par Jules Catoire, secrétaire d'Etat, vont asseoir, par des mesures précises et concrètes, soutenues à l'Assemblée nationale par les députés issus de la CFTC, une politique familiale qui sert alors de modèle dans les pays occidentaux. Paul Coste-Floret, député de l'Hérault puis André Monteil, député du Finistère dans le cabinet Mendès-France en 1954, occupent la même responsabilité.

Une autre personnalité, Paul Bacon, mérite, dans le domaine socio-économique, d'être citée tant par la simplicité et la discrétion de son caractère que par sa compétence reconnue sous les deux Républiques qui se succèdent. De condition très modeste, formé par la JOC puis la CFTC, Paul Bacon occupe à douze reprises, durant neuf années, le ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Le 7 février 1950, il succède au socialiste Pierre Ségelle dans le cabinet Bidault : le lendemain, il fait voter le projet de loi sur les conventions collectives. Par la suite, il veille à l'équilibre financier de la Sécurité sociale, au développement de la formation professionnelle pour adultes. Soucieux de faire participer les syndicats aux différentes instances, notamment dans la fixation du salaire minimum interprofessionnel garanti, il souhaite mener une réforme de l'entreprise en renforçant la participation des travailleurs. Alors qu'il n'est pas réélu aux législatives de 1958, le général de Gaulle lui demande de continuer d'oeuvrer dans ce ministère du Travail et de la Sécurité sociale : il peut ainsi mettre en place le conventionnement des médecins avec la Sécurité sociale, mesure que son collègue socialiste, Albert Gazier, n'avait pas réussi à faire accepter durant le gouvernement du Front républicain.

A côté de l'impulsion donnée à la construction européenne, la fécondité sociale des républicains populaires représente l'un des apports décisifs des catholiques sociaux et plus généralement du mouvement social d'inspiration chrétienne durant le XX<sup>e</sup> siècle.

### **Discours de clôture de François Bayrou, président de la Nouvelle UDF**

(Résumé)

Il y a dix ans exactement une manifestation avait été organisée pour le cinquantenaire du MRP à laquelle j'avais déjà participé.

Aujourd'hui c'est bien volontiers que je participe à la réunion organisée par l'Amicale du MRP pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la création de ce parti dans cette salle que j'ai créée, à laquelle j'ai donné le nom de mon ami Jean Lecanuet, dernier président du MRP et premier président du Centre Démocrate, du CDS et de l'UDF.

Je m'inscris dans cette filiation.

Je voudrais vous dire ce que le MRP représente pour moi et commencer par l'évocation du visage de Gilbert Dru. Si le MRP s'est appelé ainsi, le Mouvement Républicain Populaire, c'est qu'il y a eu le MRL. Et c'est ce jeune homme rayonnant, qui, juste avant d'être fauché par les balles allemandes, à vingt trois ans, place Bellecour, qui proposa pour un nouveau parti le nom de MRL, Mouvement Républicain de Libération.

Dans le patrimoine du MRP il y a, en usant des mots disponibles, un idéal. Dans la plupart des partis politiques français il y a une idéologie politique, dans un certain nombre d'autres il y a seulement la volonté d'exercer le pouvoir dans la société, quelques uns ont un projet mais il y a très peu de partis qui ont un idéal dans le cheminement historique et qui sont porteurs d'une certaine idée de l'homme.

J'ai sous les yeux le manifeste du MRP, adopté il y a 60 ans jour pour jour et j'ai dans mon bureau la première affiche de la Résolution qui a été alors votée, et quel est le premier point de cette résolution ? C'est « nous voulons une révolution », et quel est le premier élément de cette révolution ? « Nous voulons une révolution qui permettra avant tout une élévation morale et spirituelle de l'ensemble des hommes ». Et bien, pour moi ceci est un trait distinctif de la famille politique que nous n'avons cessé de former à travers le temps. Cet élément d'identité est irréductible, me semble t-il, à aucune formation politique que nous connaissons.

Deuxième point: dans tous les partis politiques auxquels j'ai adhéré, j'ai voulu que soit inscrit le mot démocratie. Et le débat auquel vous faisiez écho sur la dénomination de ce mouvement après la guerre, c'en était aussi la racine. C'est un mouvement politique qui porte une idée de l'organisation politique et sociale qui ne ressemble à aucun autre. Je reprends à mon tour la définition de la démocratie de Marc Sangnier : l'organisation politique de la société qui vise à porter à son plus haut degré la conscience et la responsabilité du citoyen.

La conscience et la responsabilité du citoyen, cette idée-là est un élément irréductible de notre identité. Il signifie que l'action politique n'est pas achevée quand vous gagnez une élection. L'action n'est pas achevée quand on gouverne et même quand on gouverne bien. Le but de l'action politique est que chacun des citoyens qui forment la communauté démocratique soit placé en situation de conscience et de responsabilité, c'est à dire que lui soient clairement exposées, brutalement s'il le faut, Péguy le disait à propos de la vérité, les raisons qui orientent les choix des gouvernants et qu'il soit placé le plus souvent possible en situation de décideur.

Tout le monde dit le MRP démocrate-chrétien, et celui qui vous parle est démocrate-chrétien, mais cependant le MRP a refusé de s'appeler démocrate-chrétien. Et jamais, au travers du temps, nos amis politiques n'ont accepté qu'une dénomination religieuse s'introduise, comme elle le faisait dans les autres démocraties belge, italienne, allemande, dans notre désignation. C'est de la laïcité qu'il s'agit mais peut-être plus encore de ce que Blaise Pascal appelait la distinction des « ordres », distinguant l'engagement spirituel et l'engagement civique.

Dernier trait : c'est la volonté de synthèse. S'il y a une chose dans la famille politique dont le MRP a été la brillante illustration et qui le caractérise, c'est le refus de l'affrontement bloc contre bloc, le rejet de l'idée que le monde est partagé en deux. Il y aurait d'un côté le bien, quel que soit le bien, où on se trouve, et de l'autre le mal, et il suffit de faire triompher son camp pour que le bien soit accompli et le mal vaincu. Cette idée est insupportable pour une famille politique comme la notre.

Comme vous l'avez dit, M. René Rémond, s'agissant du MRP, on ne doit pas accepter le classement traditionnel entre droite et gauche

Pourquoi ? Parce que, Etienne Borne le disait de façon lumineuse, nous considérons que cette vérité que nous recherchons est nécessairement une « tension » entre deux vérités.

Je relisais un opuscule édité par France Forum en 1961 avec deux conférences d'Etienne Borne sur « Liberté et Justice ». Il n'est pas possible pour une famille politique comme la notre d'accepter qu'il y ait deux partis, un pour la justice, un pour la liberté, alors que l'être humain a besoin de liberté et de justice. Et dans des débats contemporains, si l'on pense à la réforme, notamment à la réforme de l'économie, cette réforme ne peut pas être acceptée par la société si les citoyens n'ont pas la garantie qu'elle est inspirée par l'esprit de justice. S'ils ont le sentiment que les choix politiques sont prononcés au bénéfice d'un camp et au détriment de l'autre, au détriment d'une couche sociale et au bénéfice de l'autre, la réforme, fut-elle fondée en efficacité, sera impitoyablement rejetée.

Le MRP voulait être le parti de la justice et de la liberté.

Les traits de notre famille politique n'ont pas disparu. Elle existe toujours, elle a des devoirs particuliers et si elle accepte de regarder en face les questions qui se posent et d'y répondre, la France ne pourra pas répondre à ces problèmes sans elle.

**Le MRP un grand parti politique français**, Article de Jean-Dominique Durand, Professeur à l'université Lyon3 (publié dans **La Croix** du 15/12/2004)

Les 25 et 26 novembre 1944 se tint à Paris le congrès constitutif du Mouvement républicain populaire. Le nouveau parti était issu tout à la fois des expériences démocrates-chrétiennes et du militantisme d'Action catholique des années 1920 et 1930, et de la Résistance, dont des hommes comme Georges Bidault et Maurice Schumann étaient particulièrement représentatifs. Il occupe dans l'histoire politique de la France une place singulière.

Pour la première fois, en effet, le catholicisme politique dans son option démocrate-chrétienne parvenait à déboucher sur un grand parti, qui allait s'imposer dans le nouveau paysage politique de la France en reconstruction, jusqu'à rassembler un quart de l'électorat lors des élections de 1945 et 1946. Le nouveau parti se situait au centre gauche. Récusant, contrairement aux autres partis démocrates-chrétiens européens, la référence confessionnelle explicite, le MRP soulignait en revanche sa spécificité républicaine et son attachement aux valeurs de 1789. C'est sans doute ici que réside son importance : sa médiation a permis la reconnaissance définitive de la République démocratique par les catholiques français et leur intégration dans le système politique en permettant à des catholiques d'accéder aux plus hautes charges de l'Etat, en mettant fin à près d'un demi-siècle d'ostracisme.

Ses positions étaient hardies, prônant des nationalisations importantes et appelant de ses vœux « *la Révolution par la loi* ». Mais le MRP ne fut jamais un parti de masse, avec ses 125 000 adhérents en 1946 et, sur le plan électoral, le reflux vint rapidement : 15% des suffrages en 1951, 11% en 1956, 8,9% en 1962. Il fut victime de trois types de contradictions. La première provient précisément de son programme au caractère progressiste qui ne répondait pas aux attentes de son électorat modéré, qui vit en lui avant tout un rempart contre le communisme en 1945-1946, mais qui se rallia ensuite à d'autres partis. Contrairement à la CDU en Allemagne ou à la Democrazia Cristiana en Italie, le MRP ne parvint pas à s'imposer sur un arc électoral ample allant du centre droit au centre gauche, ni à briser la logique bipolaire de la vie politique française issue de la Révolution française. Dénoncé par la droite comme complice de la gauche ses références religieuses le rendaient suspect à cette dernière, et il ne sut pas intégrer le gaullisme pour briser cette dialectique droite/gauche. Là apparaît une deuxième contradiction. L'histoire des relations tumultueuses du MRP et du général de Gaulle mériterait une étude spécifique tant les sentiments contradictoires (admiration, affection, méfiance, incompréhension) se mêlent avec passion aux calculs politiques. Le MRP ne se remit pas de sa rupture de 1946 avec l'homme du 18 juin et subit la concurrence désastreuse en termes électoraux du RPF auxquels se rallièrent de nombreux démocrates-chrétiens. Cette division est révélatrice de la troisième contradiction dans laquelle le MRP s'est débattu. Parti d'inspiration chrétienne, mais « aconfessionnel », il n'a jamais réussi à rassembler l'ensemble des catholiques, dispersés sur l'ensemble de l'arc électoral.

Le déclin du MRP ne put être enravé ni par l'enthousiasme et le dévouement de ses militants et de ses cadres, ni par l'effort remarquable de réflexion et de formation, rare dans un parti politique qui s'était donné avec *France Forum* une grande revue intellectuelle animée par le philosophe Etienne Borne et par Henri Bourbon. Mais ce parti qui s'intitulait fièrement en 1945 « *parti de la IVème République* » était en 1958 identifié au régime déchu, et accablé de railleries. Il n'en reste pas moins vrai que son rôle historique est très important. Il a été souligné par Jean Lecanuet, son dernier président, lors de son dernier congrès en mai 1965 : « *Le MRP, en vingt ans d'existence, a accompli l'essentiel de sa mission. Il a protégé la France de la subversion communiste, ouvert une ère de progrès social, jeté les fondements de l'Europe unie, et séparé, une fois pour toutes, le spirituel du réactionnaire. Il a permis, au cours de cette période, dans les moeurs et les cœurs, le ralliement à la République de la tradition spiritualiste* ».

Le MRP a participé à tous les gouvernements – sauf trois – entre 1945 et 1958. Ses responsables ont occupé une place de premier plan dans la politique de la famille avec Robert Prigent, dans la réconciliation franco-allemande et la construction de l'Europe avec Robert Schuman, dans la modernisation de l'agriculture avec Pierre Pflimlin entre 1948 et 1951, dans celle de l'industrie avec Jean-Marie Louvel entre 1950 et 1954, dans la mise en œuvre d'une démocratie sociale avec la création des délégués du personnel proposée par Francine Lefebvre, députée de Paris, et l'action de Paul Bacon au ministère du travail pendant près de dix ans, dans la recherche d'institutions stables et dans la défense ferme de la démocratie en 1947 comme en 1958.

Sans doute le MRP a-t-il échoué si l'on s'en tient à l'arithmétique électorale, mais il reste certainement l'un des partis politiques qui a le plus contribué à transformer la France dans la délicate période de la reconstruction et à la conduire sur bien des voies nouvelles, dont la plus importante reste sans conteste la réconciliation entre la France et l'Allemagne et l'unité d'une Europe nouvelle.

## DISPARITIONS

### DEUX GRANDS SERVITEURS DE L'EUROPE

La réconciliation franco-allemande, fondement de la construction de l'Europe au lendemain de la deuxième guerre mondiale, a été l'œuvre d'hommes d'Etat qui avaient une vision de l'avenir, et du courage. Robert Schuman a été, avec Jean Monnet, le premier pionnier de cette grande œuvre historique.

Mais leur action, pour réussir, avait besoin de s'appuyer sur des militants et sur de grands intellectuels. Pour tous ceux qui ont vécu les débuts de l'Europe unie deux noms viennent aussitôt à l'esprit. Deux hommes, peu connus en France, mieux connus à l'étranger, ont joué un rôle essentiel pour le rapprochement des esprits et des cœurs : Joseph Rovan et François Bourel. Celui-ci avait commencé le travail de réconciliation franco-allemande dès 1945 avec le Père du Rivau à Offenbourg dans la zone d'occupation française.

Joseph Rovan, juif allemand, converti au catholicisme, engagé dans la Résistance française, déporté à Dachau, ami et collaborateur d'Edmond Michelet, est devenu après François Bourel président du BILD, association très active dans les relations franco-allemandes. Ses livres sur l'Allemagne font autorité. Son action pour l'Europe a été inlassable et féconde.

Militant MRP de la première heure, François Bourel était un ami fidèle, admirable par son intelligence, sa générosité, son dévouement, son efficacité – et sa modestie.

Joseph Rovan et François Bourel ont disparu l'un après l'autre à quelques jours de distance, en 2004.

A la messe pour les obsèques de Joseph Rovan, l'ancien Chancelier Kohl, venu exprès d'Allemagne, était au premier rang, aux côtés de Jacques Delors.

Un hommage plus officiel lui a été rendu à Paris le 12 janvier 2005.

Nous devons à ces deux grands européens cet hommage modeste et amical pour leur exprimer la reconnaissance d'anciens militants du MRP ayant partagé leur foi et participé à leur action, que continue aujourd'hui Henri Ménudier.

Jacques Mallet

### De nombreux autres amis nous ont quittés en 2004 et 2005

- Jean Cayard, adhérent de l'Amicale, à Paris en 2004.
- Charles Trichet, le 26 août 2004 (92 ans), et son épouse Marie-Thérèse, née Loncle, le 26 janvier 2005 (87 ans), deux militants MRP et adhérents de l'Amicale à Paris.
- Emile Coliche, en juillet 2004 (95 ans), qui fut maire-adjoint de Lille, vice-président de la Communauté urbaine de Lille, après une action dans la Résistance qui l'avait amené à créer en 1944 le Comité de libération de Lille.
- Simone Coville, veuve de Jean Coville, ancien secrétaire général de l'Amicale.
- Benoît Jeanneau, membre du Bureau de l'Amicale, où il jouait un rôle de plus en plus important, ancien secrétaire général de la Fédération MRP de la Vienne. Il est décédé le 30 novembre 2004, après une maladie courte mais redoutable. Il était professeur de Droit, professeur émérite à l'université de Paris II, ancien président de l'université de Poitiers.
- Pierre Ceccaldi-Pavart, membre fidèle de l'Amicale, ancien sénateur (1977-1986), décédé le 31 décembre 2004 à 83 ans.

Il fut un fidèle collaborateur de Pierre Pflimlin tout au long de sa carrière ministérielle, y compris à Matignon en mai 1958. Outre son mandat parlementaire, il assumait diverses fonctions électives : conseiller général puis maire de Dourdan, vice-président du Conseil général de l'Essonne, conseiller régional d'Ile-de-France.

Nous adressons à son épouse, Jacqueline Pavard, ainsi qu'aux familles de tous nos amis disparus, nos condoléances et l'expression de notre sympathie chaleureuse.

Numéro 104

ANNEE 2005

- **ABONNEMENT AU BULLETIN "LE MRP VOUS PARLE !"**
- **DON COMPLEMENTAIRE EVENTUEL**
- **COTISATION A L'AMICALE DU MRP**

- Abonnement et cotisation : **35 euros**
- Abonnement seul : **18 euros**
- Don complémentaire à l'abonnement pour assurer la survie du bulletin (facultatif)
- Cotisation seule : **20 euros**

• Vos nom et prénom

• Votre adresse

• Votre téléphone

• Votre fax

• Remplissez ce bulletin et adressez-le avec votre chèque d'un montant de : \_\_\_\_\_ à :

**Amicale du MRP, 133 bis rue de l'Université 75007 Paris**

Date de votre envoi :

*Merci, sans vous, l'Amicale disparaîtrait !*

*Nous aurons besoin de vos paiements dès le début de l'année 2005... car nos dépenses vont commencer tout de suite !*

## ALBERT GORTAIS OUBLIE AUJOURD'HUI ? Pas par ceux qui, avec lui ont fondé et fait vivre le MRP !

« Nous avons maintenant à libérer l'homme de l'injustice, de la haine, de la dictature, de l'argent. » Ainsi parle Albert Gortais, le 14 décembre 1945, à Paris, à la tribune du deuxième congrès national du MRP, en présentant son rapport sur l'organisation et les engagements du parti, créé treize mois plus tôt.

Il a 30 ans, il est secrétaire général-adjoint du Mouvement, chargé par le Bureau national, à la fois de son fonctionnement, de ses messages et de sa doctrine. Ce qui n'est pas un mélange improvisé de plusieurs missions dissemblables : avec ses 24% des suffrages obtenus dans l'étonnement général aux élections législatives du 21 octobre 1945 (élection de la première Constituante), moins de deux mois auparavant, et avec ses 146 députés passés directement de la Résistance au Palais-Bourbon, le MRP est très sollicité par des gens qui ne partagent pas forcément ses convictions ou sa vocation. Albert Gortais le dit lui-même dans son discours devant le congrès national :

« La politique, c'est le service de la nation. Ce service doit être totalement désintéressé. Pour aucun de nous, la politique n'est et ne sera une carrière, un tremplin pour obtenir des postes et des honneurs. Il n'y a pas de place chez nous pour ceux qui ne voudraient servir que leur ambition personnelle. Le MRP n'a pas besoin non plus d'amateurs, pour qui le titre de membre du MRP ne serait que la vaine satisfaction d'être à la mode du jour. »

L'avertissement est rude mais clair. L'homme aussi. Et toute sa vie le prouve. Son charisme est impressionnant sur la jeunesse : il apporte au MRP, dès 1945, des milliers et des milliers d'adhésions spontanées parmi des jeunes gens qui, en l'absence du MRP, resteraient à l'écart de l'action politique ; dans les assemblées de militants comme dans les congrès nationaux du MRP, c'est lui le plus entouré et le plus applaudi, dans l'enthousiasme<sup>1</sup>.

Né le 22 décembre 1914 à Saint-Brieuc, dans une famille chrétienne, il a été à l'école morale (la foi, l'action, la générosité) des groupements d'action catholique et il a fait des études supérieures d'économie (HEC) et de droit. Il a fait partie, avec André Colin, de la direction nationale de l'ACJF et s'est replié, avec elle, à Lyon, pour échapper à l'occupation allemande en zone Nord, de 1940 à la fin de 1942. Là, il est responsable, au sommet, de l'ACJF.

Marié et père de famille, il est revenu en Bretagne au début de 1943.

Son engagement le conduit à la lutte contre l'occupant.

Il risque tout, à commencer par sa vie : il fait partie d'un réseau de la Résistance. En Bretagne, c'est un rôle particulièrement dangereux ; la police allemande est partout et elle a de bons renseignements. Engagé dans les FFI en 1944, il recrute, organise et instruit un bataillon qui va participer aux durs combats de la libération de Lorient et de sa grande base navale.

Et c'est dans Paris libéré que le chemin choisi par Albert Gortais le conduit ensuite, à Paris où se retrouvent des centaines de chrétiens engagés dans la Résistance et résolu à faire naître une nouvelle République. Et le voilà bientôt au 7 de la rue de Poissy...

Il explique lui-même ce choix dans son discours devant le congrès national à Paris, le 14 décembre 1945 :

« Nous avons accepté de tout donner. C'était pendant la lutte clandestine. La plupart d'entre nous y ont risqué la mort et plus que la mort. Beaucoup sont ici qui portent encore et porteront toujours dans leur chair les marques des tortures qu'ils ont subies entre les griffes de

la Gestapo et dans les abominables camps de concentration de l'Allemagne nazie. Et d'autres sont partis qui ne reviendront plus. Que leur souvenir et leur exemple soient vivants en nous et nous rappellent à tout moment ce que nous devons à notre patrie et à nos frères.

« L'idéal qui nous a conduits pendant la résistance est précisément l'idéal que nous servons. C'est le même engagement qui nous lie. Le MRP encore une fois, est né de cet engagement. La libération du territoire a été un premier acte ; les autres doivent suivre et ce sera notre œuvre. Nous avons maintenant à libérer l'homme de l'injustice, de la haine, de la dictature, de l'argent... »

Avec ce devoir de s'engager dans l'action civique, Albert Gortais va conserver toujours intacte son hostilité au pouvoir d'arbitrage que garde l'argent dans notre société, un pouvoir qu'il juge incompatible avec la liberté du citoyen.

Quelle est la revendication du MRP dans ce domaine ? « Il s'agit essentiellement de libérer l'homme de la tyrannie de l'argent ; il faut une rupture avec le système capitaliste », déclare-t-il à Paris le 14 mai 1947 devant le troisième congrès national du MRP (depuis le 4 mai, Paul Ramadier, président du Conseil, s'est séparé des ministres communistes).

A propos des communistes, justement, quelle est l'opinion d'Albert Gortais ? Comment expliquer que le peuple français, de foi et de culture chrétiennes depuis quinze siècles, fasse du Parti communiste, par ses suffrages aux élections, le premier parti de France ? Les électeurs communistes avaient-ils lu Marx et Lénine ?

Son explication, la voici, avec son style propre ; c'est la même que celle des militants MRP et de leurs prédécesseurs, du Sillon, de la Jeune République et du Parti Démocrate Populaire ; elle est extraite de la brochure éditée en mars 1948 par la Société d'éditions républicaines populaires, 49 avenue de l'Opéra, Paris 2<sup>e</sup>, consacrée aux conférences prononcées le 15 novembre 1947 à l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, pour l'inauguration des cours du Centre de formation des militants du MRP de la Fédération de la Seine, par Albert Gortais, Marc Scherer, agrégé d'Histoire, spécialiste de Marx, député MRP de la Haute-Marne, et Jacques Madaule, agrégé d'Histoire, écrivain, polémiste) :

« Le communisme est une réalité menaçante ; mais ce serait une erreur de croire que le phénomène communiste résulte simplement d'une machination orchestrée par Moscou. L'origine, le point de départ du communisme c'est autre chose ; la force de sa pénétration dans les masses a une autre explication : c'est d'abord l'exploitation de la misère et de l'injustice sociale. S'il y avait moins de misère, s'il y avait moins d'injustice, il y aurait moins de communisme. C'est pourquoi nous pensons que ce n'est pas en se contentant de faire un barrage, même puissant, mais purement négatif, derrière lequel comme par hasard trouveraient le moyen de se protéger et de se garantir les injustices, les privilégiés contestables de certains intérêts particuliers, de certaines inégalités sociales qui, précisément, sont à la base du phénomène communiste lui-même. Ce n'est pas en agissant ainsi qu'on peut écarter le danger : il y a plus de risques au contraire de le renforcer. Nous pensons que c'est en luttant contre la misère et pour la justice, pour améliorer le sort des petits, de ceux qui souffrent, que l'on peut stopper puis faire reculer cette menace communiste qui plane sur le monde ; »

C'est sur cette voie, rude mais claire et généreuse, que se poursuivra l'engagement politique d'Albert Gortais au niveau national, jusqu'à son retour à Saint-Brieuc, dès 1949, qui s'imposera à lui pour des raisons familiales, exclusivement. Il décèdera en 1992.

Nous remercions Jeannine, son épouse, d'avoir bien voulu compléter nos souvenirs et nos archives. Elle est membre de l'Amicale du MRP et abonnée à son bulletin.

<sup>1</sup> Au soir du dernier jour du Congrès de Strasbourg, le 29 mai 1949, Jacques Fauvet écrit pour Le Monde : «(il) fut de tous les orateurs le plus écouté, le plus applaudi et presqu'le plus chéri. »

3. — LE MONDE. — 31 mai 1940.  
 Après le congrès de Strasbourg  
**Le M.R.P. ne permettra pas  
 la formation d'une majorité de rechange**

Le cinquième congrès national du M.R.P. est terminé. Les difficultés vont commencer, et d'abord sur le plan intérieur du mouvement lui-même. Trop rapidement et trop complètement « accroché » au pouvoir ce jeune parti semble déjà connaître une querelle des générations. Perdant la majorité de ses électeurs, il a sans doute réussi à conserver la presque totalité de ses cadres que des rivaux plus heureux peuvent lui envier aujourd'hui. Mais on a senti tout au long du congrès une poussée de la base vers le sommet, des militants vers les ministres comme s'ils leur reprochaient de succomber déjà à ce retour, à cette revanche du passé que les uns et les autres ont cependant condamné sans appel pendant trois jours.

Le retour au passé, ce serait pour le mouvement lui-même retrouver sa clientèle d'autrefois et consentir pour cela les sacrifices nécessaires. Ce serait en somme « devenir un grand parti conservateur intelligent » comme ne l'a pas voulu M. P.-H. Teitgen, et tout le congrès avec lui. Doit-il pour autant devenir un « petit parti » comme le supposerait l'exigence d'une pureté intégrale ? M. Bidault ne le croit pas. Un « parti de classe » comme le suggérerait l'impératif de la reconquête ouvrière ? Nul ne l'accepte. Mais alors ? « Ni excommunications ni transactions », a dit M. Teitgen, qui définit les limites du « modérantisme ». « Nous ne changerons ni d'avis ni d'amis », a déclaré M. Bidault, qui se dit l'homme de la « modération inflexible ».

C'est le propre d'un congrès que d'être optimiste. Un parti qui ne croit plus à son avenir et ne le cherche plus est assuré de trouver son déclin. Mais il a semblé à entendre ses orateurs que les conservateurs se pressaient de nouveau en foule aux portes du M.R.P. et qu'il convenait de les trier, de leur imposer une visite et d'éprouver leurs bonnes mœurs, en bref de faire le difficile. Penser au demeurant que l'hypothèque communiste et l'hypothèque gaulliste sont levées c'est se tromper gravement, comme le prouve chaque élection partielle.

Le temps de la facilité n'est donc pas venu ni pour le M.R.P. ni pour aucun des partis de la « troisième force ». C'est au contraire le moment d'assurer son

unité et d'affermir son action. Tout malentendu et tout malaise n'ont pas, semble-t-il, entièrement disparu. Il est entendu que militants et ministres sont d'accord sur les objectifs, qu'ils ne divergent que sur les moyens; les uns voulant aller droit au but, les autres par des chemins détournés. La « modération » de M. Bidault n'est peut-être que tactique. Elle n'en a pas moins nui à son élection. Et le problème de la direction du mouvement n'est sans doute pas entièrement résolu. Il serait même aggravé si le mouvement devait perdre son secrétaire général adjoint, qui fut de tous les orateurs le plus écouté, le plus applaudi et presque le plus chéri.

### L'élection de M. Bidault

C'est par 753 voix sur 854 votants que M. Georges Bidault a été élu président national du M.R.P. M. André Colin, qui a été réélu secrétaire général, en a obtenu 753.

Il est certes bien vain de lier le problème de l'orientation du mouvement à celui de sa direction. Le M.R.P. ne veut pas être un autre parti radical. Il est un point de ressemblance cependant: de gauche ou de droite, l'un comme l'autre demeure sentimentalement attaché au prestige acquis tout au long des années, à la personne d'un chef en qui sa longue ou brève histoire revêt pour sa consolation ou son espérance.

Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, l'audition des orateurs et la lecture des motions ne laissent aucun doute sur les désirs partagés des militants et des ministres: refus réitéré cent fois de revenir sur les conquêtes sociales, refus de constituer avec les conservateurs une majorité de rechange, refus encore de céder à « la politique de sabotage » des communistes comme à « la nocivité de l'action » du Rassemblement, refus enfin d'une politique à la petite semaine.

Mais le congrès a bien eu aussi le sentiment que ce que l'on accepte vaut encore mieux que ce que l'on refuse. Aussi a-t-il proposé, notamment dans le domaine économique et social, toute une politique positive qu'il appartiendra au gouvernement d'examiner.

JACQUES FAUVET.

## Petit Journal de notre Collecte

Entre le 18 août 2004 et le 25 février 2005, nous avons reçu des dons de 33 abonnés pour un total de 1015 euros (6.658 francs)

### Voici la liste des dons :

• Anger Arthur à Chalifert (Seine-et-Marne)	65	• Lassagne Germaine, au Plessis-Tréville (Val de Marne)	15
• Billiet Marc, à Valenciennes (Nord)	27	• Laurent Jean, à Valence (Drôme)	15
• Bordes Yves, à Compiègne (Oise)	23	• Le Corno Henri, à Paris	65
• Brun Pierre, à Allex (Drôme)	65	• Lefort des Ylouses Joël, à Saint-Cloud (Hts-de-Seine)	10
• Clabaud-Lecable Nicole, à Neuilly (92)	65	• Maigné André, au Kremlin Bicêtre (Val-de-Marne)	15
• Colin Marguerite, à Paris	50	• Mesteyer Monique, à Douai (Nord)	5
• Decamme Cyriaque, à Paris	65	• Parini Jacques, à Meudon (Hauts de Seine)	25
• Demange Lucien, à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône)	15	• Parini Madeleine, à Meudon	25
• Denis Raymond, à Pantin (Seine-Saint-Denis)	5	• Pinta Jean à Vincennes (Val de Marne)	20
• Dubanchet François, à Saint-Victor-sur-Loire (Loire)	15	• Potus Louis à Voiron (Isère)	15
• Dubois Jacques, à Boulogne (Hauts-de-Seine)	5	• Prudhomme Lucien, à Vitry-sur-Seine (Val de Marne)	70
• Eclache Denis, à Paris	5	• Quatreboeufs Madeleine, à Paris	5
• Gaillard Lucien, à Paris	15	• Schwarz-Liebermann, Hans-Albert (Allemagne)	5
• Garde Marie-Thérèse, à Boulogne (Hauts-de-Seine)	65	• Seitlinger Jean, à Rohrbach-lès-Bitche (Moselle)	100
• Garguilo Georges, à Sète (Hérault)	15	• Tribble Gérard, à Mulhouse (Haut-Rhin)	25
• Guichard Alain, à Paris	65	• Trossat Jean-Luc, à Lyon	15
• Lapra Léon, à Lyon (Rhône)	20		

A tous un grand merci ! Vous devenez moins nombreux, parce que les années passent, mais vous restez généreux.

Preuve que vous n'oubliez pas le MRP !

C'est grâce à vous, et à vous seuls, que ce bulletin, porteur d'un témoignage singulier, continue de paraître.

# HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP

## Du 27 décembre 1954 au 2 mars 1955

### PREAMBULE sur les réunions des 27, 28 et 29 décembre 1954

Dans notre précédent numéro (n° 103, page 28), nous avons arrêté, faute de place, la publication des procès-verbaux des réunions du Groupe MRP de l'Assemblée Nationale à la 107<sup>e</sup> réunion de 1954, ouverte le lundi 27 décembre à 14 heures, sous la présidence de Robert Bichet, député de la Seine-et-Oise, vice-président du Groupe.

Au terme de cette réunion, le Groupe MRP a décidé par 32 voix contre 21 de voter contre la confiance au Gouvernement Mendès-France dans le scrutin visant à adopter les articles 2 et 3 du Rapport Billotte qui permettent l'admission de la République Fédérale Allemande dans le Pacte Atlantique.

L'assemblée a voté la confiance par 289 voix contre 251 et 78 abstentions.

Parmi les membres du Groupe MRP, qui n'a pas décidé la discipline de vote, la répartition des votes est la suivante :

- Ont voté pour la confiance, 17 : Aït Ali, Bapst, Burlot, Paul Coste-Floret, Dupraz, Fonlupt-Espéraber, Hutin-Desgrèes, Juglas, Klock, Meck, Pflimlin, Ranaivo, Reille-Soult, Sanogo, Schmitt, Robert Schuman, Wasmer.
- Ont voté contre : 50
- se sont abstenus volontairement : 17 : Abelin, Barrot, Catoire, Charpentier, de Chevigné, Coudray, Elain, Grimaud, Ihuel, Lecourt, Méhaignerie, André-François Mercier, Michaud, Schaff, Schneiter, Thibault, de Tinguy.
- Etait absent par congé : Villard.

Après ce succès arraché grâce à la question de confiance, il reste à Mendès-France d'utiliser le même recours pour tenter de rassembler une nouvelle fois sa majorité et d'obtenir de l'Assemblée Nationale qu'elle annule son rejet de l'article 1<sup>er</sup> (réarmement de l'Allemagne dans le cadre de l'Union Européenne Occidentale) intervenu dans la nuit du 23 au 24 décembre (voir notre numéro 103, page 26).

### ACCES D'HUMEUR CONTRE ROBERT SCHUMAN

Le Groupe MRP se réunit le 27 décembre à 22 heures 45 sous la présidence de **Robert Lecourt** (108<sup>e</sup> réunion de l'année 1954).

Dans la première partie de la séance, le Groupe délibère sur les votes qu'il émettra à propos d'une série d'amendements, dont ceux de Gaston Palewski (républicain social) et Loustaunau-Lacau (paysan) visant à lier l'application des Accords aux résultats que pourrait obtenir une nouvelle Conférence à Quatre (l'URSS a proposé le 23 octobre une évacuation réciproque de l'Allemagne). Le sujet est délicat : certes, il est souhaitable de progresser sur la voie d'un désarmement équilibré des deux blocs, mais, en se laissant lié à certaines conditions par le Parlement, le gouvernement français ne se priverait-il pas de sa liberté d'action ?

Ces amendements seront finalement retirés...

Dans une seconde partie, le Groupe délibère sur la division de ses membres (17,50,17) dans le scrutin concernant l'entrée de la RFA dans l'OTAN.

**Edouard Moisan** (Loire-Atlantique), premier vice-président du Groupe.- Mes amis, je veux aujourd'hui soulager ma conscience. Je me suis battu pendant des années pour défendre un homme, au prix de mille difficultés. J'ai tout fait, au nom du Bureau, pour le maintenir au Quai d'Orsay... Je l'ai entendu dire que l'action politique justifiait des évolutions, mais je constate qu'en l'occurrence, sur cette affaire du réarmement de l'Allemagne, il y a des changements brusques : Robert Schuman avait exclu le vote pour l'Allemagne dans l'OTAN, mais il vient de voter pour ! Je me suis très très longtemps dévoué pour le Groupe. Je suis écœuré par ce qui vient de se passer.

**Robert Bichet**.- Laissez-moi vous lire l'engagement pris par Robert Schuman, en 1953, contre l'entrée de l'Allemagne dans l'OTAN. Je n'aurai plus confiance en lui.

**Pierre Pflimlin**.- Je vous fais remarquer que Robert Schuman est absent. Je suis prêt à prendre ici sa défense.

**Maurice-René Simonnet**.- Robert Schuman sait très bien que nous sommes réunis.

**Robert Lecourt**.- En l'absence de Robert Schuman, je clos ce débat.

*Des contacts ont eu lieu entre Robert Schuman et des collaborateurs du chancelier Adenauer, qui redoute un échec des Accords de Paris ; Pour assurer leur discrétion, la rencontre s'est faite dans un des petits bureaux du secrétariat du Groupe, à l'écart des diverses activités qui animent le Palais-Bourbon.*

**Robert Lecourt** ouvre une nouvelle séance en pleine nuit, mardi 28 décembre à 0h30 (la 109<sup>e</sup>).

Selon **Alfred Coste-Floret**, la réponse que Mendès-France fait à Palewski crée un fait nouveau ; elle renouvelle ce qu'il avait d'abord dit devant la Commission des Affaires étrangères : il veut engager la négociation avec l'Est et la pousser à fond avant la ratification définitive des Accords (dépôts des instruments). Dans ces conditions, le Groupe MRP pourrait s'abstenir.

**Maurice Schumann**.- Je confirme cette interprétation. En fait, Mendès a profité de la décision plutôt défavorable du MRP sur ce sujet pour franchir le pas neutraliste vers Palewski.

**Lionel de Tinguy**.- Bien, mais alors qu'attendons-nous pour déposer l'amendement que Palewski vient de retirer, afin de voter contre ensuite ?

**Pierre Pflimlin**.- Cette dernière intervention de Mendès-France est malheureuse, mais le sens de l'amendement Loustaunau-Lacau qui, lui, reste, est le même. Donc votons contre.

**Alfred Coste-Floret**.- Mendès-France s'est dit favorable à la négociation et Loustaunau-Lacau s'est dit d'accord avec le président du Conseil.

**André Colin**.- Tout cela est-il bien utile ? De toute façon, le vote de la confiance aura le sens d'une opposition au neutralisme.

**André-François Mercier**.- Mais alors il faut le dire !

### REVOLTE DANS LA TROUPE

Le scrutin de confiance sur l'article - rejeté dans la nuit du 23 au 24 -, et visant à permettre le réarmement allemand dans le cadre de l'Union Européenne Occidentale, est prévu pour le 30 décembre.

Le Groupe, pour s'y préparer, tient son ultime réunion de l'année 1954 (la 110<sup>e</sup>) le mercredi 29 décembre à partir de 14 heures, sous la présidence de **Roger Devémy** (Saône-et-Loire).

C'est une longue réunion, d'où **Robert Lecourt** voudrait bien qu'elle ramène le Groupe vers son unité à la faveur d'un débat large et serein. Mais ce sera une nouvelle fois l'échec : dans le scrutin du lendemain, le Groupe restera divisé en trois parties.

La presse parle à tort de l'éclatement du Groupe, dit-il. Il n'empêche, je plaide pour l'unanimité ; nos adversaires nous attaquent en profitant de notre division en trois tronçons. Quelle est la solution raisonnable ? L'abstention unanime car elle serait conforme au vœu du Comité national... Et si cette formule est impossible, veillons au moins à ne pas provoquer le rejet des Accords de Paris !

**Joseph Dumas** (Seine).- Moi j'en ai assez ! Je refuse l'appel de Lecourt ! La troupe MRP est trompée, elle ignore ce qui se passe au-dessus d'elle !

**Jean Cayeux** (Seine).- Je souhaite, comme Lecourt, l'unité du Groupe, mais je note que sur le texte qui nous est soumis nous avons déjà pris position, en dehors de toute pression. Regardons ce qui se passe chez les radicaux : 27 ont voté contre la confiance à Mendès-France ! Et aujourd'hui on invite le MRP à prendre la relève, sous

peine d'être responsable de l'échec des Accords. C'est une pression inadmissible ! Allons-nous nous déjuger parce que la question de confiance est posée ? Cette question s'adresse à la majorité gouvernementale, pas à nous ! C'est l'honneur du MRP qui est en jeu !

**Jacques Fonlupt-Espéraber** (Haut-Rhin).- Je voulais dire ce qui me lie à Mendès-France... J'ai cru à la CED, c'est-à-dire à l'Europe. Je crois les Accords de Paris mauvais. Mais le refus de ces Accords, ce serait la rupture des alliances, la rupture avec les Allemands, qui s'orienteront alors vers l'Est, voie de l'espérance et de la réunification. Je regrette que les dirigeants du MRP n'aient pas eu le courage de demander l'abstention du Groupe, alors qu'ils la souhaitaient eux-mêmes. Je ne veux pas pratiquer la politique du pire.

**Georges Bidault**.- Comme je l'ai fait ces jours derniers, je suivrai les décisions prises par le Groupe, sans prendre part aux votes qu'il émettra en conclusion de ses réunions... Je suppose que l'intervention de Fonlupt s'adresse à moi.

**Jacques Fonlupt-Espéraber**.- Non !

**Jonah Ranaivo** (Madagascar).- Je suis ému par la décision du Groupe d'accorder la liberté de vote à ses élus d'outre-mer. Je me refuse à dire que Teitgen a tort et que Robert Schuman a raison ou l'inverse. Pour moi, chacun a raison dans sa conscience. Pour l'outre-mer, le gouvernement, quel que soit son chef, est le gouvernement de la France ; ses avis comptent ... Qui peut dire que Robert Schuman a trahi le MRP ? Le problème est le choix entre le bloc atlantique et le bloc de l'Est... Je suivrai le gouvernement.

**Francine Lefebvre**.- Qu'est-ce qui compte pour nous ? L'unité factice ou le fond ? A mon avis, le MRP doit avoir une position, au fond. Nos adversaires ? Qu'importe ! Ne nous déterminons pas en fonction d'eux ! J'ai fait confiance longtemps à Robert Schuman pour la CED. Pouvons-nous infliger à de Menthon (chargé d'expliquer le vote contre la confiance) un affront public ? Ne donnons pas raison à nos adversaires. Nous sommes des démocrates. Devons-nous demander à la majorité de s'aligner sur la minorité ?

**Jean Catrice** (Nord).- Je pense que nous devons prendre en compte l'appel de Lecourt. Jamais le MRP n'a dit qu'il fallait faire échouer les Accords de Paris. S'ils échouent, qu'y aura-t-il après, que deviendra l'Europe ? Et si le Groupe MRP reste divisé, quel sera son avenir ?

**Henri Meck** (Bas-Rhin). - J'appuie Lecourt. A mon avis, le Groupe n'a pas eu l'occasion de délibérer raisonnablement sur ce problème.

**Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne). - Le Groupe vient d'y consacrer trois réunions et vous n'avez assisté à aucune !

**Henri Meck**.- J'étais souffrant ! Je ne vois dans cette affaire que la perspective internationale. Je pense aux appels que nous lancent les partis démocrates-chrétiens. Je crois que le rejet des Accords de Paris entraînerait la chute d'Adenauer et son remplacement par un social-démocrate, c'est-à-dire un membre des nouveaux nationaux-socialistes allemands. Les engagements pris naguère par Robert Schuman ? Oui, mais il était ministre des Affaires étrangères et il parlait comme représentant du gouvernement... Je n'ai plus la hantise de l'Allemagne, en raison de l'évolution du monde. En revanche, je crains la Russie. Veut-on renverser le gouvernement ? Je suis d'accord mais sur un autre terrain.

**Pierre-Henri Teitgen**.- Je suis découragé. Je voudrais tenter de recréer un climat d'unité, mais j'avoue ne pas voir la solution qui satisfasse la conscience de chacun. J'espère que demain au moins le Groupe retrouvera son unité. Je pense que chacun de nous votera en conscience, sans calcul, sans ambition, sans arrière-pensée. Je demande à chacun de vous de le croire aussi de la part des autres. Ce qui nous sépare, ce sont des appréciations sur les possibilités de demain. Les uns croient qu'il y a une issue à une crise éventuelle, les autres croient le contraire. Or rien dans la doctrine du Mouvement ne donne raison aux uns plutôt qu'aux autres.

**Charles Barangé** (Maine-et-Loire).- J'approuve Teitgen... Je n'appartiendrai jamais à la congrégation des enfants de Marie qui

se donnent la même couleur de cheveux que celle de leur vicaire. J'estime que l'appel de Lecourt vient trop tard ou trop tôt. Je n'accuse personne de ne pas voter en conscience. Lecourt a parlé aux oies du Capitole ; c'est aux consuls qu'il aurait dû s'adresser. C'est aux leaders d'abord de s'entendre et non à la troupe qui les regarde. *Caveant consules !*

**François de Menthon** (Haute-Savoie).- J'approuve Teitgen. Je veux répondre à Lecourt, dont je comprends l'angoisse et les responsabilités. Mais je ne crois pas que la méthode proposée soit la bonne. Le Groupe en effet a pris position. Le MRP avec lui. On ne peut pas lui demander de se déjuger pour se rallier à une minorité, quelque éminente qu'elle soit. Ce ne serait même pas l'intérêt du Groupe. C'est la majorité du Groupe qui a le droit de s'adresser à la minorité pour atténuer la fêlure.

**Robert Schuman**. - Je remercie Lecourt : son initiative l'honore. (*le président du Groupe a proposé une abstention unanime*) Mais je comprends qu'elle soit difficilement applicable. Je rappelle que j'ai proposé moi-même l'abstention collective du Groupe. J'estime qu'il y a un fait nouveau : la menace d'un rejet des Accords. J'approuve Teitgen : chacun votera en conscience. Je rends hommage à l'amitié dont me témoigne le Groupe.

**Fernand Bouxom** (Seine).- Je comprends toute tentative de conciliation mais je note que la majorité du Groupe en a déjà fait une en laissant la liberté de vote à ses membres. Je note en outre que le Comité national a exclu le vote pour. Et j'estime que le vote pour de Robert Schuman a porté un coup terrible au MRP et à la politique européenne.

**Roger Devémy**, qui préside la séance, propose que le Groupe confirme, sans voter, la décision qu'il a prise le 27 décembre (contre la confiance, par 32 voix contre 24).

Le Groupe donne son accord.

La séance est levée.

En séance publique, le lendemain 30 décembre 1954, l'Assemblée Nationale, dans un scrutin accordant la confiance à Mendès-France, approuve le réarmement de l'Allemagne dans le cadre de l'Union européenne occidentale par 287 voix contre 260.

Parmi les 85 membres du Groupe MRP :

- 16 ont voté pour : Aït Ali, Bapst, Burlot, Paul Coste-Floret, Dupraz, Fonlupt-Espéraber, Hutin-Desgrèes, Juglas, Klock, Meck, Pflimlin, Ranaivo, Reille-Soult, Sanogo, Schmitt, Wasmer.
- 53 ont voté contre.
- 15 se sont abstenus volontairement : Abelin, Barrot, Bidault, Charpentier, de Chevigné, Coudray, Grimaud, Ihuel, Lecourt, Méhaignerie, Michaud, Schaff, Schneider, Robert Schuman, de Tinguy.
- 1 était absent par congé : Villard.

Le succès de Mendès-France est modeste et le climat parlementaire tourne au gris sombre : une majorité, sous l'influence du chef du gouvernement, a refusé la CED par peur d'un réarmement allemand ; puis une autre majorité, plus faible que la précédente, vient d'accepter la création d'une armée nationale allemande, faute de trouver une solution de remplacement. C'était prévisible. Mendès-France a pratiqué une politique de gribouille. C'est ce qu'on entend dire dans les couloirs du Palais-Bourbon en cette fin d'année. La sanction va arriver quelques semaines plus tard, quand un grand nombre de mendésistes abandonnera Mendès...

Dès les ultimes séances de l'année, celles du 30 et du 31 décembre, l'ambiance d'une crise est là.

Mendès-France est contraint de recourir à la procédure des « douzièmes provisoires », faute d'avoir pu faire voter le budget pour 1955. Il demande trois douzièmes (trois mois) pour les crédits militaires. Et c'est un socialiste, Christian Pineau, qui, en sa qualité de rapporteur de la Commission des Finances, lui fait barrage : il n'en accorde que deux et l'Assemblée le suit. S'agissant des dépenses civiles, Mendès-France ne sollicite qu'un douzième, mais c'est encore un socialiste, Pierre Métayer, qui lui signifie, sinon de la défiance, du moins de l'impatience : il fait voter par l'Assemblée un amendement

indicatif invitant le gouvernement à déposer avant le 30 juin « un plan général de revalorisation hiérarchisée de la Fonction publique ».

Le Groupe MRP, qui, lui, est dans l'opposition, s'exprime très librement dans ces débats.

**Jean Cayeux** interroge le ministre de la Défense nationale, Emmanuel Temple (républicain indépendant) : les militaires qui tombent en Algérie et en Tunisie auront-ils la qualité de « mort pour la France » et celle de « combattant » ? ; le Gouvernement va-t-il procéder à des libérations anticipées de soldats du contingent ? ; le président du Conseil a-t-il rendu son arbitrage au sujet du volume des crédits alloués à la Protection civile ?

**Henri Dorey** rappelle que l'amendement Métayer sur les fonctionnaires a déjà été adopté par la Commission des Finances, il y a plusieurs semaines, mais sur la proposition... d'Henri Dorey.

## JANVIER 1955

### PIERRE SCHNEITER ELU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le Groupe MRP tient sa réunion de rentrée le mardi 11 janvier 1955 à partir de 14 heures (1<sup>ère</sup> réunion de 1955). Le socialiste André Le Troquer est candidat à sa propre succession à la présidence de l'Assemblée. Que fera le Groupe MRP dans ce scrutin ? **Edouard Moisan**, qui préside la réunion, commence par offrir les vœux du Bureau aux membres du Groupe pour 1955. Puis il donne les résultats des votes intervenus au sein du Groupe pour la désignation de ses candidats aux postes qui lui reviennent au sein du Bureau de l'Assemblée : Louis Martel pour la questure, Jean Raymond-Laurent pour une vice-présidence, Joseph Dumas pour un poste de secrétaire. Il indique que le Bureau soumet au Groupe le problème de la présidence de l'Assemblée : doit-il présenter un candidat ? Il dit que des arguments pour et contre ont été présentés au Bureau :

- les militants ne comprendraient pas l'absence d'un candidat MRP au moins au premier tour ;
- la compétition paraît plus ouverte que l'an dernier, d'autant que la majorité gouvernementale est en train de se disloquer ;
- en revanche, dans la perspective des élections législatives de 1956, un candidat MRP face à André Le Troquer, candidat de la SFIO, risque d'apparaître comme celui de la droite contre celui de la gauche.

**Robert Bichet**.- Je plaide pour la candidature d'un MRP dès le premier tour. L'objection politique que l'on fait à cette thèse me paraîtrait valable s'il s'agissait de la dernière élection à la présidence de l'Assemblée au cours de cette législature. Or, il y en aura une autre en octobre prochain et c'est celle-là qui comptera. En outre, nous réclamons de nos militants leur présence à toutes les élections ; donnons-leur l'exemple. Enfin, quelle entreprise politique ne comporte pas de risque ? Et l'élection d'un MRP à la présidence de l'Assemblée serait un échec pour Mendès-France.

**Francine Lefebvre**.- Je comprends bien mais je crains un nouvel échec cuisant du MRP dans une telle affaire. Je suis défavorable à une candidature MRP.

**Paul Hutin-Desgrèes**.- Je me fais ici l'écho des désirs des militants MRP ; ne nous opposons pas à Le Troquer. Je ne crois pas au succès d'un MRP. Je redoute que le MRP n'apparaisse faire une opération de droite. J'estime que Le Troquer n'a pas démérité.

**Jean Cayeux**.- Moi aussi je pense qu'il serait dangereux pour le MRP de s'engager dans une aventure qui pourrait l'amener à faire le jeu de la droite. J'estime que Le Troquer remplit bien sa fonction.

**Joseph Wasmer (Haut-Rhin)**.- Je vois le problème d'une autre façon : au troisième tour, il y aura le choix entre Le Troquer et un autre ; qui sera-ce ? A mon avis, beaucoup de gaullistes et de radicaux ne voudront pas d'un MRP ... A l'occasion de cette

**Jean-Marie Louvel** défend un article additionnel visant à faire disparaître la concurrence déloyale que les producteurs français subissent de la part de certains producteurs étrangers :

« Il ne pourra être procédé à de nouvelles mesures de libération des échanges concernant les produits dont le coût de la production nationale par rapport au coût de la production étrangère se trouve grevé de charges supplémentaires résultant :

- soit de l'inégalité des charges salariales, en raison en particulier de la non-application par les pays étrangers de la Convention internationale du 28 juin 1951 prévoyant l'égalité des salaires masculins et féminins ;
- soit de l'inégalité des prix des matières premières nécessaires à leur fabrication ».

Le Gouvernement lui oppose un article (68) du Règlement. *Cinquante ans après, en 2005, ce genre de débat reste ouvert !*

affaire, pouvons-nous obtenir de la SFIO un engagement sur la réforme électorale ? Soyons efficaces !

**Edouard Moisan**.- Je mets aux voix le principe d'une candidature au premier tour de scrutin.

A la majorité, le Groupe se prononce pour.

**Pierre Schneiter** (Marne).- Je ne suis pas candidat, en l'absence de nos leaders.- Je proteste contre leur carence et celle du Bureau, qui, à mon avis, n'a pas rempli son rôle.

**Edouard Moisan**.- Notre ami Lecourt est retenu pour une raison majeure.

**André Colin**.- Le Bureau a estimé qu'il appartenait au Groupe de trancher un problème sur lequel il ne pouvait pas faire l'unanimité.

**Edouard Moisan**.- En ma qualité de vice-président, j'ai enregistré la candidature de Fernand Bouxom.

**Fernand Bouxom**.- Ce qui est valable pour Schneiter l'est aussi pour moi.

**Edouard Moisan**.- Je constate l'absence de candidat. Je vais mettre aux voix le choix du Groupe.

**Roger Devémy**.- Si nous sommes incapables de faire l'unité du Groupe sur un candidat MRP, levons la séance !

**Paul Hutin-Desgrèes**.- L'absence de candidat est un fait nouveau.

Le scrutin est ouvert. Après dépouillement des bulletins, Moisan annonce que Schneiter est désigné à une forte majorité. Il demande à Schneiter d'accepter ce choix.

**Pierre Schneiter**.- Je le refuse car il n'y a que 46 présents dans la salle.

**Edouard Moisan**.- Je suis sûr qu'il y aura plus de présents en séance.

**Pierre Schneiter**.- Je maintiens mon refus.

**François de Menthon**.- Je demande à Schneiter d'accepter : sa candidature n'est pas improvisée, beaucoup l'attendent.

**Edouard Moisan**.- J'insiste aussi.

**Charles Barangé**.- Moi aussi. La presse et l'opinion considèrent que la candidature de Schneiter est acquise.

**Pierre Schneiter**.- Je considère que ma candidature est improvisée et je le regrette. Mais, par amitié, je me soumetts au choix du Groupe bien qu'il s'agisse d'une folle aventure... Je demande un nouveau vote.

**Edouard Moisan**.- Je ne peux pas accepter cette demande.

**Germaine Peyroles**.- Je regrette que cette affaire n'ait pas été préparée mais je pense que nous devons nous en tenir à notre décision.

**Edouard Moisan**.- Le MRP aura un candidat, en la personne de Pierre Schneiter, dès le premier tour.

En séance publique, le premier tour de scrutin donne les résultats suivants : le socialiste Le Troquer 150 voix, le MRP Schneiter 103 voix, le Républicain Indépendant Bruyneel 101 voix, le communiste Cachin 87 voix, le Républicain Social (gaulliste) Gaston Palewski 70 voix.

Le vote est secret. Mais les confidences de couloir permettent de faire une analyse des courants : Le Troquer a obtenu les voix de la SFIO et la moitié des voix du RGR (radicaux et UDSR) : Schneider a obtenu les suffrages du MRP, des Indépendants d'outre-mer et d'un certain nombre de RGR.

Robert Bruyneel, candidat de la droite, se retire alors en faveur de Schneider et Gaston Palewski se retire purement et simplement.

Le deuxième tour donne les résultats suivants : 226 voix pour Schneider, 192 pour le Troquer, 88 pour Cachin.

Rien n'est joué : la suite dépend du PC ... il maintient son candidat.

Tout est alors joué : Schneider est élu avec 232 voix, devant Le Troquer (188) et Cachin (86).

Certains socialistes s'étonnent aussitôt que le MRP ait maintenu son candidat contre Le Troquer, arrivé en tête au premier tour. Le Bulletin d'information du Groupe (n° 1955-2 du 13 janvier, page 2) réagit à cette critique : « Faut-il rappeler que l'an dernier M. Le Troquer fut maintenu contre Pierre Pflimlin, arrivé lui aussi en tête du premier tour, pour l'emporter grâce aux suffrages communistes ? »

La grande presse française (Le Figaro, Le Parisien Libéré, Combat, Franc-Tireur, La Croix, France-Soir, Paris-Presse) commente avec faveur et même avec ferveur ce succès de Pierre Schneider. Jacques Fauvet, dans Le Monde, reste froid : « L'échec de M. Le Troquer enfonce un coin dans la majorité de M. Mendès-France »

*Le Bulletin d'information du Groupe MRP du 13 janvier publie une revue de presse sur le sujet. Nos lecteurs intéressés peuvent nous en demander une copie.*

L'élection de Pierre Schneider à la présidence de l'Assemblée conduit Louis Martel et Jean Raymond-Laurent à annuler leur demande de renouvellement de leurs fonctions de questeur et de vice-président de l'Assemblée ; la répartition des forces parlementaires et la tradition l'exigent. Le Groupe MRP obtient, en raison de sa place dans l'Assemblée, deux postes de **secrétaire** dans le nouveau Bureau ; il les confie à **Joseph Dumas** et à **Charles Viatte**.

A noter : d'après les journalistes parlementaires, le refus du questeur socialiste sortant Jean Charlot de ne pas demander le renouvellement de ce poste dans le cas où son collègue Le Troquer serait élu, a coûté un certain nombre de voix à celui-ci.

Au cours de la 2<sup>e</sup> réunion du Groupe, jeudi 13 janvier à partir de 14 heures, **Henri Lacaze**, qui préside, expose quelle sera la répartition des élus MRP dans les commissions en 1955.

**Jean Catrice**.- Notre Bureau devrait écarter les candidatures de nos amis qui ne viennent pas aux réunions des commissions. Je proteste avec vigueur contre l'absentéisme de trop nombreux commissaires MRP.

**Francine Lefebvre**.- Le responsable de chacun de nos ateliers doit communiquer les présences au Bureau.

**Henri Lacaze**.- Pour faire ses choix, le Bureau a tenu compte de l'assiduité.

**Edouard Moisan**.- Le Bureau souhaite avoir une collaboration avec les ateliers... La Commission exécutive du Mouvement a prévu des réformes concernant les sanctions à appliquer aux élus qui ne respectent pas la discipline de vote dans les grands scrutins... Le Bureau ne désignera pour la Commission du Suffrage universel que des amis prêts à se plier à une stricte discipline sur la loi électorale et la révision constitutionnelle... Je note que le Groupe socialiste vient de déposer une proposition de loi sur le règlement des conflits du travail, qui reprend la proposition Meck-Moisan.

**Paul Coste-Floret**.- A propos de discipline pour les commissaires MRP du Suffrage universel, je rappelle (*pour ceux qui en douteraient*) que je suis hostile au scrutin d'arrondissement. Je

demande au Bureau de ne pas faire de procès d'intention à quiconque.

**Edouard Moisan**.- Mais dans ce que j'ai dit je ne visais personne !

**Michel Mercier** (Loir-et-Cher).- J'ai donné mon adhésion au Comité Mitterrand pour l'arrondissement, mais je ne suis qu'apparenté au Groupe.

*En juin 1954, Mitterrand, député, a créé ce comité qui groupe cent élus. Le 5 janvier, sur le rapport de Mitterrand, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a décidé de déposer un projet de loi visant à rétablir le scrutin d'arrondissement.*

Sur cette question d'une réforme éventuelle du mode d'élection des députés, le Comité national du MRP, réuni les 15 et 16 janvier, renouvelle en termes vigoureux la position du Mouvement : « ... le gouvernement actuel propose de revenir en arrière et de restaurer un scrutin où l'argent est roi et le député esclave et qui n'a jamais dans le passé assuré la stabilité ministérielle. »

## L'INDOCHINE SIX MOIS APRES LES ACCORDS DE GENEVE

Le 18 janvier, à 14 heures, sous la présidence de Robert Lecourt, le Groupe MRP ouvre un débat sur l'Indochine.

C'est **Motais de Narbonne**, sénateur MRP, qui fait un exposé d'information, à la suite d'un voyage sur place.

L'armistice a été accueilli avec soulagement par les combattants, qui avaient le sentiment de mener un combat incompris et méconnu.

Comme lien avec la France, le Vietnam ne conserve que l'amitié. C'est peu si l'on se réfère à la notion d'Union française.

Le gouvernement du Sud-Vietnam n'a pas souscrit aux Accords de Genève, ce qui lui permet de justifier – du moins le pense-t-il –, son immobilisme. Il a l'appui des Etats-Unis qui, d'ailleurs, ne sont pas sûrs de l'avenir.

Que veut la France ? Tenter la coexistence avec le vainqueur présumé de demain ? Pourquoi, en même temps, le gouvernement français conseille-t-il à nos compatriotes de quitter Haïphong avant la date prévue (en mai 1955) ? Si la coexistence est possible, tant mieux. Sinon, il faut en prendre note.

Le Président Diem ne peut pas assurer l'avenir du Sud-Vietnam. Et le gouvernement français ne remplit pas son devoir en s'inclinant devant les erreurs de la politique américaine.

Il serait pourtant encore temps de redresser la situation, de renforcer le pouvoir exécutif, de régler les problèmes pratiques. Ce serait une chance de pouvoir faire la comparaison entre les deux régimes. Le Nord sent le besoin du soutien communiste, le Sud sent le besoin de l'amitié française et américaine. Le véritable nationalisme peut encore naître de ces sentiments, qui se sont précisés sous l'effet de l'expérience.

Qu'attend-on pour faire promulguer par Bao-Dai une Constitution libérale ? Laisser faire les Américains, c'est courir à l'échec. Mendès-France croit qu'il n'y a plus rien à faire en Indochine. Ce sera bientôt vrai. Acceptons-nous d'attendre sans réagir ?

**Albert Gau** (Aude).- Ne devrions-nous pas dénoncer la violation des Accords de Genève par le Vietminh ?

**Max André**, conseiller de l'Union française.- Je m'inquiète de la lassitude de l'opinion publique à l'égard du problème communiste ; on s'abandonne facilement au fanatisme et l'on ne réagit plus guère à l'invasion du communisme dans l'Union française.

Pourtant, ceux qui, en Indochine, ont cru pouvoir s'accommoder du régime vietminh cherchent désormais à le fuir. Il est certain que tout accord conclu avec le Vietminh serait illusoire. On ne peut pas composer avec un régime qui n'admet pas lui-même de composer. L'utilité de la mission conduite par Jean Sainteny (délégué général français auprès de la République populaire du Vietnam) ne peut aller au-delà de la sauvegarde d'intérêts immédiats.

**Jean Cayeux** (Seine).- Ho-Chi-Minh est-il le représentant authentique du communisme ? Les élections générales qui doivent avoir lieu en 1956 seront-elles un succès communiste ? Peut-on envisager une sécession du Sud après les élections ?

**Jean Catrice.**- Après les informations que nous venons d'avoir, nous devrions décider d'agir. Mais que pouvons-nous faire ? Réclamer la défense des catholiques est un devoir. Sur le plan général, le MRP est mal placé : on l'accuse d'être amer des Accords de Genève et les autres groupes ont admis, eux, la politique d'abandon.

**Motais de Narbonne** répond aux questions.

On peut concevoir des accords économiques à la condition que les Français qui acceptent de rester au Tonkin ne soient pas soumis aux lois totalitaires du Vietminh. A ce sujet, le gouvernement français entretient l'illusion. On peut sauver le Sud-Vietnam du communisme : par la formation d'un gouvernement populaire et efficace, nationaliste, qui plaira mieux aux Vietnamiens que les Français, les Chinois et les Russes.

**Robert Lecourt.**- Je souhaite que les orateurs du MRP dans la prochaine discussion du budget militaire pour l'Indochine ne fassent pas de la rétrospective mais parlent de l'avenir.

#### UN TROISIEME ELU MRP ENTRE AU GOUVERNEMENT MENDES

Le 20 janvier, Mendès-France procède pour la quatrième fois au remaniement de son gouvernement. Il confie le Quai d'Orsay à Edgar Faure et c'est Robert Buron, ex-MRP, qui lui succède rue de Rivoli, en quittant la France d'outre-mer, où arrive **Jean-Jacques Juglas**, élu MRP du Lot-et-Garonne.

Ainsi trois élus MRP de 1951 se trouvent désormais dans le Gouvernement Mendès-France : Robert Buron, Jean-Jacques Juglas et André Monteil, qui a été secrétaire d'Etat à la Marine jusqu'au 3 septembre 1954 et qui est, depuis cette date, ministre de la Santé publique.

Le cas Juglas fait l'objet d'un court débat à la réunion du Groupe MRP du vendredi 21 janvier à 14 heures, présidée par Robert Lecourt (la 4<sup>e</sup> de l'année).

Juglas, qui était président de la Commission des Territoires d'outre-mer (en sa qualité de MRP), a consulté plusieurs membres du Groupe avant d'accepter la proposition de Mendès, expose le président du Groupe, et tous lui ont conseillé le refus. Au nom du Bureau, il a fait une démarche auprès de lui. En vain. Le Bureau a dû constater, dans ces conditions, que Juglas venait de se placer ainsi hors du Groupe.

Cette affaire fait des remous chez les radicaux : dans le Lot-et-Garonne, le radical Henri Caillavet considère le MRP Juglas comme un rival dangereux ; Mendès, pour le rassurer, lui offre de rester au gouvernement, avec les fonctions de secrétaire d'Etat à l'Intérieur, auprès de Mitterrand. Mais après deux jours de réflexion, Caillavet démissionne.

Au sein du Groupe MRP, lors de la réunion du 21 janvier, **Fernand Bouxom** fait observer que le Groupe MRP favorise lui-même « ces sortes d'évasion : il confie des présidences de commission à des amis indisciplinés ; et une fois entrés au gouvernement, ceux-ci ne sont sanctionnés que par le non-paiement de leur cotisation au Groupe !

**Robert Lecourt** lui répond qu'il est difficile au Bureau de sanctionner des indisciplines à l'avance.

C'est au cours de cette même réunion que **Georges Coudray** (Ille-et-Vilaine) et **Emile Halbout** (Orne) font des exposés critiques sur le projet de budget de la Reconstruction (les crédits de paiement sont diminués de 50 milliards par rapport à ceux de 1954).

#### QUATRE REUNIONS SUR L'ALGERIE ET L'AFRIQUE DU NORD

Dans la perspective d'un grand débat en séance publique sur la politique de Mendès-France en Algérie, en Turquie et au Maroc - qui se terminera le 5 février par la chute du gouvernement sous les coups d'un autre dirigeant radical, René Mayer, président du Conseil de janvier à juin 1953-, le Groupe MRP consacre

l'essentiel de quatre réunions à ces problèmes qui, au niveau politique, présentent des caractères particuliers.

#### Mardi 25 janvier, à partir de 14 heures, 5<sup>e</sup> réunion de l'année sous la présidence de Robert Lecourt.

**Robert Lecourt.**- On nous prépare un seul débat, à la fois sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie : c'est un mauvais procédé que nous avons déjà dénoncé. D'autre part, sauf fait nouveau, je reste hostile à un débat immédiat, afin d'éviter qu'il ne vienne torpiller les négociations actuelles entre la France et la Tunisie.

**Jean Catrice.**- Je souhaite un débat le plus tôt possible au sein du Groupe sur l'Algérie où la situation est grave. Et je suis favorable à un débat immédiat sur ce sujet en séance publique. Ce que craint Mendès, c'est surtout un débat sur la Tunisie : il espère obtenir une « façade » avant le 4 février pour se couvrir devant l'Assemblée. A mon avis, le MRP doit faciliter un débat immédiat sur la Tunisie.

**Daniel Boisdon** (ancien député du Cher sous les deux Constituantes, ancien président de l'Assemblée de l'Union française).- Je suis angoissé par la situation en Afrique du Nord. Je supplie le Groupe MRP de ne pas renverser le gouvernement sur l'Afrique du Nord. Beaucoup d'erreurs ont été commises par nous, même en Algérie.

**Robert Bichet** (Seine-et-Oise).- Avant Mendès, l'Algérie était calme ! C'est le Gouvernement Mendès qui a provoqué l'effervescence actuelle ! Le MRP ne doit manquer aucune occasion de renverser ce gouvernement et le plus tôt possible !

**Paul Coste-Floret** (Hérault).- Je suis partisan de dissocier les débats sur l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Je souhaite de nouvelles interpellations sur l'Algérie seulement et un débat immédiat sur ce sujet. J'estime que le MRP n'a pas de responsabilités dans la situation en Algérie. Pour renverser le gouvernement, il est plus efficace de trouver un terrain restreint, comme l'Algérie.

**Ahmed Aït Ali** (Alger -2<sup>e</sup> collège).- L'affaire d'Algérie a commencé le 8 mai 1945 dans le département de Constantine !

L'orateur fait l'historique de la situation en Kabylie et montre les difficultés de la tâche de la police, à la fois chargée d'une lourde responsabilité et accusée par des personnages officiels. Il rend compte de la réunion des maires d'Algérie. Il approuve ce qu'a dit Boisdon. Il pense que rien n'est insoluble en Algérie ; la difficulté c'est la méfiance. En réponse à une question d'Edouard Thibault, il affirme qu'aucun maire d'Algérie n'a critiqué le programme de réformes du gouvernement.

**Daniel Boisdon**.- Une crise ouverte sur l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ferait disparaître le regain de confiance des musulmans d'Afrique du Nord.

**Georges Coudray** (Ille-et-Vilaine).- Je ne crois pas au succès d'une manœuvre visant à dissocier les trois débats. Je ne suis pas d'accord avec Bichet. Je suis partisan d'une opposition constructive. Le terrain de l'Afrique du Nord me semble mauvais pour ouvrir une crise.

**Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne).- Le MRP est seul à demander la dissociation des trois sujets.

**Pierre Abelin** (Vienne).- Le gouvernement n'a rien fait pour obtenir l'appui de l'Assemblée. A mon avis, il n'y a pas que des hommes de droite qui souhaitent ouvrir la crise même sur l'Algérie. Je me sens proche de Bichet.

**Jean Cayeux.**- Le but de l'opposition est de renverser le gouvernement. Le meilleur terrain d'attaque est celui qui réussit. Certes, avant le débat, examinons quelle politique nous proposerons pour l'Algérie. Il faut dissocier l'Algérie de la Tunisie et du Maroc. Je suis favorable à un débat immédiat sur l'Algérie.

**Paul Coste-Floret.**- Moi aussi et je pense que c'est possible, les modérés ayant accepté notre point de vue pour avoir notre appui.

**Pierre Elain** (Mayenne).- L'opposition que le MRP pratique contre le gouvernement lui fait du tort dans le pays, en raison de sa forme systématique. Je souhaiterais une autre tactique.

**Fernand Bouxom** (Seine).- Si le MRP sauve Mendès sur l'Afrique du Nord, il ne pourra plus ensuite s'en débarrasser, alors qu'il le considère comme néfaste pour le pays. Je pense qu'il est possible de dire que le MRP condamne le gouvernement sur l'ensemble de sa politique. La condition est que le MRP fasse connaître son programme de remplacement et cherche une nouvelle majorité.

**A. Coste-Floret.**- Je considère comme un devoir national de renverser le gouvernement le plus tôt possible. Ce qu'on reproche au MRP, c'est de jouer le double jeu à l'égard de Mendès-France.

**Maurice Schumann (Nord).**- Je demande au Bureau du Groupe de se préoccuper de la réorganisation de la Défense nationale.

**Maurice Lucas (Manche).**- Je comprends à la fois Pierre Elain et Alfred Coste-Floret. Je note l'influence d'Ouest-France en faveur de Mendès-France.

**Robert Lecourt,** président du Groupe.- Le Groupe veut-il appuyer une demande de débat immédiat sur l'Algérie ?

Le Groupe se prononce pour. Au cas où les trois débats ne seraient pas dissociés, le Groupe se montrerait favorable à un débat immédiat sur les trois sujets.

*A la demande du gouvernement, le débat unique reste fixé aux 2 et 3 février.*

C'est ce 25 janvier 1955 qu'on apprend au Palais-Bourbon la décision de Mendès-France de nommer Jacques Soustelle, député Républicain Social du Rhône et ancien secrétaire général du RPF, au poste de Gouverneur général de l'Algérie (cette décision sera rendue officielle le lendemain à l'issue du Conseil des ministres).

Nul, pas plus Mendès-France que les autres, ne peut prévoir alors que Soustelle, en mai 1958, rejoindra clandestinement les putschistes d'Alger, qui l'accueilleront triomphalement.

## FEVRIER 1955

**Mardi 1<sup>er</sup> février, à partir de 14 heures, 7<sup>e</sup> réunion sous la présidence de Robert Lecourt.**

La 6<sup>e</sup> réunion a été tenue le 28 janvier à 14 heures sous la présidence de Maurice Lucas ; on y a décidé de voter contre le budget de la Radio.

La discussion des affaires d'Afrique du Nord reprend à cette réunion du 1<sup>er</sup> février, après l'examen des questions budgétaires à l'ordre du jour.

**Kenneth Vignes,** conseiller de l'Union française, fait le point sur les négociations franco-tunisiennes, qui, à son avis, ont pratiquement abouti aux résultats espérés. « Je pense, dit-il, que le MRP ne devrait pas condamner la politique tunisienne du Gouvernement et qu'il devrait expliquer son refus de voter la confiance avec des critiques sur d'autres points. »

**Iba Zizen,** conseiller de l'Union française.- Je reviens d'un séjour en Algérie. A mon avis, certains faits ont été grossis pour être exploités. J'affirme que le statut de l'Algérie a été bien accueilli, mais que la situation s'est ensuite dégradée en raison de l'attitude des représentants du premier collège (électoral). La constitution du Rassemblement Français a heurté les musulmans. Je redoute que l'attitude des adversaires du plan de réformes ne dresse l'un contre l'autre le bloc des Français originaires de la métropole et celui des Français musulmans. Le rôle du MRP est de contribuer à la détente. Le plan de réformes est devenu un cheval de bataille politique : les représentants du premier collège ne l'acceptent qu'après le rétablissement de l'ordre ; les représentants du deuxième collège estiment en revanche qu'il est impossible de retarder son application. **Je signale que les délégations du deuxième collège présentes actuellement à Paris sont l'émanation réelle des populations algériennes.** Je pense que dans cette affaire le MRP ne peut pas se solidariser avec la droite.

**Robert Lecourt.**- Je précise que ces délégués sont d'accord avec nous pour distinguer le problème algérien des problèmes tunisien et marocain.

**Hachemi Benchennouf,** membre de la délégation du 2<sup>ème</sup> collège venue à Paris, ancien député de Constantine (2<sup>e</sup> collège).- Les délégués représentent valablement le deuxième collège. Je demande au Groupe MRP d'être attentif aux réactions provoquées dans la population musulmane par les difficultés auxquelles se heurte le plan de réformes. En outre, j'affirme que l'opinion de la population d'origine européenne n'est pas exactement ce que l'on dit dans certains milieux. A ce propos, je note que moi-même je suis élu comme maire par le premier collège (de Khenchela).

**Le débat public s'ouvre le 3 février. A 14 heures, le Groupe MRP se réunit afin de poursuivre sa discussion sous la présidence de Robert Lecourt (8<sup>e</sup> réunion).**

**Robert Lecourt.**- Votre Bureau vous propose de ne pas inscrire d'orateur MRP dans la discussion générale. A notre avis, Mendès veut dresser un bilan des responsabilités afin de briser l'Assemblée en deux et s'attaquer ensuite à l'opposition. Je vous invite à rester calmes en séance. Notre explication de vote pourrait être faite par

Alfred Coste-Floret. Parmi vous, deux élus ont déposé un ordre du jour pour conclure le débat : Devémy sur l'Algérie, Alfred Coste-Floret sur la Tunisie et le Maroc.

**Roger Devémy** expose son texte.

**Jean Catrice** aimerait qu'il condamne les brutalités policières contre les populations loyales. **Clément Taillade** (né le 11 avril 1909 à Blaye-les-Mines, Tarn ; directeur de contentieux ; élu député du Tarn dès la première Constituante).- Je ne suis pas d'accord avec Catrice.

**Joseph Wasmer** (né le 1<sup>er</sup> septembre 1910 à Mulhouse ; avocat ; élu député du Haut-Rhin dès la première Constituante).- Je propose que le MRP dise ceci à la tribune : la politique proposée par le MRP en Afrique du Nord était la bonne ; ses adversaires sont aujourd'hui aux côtés de Mendès-France ; la confiance ne se détaille pas et le MRP n'a pas confiance dans le gouvernement.

**Francine Lefebvre** (Seine).- Il est regrettable que le Groupe MRP n'ait pas un orateur dans un débat aussi important.

**Robert Lecourt.**- Le texte déposé par Devémy est clair et sa publication a déjà porté beaucoup plus que ne le ferait une intervention noyée dans le fleuve des discours.

**Mohamed Bentaieb** (né le 24 décembre 1901 au Chélif, Alger-2<sup>e</sup> collège, propriétaire-agriculteur), député MRP d'Alger de 1946 à 1951.- Le MRP ne doit pas faire tomber le gouvernement sur l'Algérie, ce qui se ferait au profit des communistes. Que le MRP attende quelques jours encore !

Consulté, le Groupe décide de ne pas avoir d'orateur dans la discussion générale.

**Roger Demy.**- Je propose de ne pas modifier mon texte.

Le Groupe accepte.

.....

Au cours de sa 9<sup>e</sup> réunion, ouverte le vendredi 4 février à 14 heures, sous la présidence de **Robert Bichet**, le Groupe MRP délibère successivement sur :

- le nombre excessif des nominations dans l'Ordre de la **Légion d'honneur** par le gouvernement (interventions de Louvel, Defos du Rau, Viatte, Lacaze, Wasmer, Devémy, qui dénonce l'abus des décorations à titre civil) ;
- la réforme du Règlement de l'Assemblée (**organisation de la navette entre les deux chambres**) ;
- la clôture du débat sur l'**Afrique du Nord**.

**Jacques Fonlupt-Espéraber.**- L'orientation de la politique du gouvernement en Afrique du Nord est conforme au programme du MRP. Le Groupe n'a pas le droit d'ouvrir la crise sur ce terrain ; les musulmans penseraient que la France refuse les réformes. Des événements graves seraient à craindre.

**Roger Devémy.**- J'approuve l'intervention que Fonlupt vient de faire à la tribune à titre personnel. Toutefois, nous devons juger le gouvernement sur ses réalisations et non pas sur ses intentions. Or le bilan est négatif, en particulier en ce qui concerne l'outre-mer. Son équipe est disparate. Elle est inefficace. Elle inspire la méfiance. On nous dit : « Qu'ont fait les hommes du MRP au gouvernement ? » Moi je réponds : « Ils étaient barrés par les amis de Mendès-France ! » Le problème que nous avons à résoudre est le suivant : le gouvernement

actuel peut-il réaliser le programme qu'il présente ? Après l'Indochine, les comptoirs de l'Inde, l'Europe, quelle confiance pouvons-nous avoir ? Je voterai contre la confiance.

**Pierre de Chevigné** (Basses-Pyrénées).- L'intervention de Fonlupt m'amène à me demander quelle est la part de manœuvre dans les bruits que l'on fait courir sur d'éventuels événements graves en Afrique du Nord en cas de crise ministérielle. Certes, une précaution est à prendre : il faut expliquer notre volonté d'appliquer les réformes.

**Robert Bichet**.- Le MRP n'a pas le choix du terrain. Il doit profiter de ceux qui se présentent. Je note que Mendès, dans son discours, a rendu hommage au MRP pour sa position sur l'Afrique du Nord. Les musulmans sont donc informés. En raison des précédents de l'Indochine et de l'Inde, je ne peux faire confiance au gouvernement. Je suis favorable à la politique de l'autonomie, mais pas à celle de l'abandon.

**Mohamed Bentaieb**.- Les délégués musulmans de l'Assemblée algérienne venus à Paris sont unanimes à approuver les réformes, comme les trois quarts des délégués d'origine européenne... Si le MRP pense qu'après la crise il peut imposer un homme valable au ministère de l'Intérieur qui applique tout de suite les réformes, il peut voter contre le gouvernement. Mais en est-il sûr ? Dans le cas contraire, il court un risque immense. Mieux vaudrait pour lui de trouver un autre terrain, dans quelques jours.

**Georges Coudary**.- Je regrette certaines formes de l'opposition MRP : passion, questions personnelles... J'estime dangereuse une crise ouverte sur l'Afrique du Nord. Certes, les ordres du jour déposés par le MRP ont apporté quelque clarté mais ce n'est pas suffisant. Il faut une explication de vote sans équivoque. C'est à cette condition seulement que je pourrais voter contre la confiance. Le MRP est favorable aux réformes et il n'a pas confiance dans le gouvernement.

**Jacques Fonlupt-Espéraber**.- Le MRP et quelques autres ont des responsabilités dans la crise tunisienne. Il y a trois ans, la France aurait pu négocier sans l'intervention du Néo-Destour. Quant à l'Algérie, je pense qu'il s'agit aujourd'hui d'un duel entre l'équipe Borgeaud-René Mayer, c'est-à-dire le pire qui soit en Algérie, et les partisans d'une collaboration franco-musulmane.

**Kenneth Vignes**.- Me plaçant dans la perspective d'une crise ministérielle, j'estime que des précautions oratoires ne seront pas suffisantes. Il faudrait que le MRP puisse imposer ses vues en Afrique du Nord.

**Maurice Schumann**.- oui.

**Pierre-Henri Teitgen**.- Sauvé cette nuit, le gouvernement pourrait durer encore longtemps. Le MRP doit donc aujourd'hui peser au maximum contre le gouvernement. En revanche nous ne nous cachons pas que le terrain est mauvais. Prenons deux résolutions, faute desquelles abstenons-nous : ne pas donner la succession de Mendès à un homme de droite, faire appliquer les réformes en Afrique du Nord.

**Roger Devémy**.- Je me méfie des engagements solennels. Je note que pour éviter une certaine orientation de la crise le rôle des dirigeants est plus important que celui des députés et qu'il s'imposera plus tôt. A mon avis, il faut aider l'imagination de Monsieur Coty. A-t-on vu à cet effet notre ami Schneiter, président de l'Assemblée Nationale ? A-t-on un nom à lancer ? Sait-on que certains anciens, à tort ou à raison, ne valent plus rien à l'Assemblée ? A propos du problème algérien, nous pourrions discuter des abus de l'Administration, de la situation du monde ancien combattant...

**Joseph Dumas** (Seine).- Si le Gouvernement est renversé, je ne veux pas d'une succession assurée par un gouvernement de droite ou MRP .... Je me demande si l'engagement pris par Teitgen peut être tenu.

**Mohamed Bentaieb**.- Je crains que le MRP ne puisse pas obtenir le ministère de l'Intérieur.

**Robert Lecourt**.- Je souhaite que le vote du Groupe soit correctement interprété. J'enregistre que Mendès a évoqué les deux ordres du jour du MRP en séance publique et aussi le fait, reconnu par tout le monde, que le débat d'aujourd'hui porte sur la politique

générale. Aux questions posées par Devémy, je ne peux pas répondre. Chacun sait que les dirigeants ont fait beaucoup d'efforts dans le sens souhaité mais on sait aussi que la suite sera dure. Personne ne sait comment se terminera cette crise, si elle est ouverte.

Consulté, le Groupe se prononce à la majorité en faveur d'un vote contre la confiance.

## L'ASSEMBLEE RETIRE SA CONFIANCE AU GOUVERNEMENT MENDES-FRANCE

Le 6 février, l'Assemblée Nationale refuse sa confiance au Gouvernement Mendès-France par 319 voix (la majorité absolue est de 314) contre 273 et 22 abstentions.

Parmi les 84 députés MRP :

- 5 ont voté pour : Aït Ali, Fonlupt-Espéraber, Hutin-Desgrées, Reille-Soult, Sanogo.
- 73 ont voté contre.
- 4 se sont abstenus : Aubin, Elain, Gau, Ranaïvo
- 1 n'a pas pris part au vote : Schneiter, président de l'Assemblée ;
- 1 était absent par congé : Ihuel.

Sept mois et demi auparavant, le 17 juin 1954, Mendès-France avait été investi par 419 députés ; il lui en reste 273 ce 4 février 1955, soit 146 de moins ; les 95 communistes sont repassés dans l'opposition.

C'est pour lui une déroute morale, qui lui fait commettre une faute : contrairement à la tradition parlementaire, il monte à la tribune dès la proclamation des résultats et lit une déclaration préparée, où il fait l'éloge de l'action de son gouvernement. François de Menthon, vivement applaudi, proteste. Mendès persiste : « L'Assemblée, au moment où elle vient de renverser le gouvernement, ne se montre pas digne des responsabilités qui sont les siennes. »

Mais qui donc a changé de camp, entre le 17 juin 1954 et le 4 février 1955 ?

Le 17 juin, 10 députés MRP avaient voté l'investiture de Mendès : Aubin, Bouret, Buron, Couston, Elain, Fonlupt, Hulin, Monteil, Reille-Soult, Sanogo. Parmi ces dix, Buron et Monteil, devenus ministres, avaient quitté le groupe MRP ;

Le 4 février, Juglas, devenu ministre peu auparavant, vote la confiance, mais il n'est plus au Groupe MRP. Aubin et Elain s'abstiennent au lieu de voter pour. Bouret, Couston, Hulin, qui avaient voté l'investiture, votent contre. En revanche Aït Ali et Hutin-Desgrées, qui n'avaient pas voté l'investiture, votent la confiance ce 4 février.

Au total, le MRP n'est pour rien dans le scrutin de confiance négatif qui entraîne la chute de Mendès, contrairement à ce qu'écriront bon nombre d'historiens. Les responsables de cette chute, en sont les radicaux (membres du groupe radical, comme Mendès) ; les modérés (Indépendants, Paysans, ARS), à qui Mendès a confié à certaines périodes les Etats associés (Indochine), la Défense nationale, l'Agriculture ; les Républicains sociaux (ex-RPF), qui ont occupé des ministères importants (Défense nationale, Travaux publics et Transports, Logement et Reconstruction) ; et aussi, bien sûr, les 95 communistes, qui, eux, du moins, n'ont pas eu de ministres dans le gouvernement Mendès.

## DE PINAY A EDGAR FAURE, UNE CRISE DE 19 JOURS

Pour former un nouveau gouvernement, le président de la République commence par faire appel à Antoine Pinay, le représentant de la droite modérée. Est-ce le signe qu'il faudrait aider René Coty à avoir un peu plus d'imagination, comme l'a demandé Roger Devémy avant le scrutin de confiance ?

Le Groupe MRP se réunit le lundi 7 février à partir de 14 heures (10<sup>e</sup> réunion) sous la présidence de Robert Bichet pour en parler, ou presque ...

**Robert Lecourt**.- J'ai été reçu par Coty, qui voulait faire appel à Pinay. Je lui ai exposé le peu d'écho qu'un tel choix aurait au MRP ou ailleurs. Pinay, pour le moment, ne m'a pas convoqué. Mon opinion :

nous devons écouter ses propositions tout en lui faisant remarquer que son idée d'union nationale est valable mais illusoire.

**Francine Lefebvre.**- J'estime que Lecourt sait ce que le Groupe MRP pense de Pinay !

**Joseph Dumas.**- J'ai noté ce que Teitgen nous a dit vendredi : pas d'homme de droite ! De toute façon, le MRP va orienter le déroulement de la crise. Voici ma proposition : fidélité au MRP, hostilité à Pinay, qui est l'homme de la droite. S'il tient bon, le MRP peut arriver là où il cherche à aller depuis des mois !

**Georges Bidault.**- Toute exclusive à l'égard d'une personne serait inopportune. Cela dit, j'approuve Dumas mais j'ajoute : soyons prudents dans la forme. Il faut défendre le programme du MRP mais aussi rouvrir les dossiers, allégés, sur certains scandales, dans l'intérêt de la nation.

**Charles Barangé.**- Il faut répondre à Pinay : oui pour l'unité nationale, donc oui à un gouvernement avec la SFIO.

**Joseph Dumas.**- L'heure du MRP n'est pas venue. C'est l'heure de la SFIO et la SFIO l'admettra si le MRP le veut. Faisons confiance à notre Bureau pour qu'il en soit ainsi. Je redis et j'affirme que la SFIO est prête à prendre le pouvoir et qu'il ne lui reste à régler qu'une question d'homme.

**Fernand Bouxom.**- La formule Barangé ne garantit pas le MRP contre une acceptation de Pinay. Après que la SFIO aura refusé l'unité nationale, le MRP serait invité à choisir et il sera bien embarrassé.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Je souhaite que le MRP renforce sa cohésion dans la perspective de difficiles épreuves. Désormais, en raison de la révision de la Constitution, il faudra décider de la participation avant l'investiture. Je propose que le Groupe se prononce désormais sur le principe de la participation et sur le choix des ministres MRP.

Suspendue à 15heures10, la séance est reprise à 15heures30 sous la présidence d'**Edouard Moisan**.

**Michel Mercier** (Indre-et-Loire).- Oui à la proposition Teitgen mais avec un vote à bulletins secrets et un quorum.

**Pierre-Henri Teitgen.**- La condition du quorum ne pourrait pas être respectée, en raison des délais très brefs imposés au groupe durant les crises.

**Fernand Bouxom.**- Appliquons nos règles, déjà établies, pour éviter de donner l'impression de vouloir faire des exceptions cette fois-ci.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Oui.

**Joseph Defos du Rau** (Landes).- Finalement, en raison des absences, c'est notre Bureau qui garde tous les droits. Cela ne me gêne pas.

**Germaine Peyroles** (Seine-et-Oise).- Je suis d'accord avec Bouxom.

**René Penoy** (Ardennes).- Je suis hostile à la condition du quorum.

**Edouard Moisan** met aux voix une motion Teitgen sur l'agrément des élus MRP appelés à entrer dans le gouvernement.

Cette motion est adoptée : « Le groupe MRP, rappelant les dispositions de son Règlement, confirme qu'en cas de crise : il doit d'abord approuver le principe de la participation au gouvernement ; il doit ensuite autoriser individuellement chaque camarade sollicité d'entrer dans le nouveau gouvernement à accepter cette offre. En conséquence, tout camarade qui accepterait une fonction ministérielle sans autorisation préalable du Groupe s'en exclurait de lui-même.

Deux jours plus tard, le mercredi 9 février. **Henri Lacaze** ouvre la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe, à 10 heures 30.

**Robert Lecourt** rend compte de l'entretien qu'il a eu la veille avec **Pinay**, en compagnie d'**Alain Poher**. La discussion a été cordiale. Pinay leur a dit qu'après l'œuvre de stabilisation de 1952 (la sienne), il convenait de passer aux réalisations sociales ; qu'il veut faire un grand ministère des Affaires sociales ; qu'il a l'intention de réformer l'armée, dont il fait une vive critique ; qu'il est favorable aux réformes en Afrique du Nord, qu'il pense aussi à des réformes économiques et sociales en Algérie, notamment à la réforme agraire ; qu'en ce qui concerne l'Europe il veut reprendre

des initiatives dans le domaine économique, qu'il pense à un élargissement de la compétence du Pool charbon-acier ; qu'il poursuivra la réforme fiscale ; qu'il veut faire un effort considérable en faveur des catégories intéressées « par les budgets réservés ». qu'il se propose de réduire les zones de salaires, d'accroître l'allocation de chômage et de majorer légèrement le salaire minimum. Pinay leur a affirmé aussi qu'il avait reçu un accueil sympathique de la SFIO, notamment de Christian Pineau ; la délégation socialiste a été sensible à son intention de pratiquer une politique étrangère bi-partisane. Il a enfin proposé à la SFIO de participer à son gouvernement mais sans beaucoup d'illusion.

La délégation MRP a alors insisté sur les difficultés d'une majorité étroite face à une forte opposition de 300 membres ; elle lui a demandé de tenter un nouvel effort auprès de la SFIO. Impression générale de Lecourt et Poher : Pinay veut se présenter devant l'Assemblée quelles que soient les difficultés ; il veut se libérer de sa réputation d'homme de droite ; il a tiré la leçon de l'expérience Laniel, soutenue par le MRP dans des conditions toutes différentes de la sienne.

**André Colin** rapporte les travaux de la Commission exécutive : une large majorité s'est prononcée contre la participation, seul problème qui lui était posé pour l'heure.

Le débat est ouvert (il sera très long).

**Edouard Thibault** (Gard).- Je pose le problème de l'efficacité des méthodes d'information du MRP : comment expliquer le choix fait par Monsieur Coty ? Le président de la République était-il informé, oui ou non, des sentiments du MRP ? Lecourt et Poher n'y sont pour rien, mais le travail n'était pas préparé. Que disent les militants MRP ? Non à Pinay ! Ce qu'ils veulent, c'est une collaboration avec la SFIO. Est-ce possible ? Si un gouvernement socialiste est possible il ne pourra pas durer, en raison des attaques qui viendront de Mendès-France. Bref, nous voici devant Pinay. Pouvons-nous soutenir un gouvernement sans y participer ? C'est la formule la moins explicable. Qui viendra après Pinay ? Faute de trouver une échappatoire, il faudra accepter la participation.

**Edouard Moisan.**- Aujourd'hui, le Groupe ne doit se prononcer que sur la participation. Sa décision aura une conséquence sur la suite.

**Jean Letourneau** (Sarthe).- Je tiens à dire que Pinay, en 1952, a toujours été loyal envers Robert Schuman et moi-même quand nous fûmes attaqués. Je souhaite que la réponse du MRP à Pinay ne soit pas agressive. Je comprends les difficultés que rencontre le MRP et les risques d'un Front Populaire SFIO-PC. Je ne crois pas qu'il soit possible, dans l'Assemblée actuelle, de faire quelque chose de durable sans un accord du MRP avec les modérés. La SFIO ne veut pas collaborer avec nous. Il faut vivre avec la réalité politique et ne pas construire des mythes, du genre « Pinay réactionnaire » (ce qui est faux), qui nous barrent ensuite la route.

**Albert Gau** (Aude).- Je rappelle l'engagement que Teitgen nous a demandé à tous vendredi dernier : « Ne renversons pas Mendès si nous ne sommes pas sûrs de refuser un homme de droite. » Je ne comprends pas le choix de Pinay par Coty. Qui a conseillé Coty ? Qu'a fait Bidault dans cette affaire ?

**Georges Bidault.**- J'ai depuis longtemps alerté Coty sur les difficultés actuelles.

**Albert Gau.**- Je réclame le contrôle strict des ministres MRP. A propos de l'Afrique du Nord, je pense qu'il y a des crimes que nous portons tous sur la conscience.

**Paul Gosset** (Nord).- Je crois que la SFIO ne veut pas collaborer avec le MRP. Avons-nous eu assez de contacts avec les socialistes ? Edgar Faure vaut-il mieux que Pinay ? Pouvons-nous obtenir d'un autre plus que de Pinay ? Là est la question.

**François de Menthon.**- Je suis favorable au soutien conditionnel sans participation. Il ne s'agit pas pour moi de torpiller la tentative Pinay mais je pense que le Mouvement et le Groupe ne pourraient pas supporter un choix catégorique pour ou contre. L'essentiel est de savoir si le MRP sera ou ne sera pas dans le gouvernement qui passera pour celui de la droite par opposition à celui de la gauche et du mouvement mendésiste. Je pense que nous devons éviter de donner la caution qui résulterait de notre participation ; nos ministres seraient les

otages du gouvernement. D'ailleurs, en restant à l'extérieur, le MRP aurait plus de force à l'égard du gouvernement.

**Fernand Bouxom.**- Nous y voici ! Nous suivons notre pente habituelle dans les crises. On a parlé d'unité nationale, le lendemain on a parlé d'investiture, aujourd'hui on parle de participation. Mes chers camarades, nous allons vite, trop vite ! Le programme de Pinay est bon, nous dit-on. Bien sûr ! A-t-on jamais vu de mauvais programme ? Pour avoir une action sur un gouvernement, il faut y participer, contrairement à ce que dit de Menthon. Il suffit de nous rappeler le Gouvernement Laniel. En fait, le choix est purement politique. Le MRP a lutté contre Mendès, avec raison : va-t-il aujourd'hui voter pour le chef des droites, va-t-il délibérément choisir le bloc des droites ? Quel avantage en tirera-t-il ? Rien ! Il y perdra ses électeurs au profit de Pinay ! Ne parlons plus d'intéresser les syndicats, les jeunes ... Avec Pinay, nous perdrons tout : nos électeurs, nos militants, notre vocation.

**Paul Couston** (Vaucluse).- Mendès est de gauche, d'une fausse gauche, du moins, mais Pinay est de la droite authentique. A quoi nous conduirait le soutien ? A l'opposition conditionnelle ! Ce serait difficile. Qui y aura-t-il après Pinay ? Les dirigeants du MRP peuvent-ils nous le dire ? Y a-t-il une chance pour un socialiste, pour un MRP ? Avons-nous encore le choix ?

**Jean Catrice.**- Depuis deux ans, le MRP dénonce les malversations de Pinay, l'homme de droite, le néo-libéralisme. En votant pour Pinay, le MRP perdrait l'audience du peuple et des paysans ; il favoriserait la naissance de la Nouvelle Gauche. Que pourra faire Pinay, avec ses amis modérés ? Du progrès ? Ce n'est pas sérieux ! A propos de ce qu'a dit Thibault, je pense que Mendès ne s'attaquerait pas à un gouvernement socialiste mais sûrement qu'il le ferait contre un gouvernement Pinay.

**Joseph Dumas.**- Oui, Mendès s'attaquerait à Pinay, qui n'est pas un bon orateur. Je rappelle que vendredi dernier nous avons pris l'engagement de refuser Pinay. Où est la vocation du MRP ? Dans le bloc des droites ? Après Pinay, un radical ? Ce ne sera pas mieux, mais n'y a-t-il vraiment rien d'autre ? Je ne veux ni d'un modéré, ni d'un radical, ni d'un MRP ; seul un socialiste doit résoudre cette crise et, à mon avis, c'est possible, j'en suis sûr. En conscience, je ne pourrai admettre que le MRP vote pour Pinay.

**Robert Schuman.**- Je pense que le MRP ne peut pas choisir entre la droite et la gauche. Quels seraient les critères d'un choix ? La politique étrangère ne le permet pas. Voulons-nous un MRP ? Ce n'est pas possible si nous jetons l'exclusive contre d'autres. Un gouvernement socialiste ? Je n'y crois guère en raison des difficultés que traverse la SFIO. Je suis hostile au soutien sans participation. Cette formule exprime la méfiance ; elle entraîne l'instabilité ; elle ne peut se justifier devant l'opinion publique. Je ne peux accepter que Pinay et son gouvernement soient systématiquement critiqués. Pinay a fait voter la CECA (le Pool charbon-acier) au Conseil de la République et l'a défendue dans des moments difficiles. Je crois que Pinay fera une politique européenne. Nos amis étrangers ne comprendraient pas notre refus de participer à un gouvernement Pinay. Un échec de Pinay ferait le jeu d'un autre, qui ne serait pas européen.

**Jean-Marie Louvel** (Calvados).- J'approuve Schuman, Thibault et Couston. Me référant au programme de Pinay, je ne vois pas les raisons de le refuser. Au surplus, je ne vois rien derrière Pinay, sinon l'impasse... Auriol peut-être.

**Marie-Madeleine Dienesch** (Côtes-du-Nord).- Nos militants ne comprendraient pas la participation du MRP à un gouvernement Pinay. Il faut réfléchir aussi aux chances de succès de Pinay dans son action. Aurait-il l'adhésion des masses populaires ? L'expérience Pinay de 1952 a été mauvaise. Nous l'avons dénoncée. Allons-nous recommencer une expérience dont nous avons tellement souffert ? Il faut exiger une majorité qui s'engage à durer jusqu'aux élections (alors prévues pour juin 1956) Ce peut être le motif de notre refus.

**René Penoy.**- Le MRP est critiqué pour avoir fait tomber Mendès. Moi je ne regrette rien... Les fédérations socialistes nous sont hostiles. Je ne vois pas comment expliquer un refus à Pinay dans

l'opinion. Je propose d'accepter la participation, sans enthousiasme.

**Pierre Pflimlin.**- La solution socialiste est souhaitable mais en fait elle est exclue. On ne peut avoir la solution MRP, on ne veut pas d'un radical. Reste un modéré. Son programme sera-t-il appliqué ? Je rappelle l'action de Pinay et sa loyauté, sur le Code du travail outre-mer en particulier. Je ne crois pas à la formule du soutien sans participation. Pour être efficaces, participons. Soyons efficaces avant les élections.

**Germaine Poinso-Chapuis** (Bouches-du-Rhône).- Attention, dans le cas d'un oui à Pinay, toute ma fédération (départementale MRP) réagira jusqu'à la démission collective ! Cela dit, je ne me servirai pas de cet argument. Je veux faire mon jugement en fonction de la donnée politique du moment. Mendès vient d'être renversé. Il a eu un écho de gauche dans le pays. Cette mystique existe. Le MRP ne peut faire tomber l'homme de gauche qu'à la condition de ne pas le remplacer par l'homme de droite. Mendès, qui est de droite, avait une résonance de gauche. C'est une question de mystique et de symbole. Ce sont des apparences mais elles comptent aujourd'hui. Il s'agit du passage de la gauche symbolique à la droite symbolique. Le succès de Pinay ce serait la plus grande victoire de Mendès ! La Nouvelle Gauche n'a actuellement aucun sens. Mais le retour de Pinay la ferait naître et prospérer. Toute une fraction populaire se détacherait de nous. Le MRP se couperait en deux. Il aurait perdu sa vocation. En outre, servirions-nous la cause européenne en votant Pinay ? Y aura-t-il une politique européenne solide sans l'appui des masses populaires ? La CED a échoué parce que les masses populaires avaient été entraînées contre elle ! Si l'on identifie l'Europe à la droite, l'Europe est perdue ... Je suis hostile au soutien sans participation. Je rejoins Dumas : pas d'astuce dans cette affaire ! Chacun espère que le voisin dira non à Pinay ; ce ne doit pas être notre méthode. Je pense qu'il faut mettre la SFIO au pied du mur. Alors seulement nous serions libres d'accepter un modéré. Le terrain n'est pas encore déblayé.

**Roger Devémy.**- Je suis hostile au soutien sans participation. Pinay méprise l'Assemblée, il l'a montré.

**André Burlot** (Indre-et-Loire).- Je rappelle l'aide que nous a apportée Pinay dans l'élection de Michel Mercier (élection législative partielle).

**Edouard Moisan.**- Je ne conteste pas les témoignages de nos amis qui furent ministres de Pinay (en 1952). Il n'y a pas pour moi de question de personne. Mais il y a, qu'on le veuille ou non, une droite et une gauche, entre lesquelles la coupure peut être mortelle et que le MRP s'est donné pour mission d'éviter. Pinay a peu de chances d'être investi, encore moins de durer. A chaque crise, le MRP sera placé dans une situation effroyable. La rupture du Groupe, puis du parti, sont à craindre sérieusement. Le Groupe se divisera dans le scrutin d'investiture mais, cette fois-ci, en même temps, sur la composition d'un gouvernement comprenant des ministres MRP ; des députés MRP voteront contre des ministres MRP ! Que serait le MRP sans ses militants ? Un parti « arrondissementier », indépendant. L'unité du parti serait brisée. Les jeunes nous quitteraient. Le peuple aussi.

**Jacques Fonlupt-Espéaber.**- Je note que le gouvernement Pinay sera de droite, que la majorité sera de droite aussi. Est-ce la place du MRP ? Le MRP voulait séparer le catholicisme de la droite. A droite, le MRP sera dilué par la droite dans la droite. La confusion sera rétablie entre l'Eglise et la réaction.

**Henri Dorey** (Belfort).- J'approuve Bouxom, Poinso-Chapuis et Moisan.

**Maurice-René Simonnet** (Drôme).- Moi aussi.

**Robert Lecourt.**- J'estime que Pinay s'est efforcé de mieux nous comprendre depuis deux ans. Je pense qu'il a été lancé trop tôt. Il l'a dit à Coty, mais c'est fait... Je ne vois pas comment Pinay pourra gouverner avec la majorité réduite dans laquelle il s'enferme. Que pourra-t-il faire sous la menace permanente d'être mis en minorité sur l'Europe, sur le budget, sur l'Afrique du Nord... Il tombera dans quelques semaines. Je crains surtout la coupure de l'Assemblée et du pays en deux. Allons-nous favoriser le Front Populaire ? Nous allons choisir. Nous pouvons le dire à Pinay. J'approuve l'idée de de Menthon.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Avant la révision constitutionnelle, il était impossible, avec la condition de la majorité absolue (314 voix), de faire un cabinet de droite pure ou de gauche pure. Mais depuis la

révision c'est possible. Question : oui ou non est-ce dangereux de pousser au regroupement de la gauche derrière Mendès-France ? Oui ! Mais, après Pinay, le MRP se trouvera devant un gouvernement Edgar Faure et Mendès-France sera le chef de l'opposition et aussi du gouvernement par personne interposée. Ce sera aussi dangereux. Ce n'est pas tout : Pinay fera éclater le Front européen en rejetant les socialistes européens dans les bras de Jules Moch et de Naegelen. Il faut considérer en outre la vocation du MRP, son isolement après le refus de Pinay ou de déchirement de ses militants en cas de oui à Pinay. Cet inventaire fait, on voit qu'il n'y a pas de bonne solution. La moins mauvaise est celle que propose de Menthon (le soutien conditionnel sans participation).

**Georges Bidault.** - J'approuve ce que Teitgen vient de dire, sauf sa conclusion. Je regrette que le MRP soit toujours le dernier à se prononcer. Un socialiste ? Je note que la SFIO approuve Mendès. Alors qu'avons-nous fait depuis six mois si nous voulons un socialiste ? Le MRP critique l'action de Mendès ; mais Pinay ne la

continue pas : il brise avec lui. Après Pinay, nous aurons Edgar Faure, c'est-à-dire pire. Pour le moins, disons à Pinay que nous n'avons pas d'exclusive contre lui. ... Je ne crois pas au système du soutien sans participation. Cependant, si c'est le seul moyen de maintenir ce qui nous est cher, à la rigueur, je l'accepterais. Je souhaite que notre réponse ne soit pas immédiate.

**Henri Lacaze**, président de séance, constate que le débat est clos et met aux voix l'éventualité de la participation du MRP au gouvernement que se propose de constituer Antoine Pinay

Par 27 voix contre 23 et 4 abstentions (sur 84 membres), le Groupe MRP répond « non ».

La veille, la Commission exécutive, avait abouti à la même conclusion par 28 voix contre 8.

Le lendemain de la décision du Groupe, le 10 février, Pinay se rend à l'Élysée et annonce à Coty qu'il renonce à son entreprise ; tout en lui conseillant de faire appel à une personnalité du MRP pour dénouer la crise. Et il cite même Pierre Pflimlin.

Libres propos

## MAIS DE QUOI DONC EST MORT LE MRP ?

### Histoire d'un mal électoral inoculé par l'ambiguïté

**Ce non à Pinay et les circonstances dans lesquelles il se produit, en février 1955, juste après la chute du Gouvernement Mendès-France, constituent un événement capital dans l'histoire du MRP, qui va de novembre 1944 à la fin de 1965.**

**Le mental y joue un rôle considérable.**

● Les résultats du vote intervenu au sein du Groupe MRP de l'Assemblée Nationale, le 9 février 1955, en conclusion d'un débat qui a duré quatre heures, à savoir 27 voix pour le non, 23 pour le oui, 4 abstentions volontaires et 30 non-participations au vote (il y a 30 absents au moment du scrutin), traduisent sa division en trois groupements d'une importance numérique à peu près égale (un tiers chacun) :

- le premier ne veut gouverner que dans la gauche et avec la gauche ; il a sonné l'alarme dès 1949 (voir notre page 12)
- le deuxième accepte de gouverner avec la droite, faute que l'on puisse convaincre la SFIO de revenir dans une majorité, sachant que la SFIO, en raison de ses divisions, est incapable de faire un choix ;
- le troisième se désintéresse de ce débat qui, renouvelé chaque année à l'occasion des crises ministérielles – dues à la fragilité de la Troisième Force –, n'a jamais permis de trouver la bonne solution.

● Parmi les 25 députés qui sont intervenus dans cette réunion du 9 février, les plus nombreux (ils sont 12) appartiennent au premier de ces groupements. Ils sont optimistes, volontaristes, prêts à prendre des risques électoraux. Plusieurs d'entre eux manifestent des qualités de tribun – on pourrait même parler de tribun de la plèbe, comme on disait dans la Rome antique, – tels l'abbé Albert Gau, Fernand Bouxom, Jean Catrice, Joseph Dumas, Germaine Poinso-Chapuis (étincelante ce jour-là), Edouard Moisan...

Huit autres appartiennent au second groupement. Leurs interventions sont brèves, tristes, elles ressemblent à des excuses. Ils sont résignés. A quoi ? Ce n'est pas la question du jour ! Seul, parmi eux, Georges Bidault conserve vivacité et humour. « Après Pinay, nous aurons Edgar Faure ! » prédit-il avec clairvoyance. Mais il ajoute aussitôt : « ... c'est-à-dire pire ». Preuve qu'il reste libre de ses opinions sur les hommes.

Les cinq derniers, dans cette liste des 25 intervenants, ont eux aussi leurs raisons.

Paul Gosset, élu du Nord, pose toutes les questions que tout le monde se pose et, ne trouvant aucune réponse, il les demande aux autres.

Et, à côté de Gosset, il ya les dirigeants, qui sont réunis par la même préoccupation : éviter que la rupture du parti et celle du Groupe ne soient durables. Ainsi André Colin, secrétaire général, se limite-t-il à rapporter le « non » de la Commission exécutive, tombé comme un couperet avec 28 voix contre 8. Ce qu'il en dit ? Rien ! François de Menthon, qui a été trois fois président du Groupe, propose un soutien « conditionnel » sans participation. Le mot « conditionnel » plaît, parce qu'il est nouveau bien qu'il n'apporte rien de neuf. Président national du MRP, Pierre-Henri Teitgen adopte la formule. Robert Lecourt, président du Groupe en exercice, la fait sienne aussitôt. Aucun des trois ne la prend au sérieux, mais elle leur rend un grand service : elle leur permet de ne pas choisir entre le oui et le non, de ne pas donner la préférence à l'un des camps contre l'autre et de préserver ainsi l'unité du Mouvement

● Ont-ils réussi ? pour les semaines à venir, oui. A plus lointaine échéance, non, car cette répartition des élus MRP en trois courants met en lumière – avec une clarté encore jamais atteinte jusque là –, l'ambiguïté du Mouvement au niveau électoral. Une ambiguïté qui ne peut pas être effacée – la suite des événements le montrera –, car elle est en quelque sorte « de fondation ».

Le premier courant (celui du premier groupement autour du non à Pinay dans le vote du 9 février au sein du Groupe) veut donc gouverner dans la gauche et avec la gauche. Il a pour base les militants (le vote intervenu à la Commission exécutive le confirme), les syndicalistes et les élus issus des milieux populaires. Il réclame la fidélité aux origines, au Sillon, au programme du Conseil national de la Résistance, aux grands desseins des chrétiens engagés dans la Résistance, au manifeste révolutionnaire issu du congrès de fondation en novembre 1944, aux grandes réformes économiques et sociales de la Libération, que la droite modérée et le RGR libéral contestent de plus en plus ouvertement...

Dans le deuxième courant, on est beaucoup plus sensible aux effets que la réorganisation des forces de droite (pratiquement absentes au moment de la Libération) a provoqués dans les élections depuis 1947 : le succès, massif, du RPF aux élections municipales, son maintien à un niveau important aux élections législatives de 1951, les progrès plus lents mais rentables des modérés, regroupés dans le Centre national des Indépendants, et du RGR (radicaux et UDSR) où les arbitrages sont rendus le plus souvent par des partisans du libéralisme économique et de la pause sociale. Et le constat que l'on y établit est indiscutable : la moitié des électeurs MRP au niveau national (les deux tiers dans certains départements) de 1945 et 1946 ont voté ensuite pour l'une ou l'autre de ces trois formations nouvelles parce qu'elles correspondaient mieux à leurs convictions ou à leurs intérêts. La droite catholique, surtout elle, retrouvait ses marques.

De ce constat naît une idée : ces formations nouvelles n'ayant pas toutes les qualités, même aux yeux de leurs partisans – dans le jeu des crises ministérielles, la droite se surpasse -, pourquoi ne pas essayer de faire revenir au MRP (moins joueur) une partie de leurs électeurs ? Sachant que refuser de gouverner avec la droite ce serait leur fermer la porte ...

Le troisième courant est tenté par l'exploration d'une troisième voie, celle du Centre, à égale distance des deux blocs.

C'est une question de tempérament : la conciliation, la prudence, la mesure...

C'est aussi éluder la difficulté : pour gouverner ou du moins participer au gouvernement, un MRP centriste ne serait pas dispensé de choisir entre une alliance à droite et une alliance à gauche puisque le Centre, en France, est minoritaire.

Mais le MRP peut-il faire autre chose, en 1955, que de « voir venir » ? L'aventure, ce serait aventureux.

● C'est sur cette voie centriste, effectivement, que les élus MRP, en majorité, s'engagent en février 1955, en participant à un gouvernement formé par Edgar Faure, radical de droite, pour mettre fin à la crise ouverte par la chute de Mendès-France.

Les effets en seront rapides et brutaux pour les élus MRP, prévisibles pour les uns, étonnants pour les autres.

Electoralement, en effet, ce choix va leur coûter de perdre la confiance d'une partie importante de leur électorat populaire, attiré par le langage (plus que par l'action elle-même décevante) du Front Républicain, diffusé massivement par les médias ; sans leur apporter une reconquête quelconque sur leur droite, qui a trouvé son confort ailleurs.

La première sanction va venir avec les élections du 2 janvier 1956, qui suivent la dissolution de l'Assemblée Nationale, où une majorité cohérente restait introuvable : le MRP va sauver ou gagner 74 sièges. Avec seulement 11,1% des suffrages, mais son isolement sur l'échiquier politique va s'aggraver, au point qu'on ne lui offrira même pas de participer aux futurs gouvernements (Guy Mollet et Bourges-Maunoury), du moins jusqu'en novembre 1957, quand il y aura le feu dans la maison (Félix Gaillard).

Ainsi, le MRP est-il abandonné sur sa droite par un électorat qui n'a jamais accepté son programme. Ainsi est-il affaibli sur sa gauche par le départ d'une partie de ses électeurs et de ses militants, ceux qui s'en tiennent à ses convictions originelles (le devoir de changer la société) et à ses promesses, même s'ils prennent en compte le travail qu'il a fait au niveau gouvernemental et au niveau parlementaire, sous le Gouvernement Laniel par exemple. Ainsi s'ouvre-t-il sur un Centre mal défini, toujours minoritaire, tirailé sur tout sauf sur la construction de l'Europe des peuples. Ainsi va-t-il disparaître lentement, pendant dix années tout au long d'une retraite exécutée en bon ordre, dans la discrétion et dans la dignité. Mais aussi dans la tristesse...

Son dernier congrès se tiendra à Vichy, en mai 1965.

Un mois plus tard, le projet de Grande Fédération, inspiré par l'idée de travaillisme, échouera ; ce ne sera pas faute d'une bonne volonté chez ses auteurs, mais de leur inaptitude à saisir une occasion qui se renouvellera pas. Au Congrès de Vichy, les militants avaient mis dans ce projet leurs ultimes espoirs de renaissance et de fidélité. Mais c'était trop tard ; le mal avait déjà brisé leur capacité à sortir leurs dirigeants de leur résignation et de leur peur de l'inconnu.

En décembre, c'est le dernier président national du MRP, Jean Lecanuet, qui mettra de Gaulle en ballottage au premier tour de l'élection présidentielle.

Mais il y aura le second tour... Et toute la place sera alors faite à la monarchie républicaine, à la pensée dominante et, peu à peu, au rôle arbitral de l'argent. Le MRP ne sera pas de cette fête-là.

### Jacques Parini

**P.S** A la suite des élections législatives de novembre 1958, les premières de la Cinquième République, le Groupe MRP de l'Assemblée Nationale prend le nom de Groupe « des républicains populaires et du Centre démocratique ». Le MRP a obtenu 11.1% des voix et 50 des 56 membres de ce nouveau groupe se disent encore MRP.

Après les élections législatives de novembre 1962, où le score du MRP tombe à 8.9% des voix, le Groupe MRP disparaît et les 37 derniers élus MRP adhèrent à un nouveau groupe, le « Centre Démocratique », qui compte 55 députés et qui est co-présidé par Pierre Pflimlin et René Pleven. La « section » MRP (les 37) est présidée par Henri Fréville, député-maire de Rennes.

Au Sénat, citadelle anti-gaullienne, le Groupe MRP garde son nom, drapeau debout.

Les procès-verbaux des réunions du Groupe MRP de l'Assemblée Nationale (120 par an en moyenne) que nous publions trimestre par trimestre, dans les quatre bulletins annuels « Le MRP vous parle ! », en les situant dans leur contexte politique, sont inédits et exclusifs.

Nous prions nos lecteurs, enseignants, historiens ou autres, qui les utiliseraient dans leurs publications de bien vouloir citer leur source (« Le MRP vous parle ! », bulletin de l'Amicale du MRP).

### PIERRE PFLIMLIN : « JE FERAI TOUT POUR OBTENIR LA COLLABORATION DE LA SFIO »

Le refus de Pinay amène Coty à appeler Pflimlin, qui se présente devant le Groupe MRP le vendredi 11 février 1955 à 14 heures 15. C'est la 12<sup>e</sup> réunion du Groupe en 1955. Elle est présidée par Robert Lecourt.

A son arrivée dans la salle de réunion, Pflimlin est vivement applaudi. Le nombre des présents est sensiblement supérieur à la moyenne.

**Robert Lecourt** assure Pflimlin de la totale confiance du Groupe ; il rappelle l'efficacité de son action comme ministre de l'Agriculture

puis de la France d'outre-mer. Il affirme que le Groupe attend beaucoup de lui.

**Pierre Pflimlin** remercie le Groupe de son accueil et annonce qu'il va recevoir en priorité la délégation socialiste. « J'attache à ce contact une importance considérable », dit-il. « Je ferai tout pour obtenir la collaboration de la SFIO ».

Au sujet de l'Afrique du Nord, il exclut le recours à la violence comme à une association précaire de ces territoires à la France.

Il pense qu'il y a une œuvre immense à accomplir en Afrique Noire : problèmes de structures, économiques et sociaux, développement industriel. « Il faut passer de la parole aux actes », dit-il.

Pour la construction de l'Europe, il fera tout ce qui est possible pour qu'il y ait enfin une « volonté française ».

Il attache une grande importance aux problèmes économiques et sociaux. Il veut étudier en particulier le « problème ouvrier » ; il a des idées sur « l'association des salariés aux responsabilités économiques ».

Qu'il s'agisse de l'Union française, de l'Europe, de la justice sociale, « je n'oublierai pas une seconde le visage du MRP, pas plus que l'intérêt du pays. Je sens la responsabilité que je vais assumer à l'égard du Mouvement. Je demande au Groupe MRP son amitié, sa confiance et son appui ! »

*Très longs (exceptionnels à cette époque de divisions internes) applaudissements.*

**Joseph Dumas** (Seine).- J'aurais aimé que l'hypothèque socialiste fût levée avant notre débat. Je redoute un regroupement de la gauche dans l'opposition.

**Robert Lecourt**.- La pensée de Dumas est celle de Pflimlin lui-même. Le MRP a conseillé à Coty d'appeler le socialiste Christian Pineau, mais il n'a pas été entendu. Que pouvions-nous faire dans ces conditions ? Cela dit, Pflimlin cherchera l'appui de la SFIO avec beaucoup de volonté.

Le président du Groupe propose de clore le débat sur une motion de confiance à Pflimlin.

La motion est adoptée.

L'accueil de la presse à la démarche de Pflimlin est un éloge et un espoir.

- « Curiosité ? Mieux : intérêt, très vif intérêt. » Marcel Gabilly, *Le Figaro*, 11 février.
- « Le sens qu'il a de l'Etat, son caractère énergique, lui valent l'estime de tous et réconforteraient sans aucun doute une opinion qui a tendance à désespérer de ses représentants. » Paul Le Gall, *Le Parisien Libéré*, 11 février.
- « Un nouveau Mendès-France » Georges Altschuller, *Combat*, 11 février.
- « L'attrait de la nouveauté, on le rencontre chez M. Pflimlin. » Pierre Limagne, *La Croix*, 12 février.
- « La politique qu'il préconise se rapproche beaucoup de celle que M. Mendès-France a définie. » Jacques Fauvet (très mendésiste), *Le Monde*, 12 février.
- « Quand un président neuf, précédé de la réputation qui est celle de M. Mendès-France, entre à son tour dans la difficile entreprise de donner à ce pays un gouvernement, on ne peut que lui souhaiter bonne chance. » Robert Bony, *l'Aurore*, 12 février.

#### LES RADICAUX DISENT OUI MAIS BARRENT LE CHEMIN

Les nouvelles dispositions constitutionnelles – que le MRP n'a pas votées –, permettent au président du Conseil désigné d'être investi avec moins de suffrages que la majorité absolue mais l'obligent à faire connaître au préalable la composition de son gouvernement.

Pflimlin s'y consacre le 13 février. Il a offert les Affaires étrangères à René Mayer, la Défense nationale à Antoine Pinay, la Justice à Robert Schuman, les Finances à Jean-Marie Louvel...

Les socialistes restent divisés, malgré le soutien de Pineau à Pflimlin. Ils ne sont pas prêts à revenir au gouvernement – ils ne

participaient pas au gouvernement Mendès-France-, mais ils envisagent dans certaines circonstances, notamment quand il s'agira de la politique étrangère et de l'outre-mer, une politique bi-partisane.

Les Républicains sociaux (ex-RPF) se prononcent contre la participation.

Les Radicaux, réunis en comité Cadillac, ont dit oui... mais par 72 voix contre 65 et 5 abstentions (*le radicalisme de grand papa a la vie dure*)

Puis ils ont réclamé les portefeuilles les plus importants et quelques autres en plus.

La nuit venue, au soir du 13, c'est le grand jeu. René Mayer exige que le nombre des ministres radicaux mendésistes soit égal au nombre des ministres radicaux anti-mendésistes, afin, dit-il, « de préserver l'unité du parti et d'apporter à Pflimlin l'appui le plus large possible ». Pflimlin n'est pas dupe, mais ça tombe bien : ce dosage, c'est exactement ce qu'il a préparé ! Comment les radicaux vont-ils s'en sortir ? Très simplement et tout de suite : les mendésistes, qui avaient accepté un portefeuille (en principe et dans l'attente de la suite), se récusent. René Mayer déplore bien sûr ce contretemps, mais y trouve un motif pour revenir sur son acceptation du Quai d'Orsay. Ce qui fait l'unanimité chez les radicaux, mendésistes ou anti-mendésistes.

Aussitôt Pflimlin renonce, « préférant l'échec à la trahison ».

L'événement est longuement commenté par Pierre Limagne dans *La Croix* (du 15 février) : « Pour les gens friands de la manœuvre, celle qui a abouti à l'échec de M. Pflimlin doit être un régal. »

C'est l'avis unanime des commentateurs.

- « En renards avisés, ils (les radicaux)... » : Jean Fabiani, *Combat*, 15 février.
- « M. Pflimlin tenait bon, remettait les choses en ordre et les gens à leur place. Sous un certain angle, il était flatteur pour M. Pflimlin d'être appelé ainsi à refaire l'unité radicale. Mais quelle gageure ! » : Marcel Gabilly, *Le Figaro*, 15 février.
- « Ce dernier (Pflimlin) est mort hier à l'aube, après une nuit de comédies et de drames, dans lesquels les radicaux jouèrent leur partie avec un art consommé. Responsable de l'exécution de M. Mendès-France, M. René Mayer a également assassiné M. Pflimlin » : Jean Ferniot, *Franc-Tireur*, 15 février.
- « La bonne foi et la probité ne sont pas des vertus de mise dans le milieu politique » : Paul Le Gall, *Le Parisien Libéré*, 15 février.

A la 13<sup>e</sup> réunion du Groupe MRP, qui s'ouvre le lundi 14 février 1955 à 17 heures sous la présidence de Robert Lecourt, **Pierre-Henri Teitgen**, président national du Mouvement, fait un exposé sur les événements qui ont conduit Pflimlin au refus.

Notre ami, explique-t-il en substance, a joué la difficulté maximum, avec un courage, une dignité et une fermeté auxquels ses adversaires eux-mêmes ont rendu hommage : il voulait former un gouvernement honnête, très profondément européen, résolu à pratiquer une politique de progrès économique et social ; or ces trois objectifs le privaient dès le départ de beaucoup de voix.

Les radicaux insistèrent jusqu'au bout pour faire entrer dans le gouvernement à la fois Edgar Faure et Martinand-Déplat, ce qui entraîna une série de difficultés dont Pflimlin n'avait pas la solution (c'est ce que les radicaux recherchaient) ; en outre, certains radicaux pressentis refusèrent pour des raisons obscures. Dans la nuit, Pflimlin se rendit compte que le problème était insoluble.

Les nouvelles dispositions constitutionnelles, au surplus, ont montré leurs graves défauts ; elles risquent de faire périr le régime. En effet, la composition de la majorité que recherche le président désigné dépend désormais des personnes qu'il consulte. Il est à leur merci. Toutes les exigences leur sont permises. Aucun délai n'est prévu. A tout instant, tout peut être remis en cause, même pendant la lecture de la déclaration ministérielle. Ainsi le débordement des ambitions personnelles est-il invraisemblable. Le président désigné est au sens propre assiégé.

**Pierre de Chevigné** (Basses-Pyrénées).- Je pense que le MRP doit ménager certaines susceptibilités en ne manifestant pas un

enthousiasme débordant devant la candidature de Pineau (*qui vient d'être appelé par Coty*).

**Pierre Pflimlin.**- L'offre que j'ai faite à la SFIO de participer à mon gouvernement a eu au moins un écho : Pineau, à qui je m'adressais, a été très sympathique ; il a suggéré spontanément des contacts réguliers et une véritable coopération entre la SFIO et mon gouvernement. Son objectif était : 1° de montrer que la France redevenait fidèle à sa politique européenne, sans pouvoir peut-être parvenir à de grandes réalisations, mais du moins en vue de créer l'Agence européenne de l'armement, et d'arriver à une véritable coopération économique ; 2° de sortir de l'immobilisme social, avec l'appui des ministres et des députés MRP, en associant la classe ouvrière à cette politique. Evidemment, un tel programme supposait que nous n'accepterions pas certains concours qu'on voulait nous imposer. C'est pourquoi j'ai préféré l'échec à la trahison.

#### LA TENTATIVE DU SOCIALISTE PINEAU DEMONTRÉ QUE LE MRP ET LA SFIO SONT PRÊTS À GOUVERNER ENSEMBLE

La tentative du socialiste Christian Pineau, 50 ans, ancien résistant, député de la Sarthe (ministre du Ravitaillement en 1945, des Travaux publics et des Transports dans le gouvernement Robert Schuman en 1947-48 puis dans le Gouvernement André Marie en août 1948 et le Gouvernement Queuille en 1948 et 1949) occupe 8 pages dans le Rapport d'activité du Groupe MRP au Congrès national de Marseille (mai 1955) et trois réunions du Groupe (les 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>) tenues le 15 février à partir de 15 heures sous la présidence de Robert Bichet, le 17 à partir de 10 heures 30 encore sous la présidence de Bichet, et le 18, à partir de 18 heures sous la présidence d'Henri Lacaze.

#### Réunion du mardi 15 février

**Robert Lecourt** rend compte de l'entrevue qu'il a eue le matin même avec Christian Pineau, en compagnie d'André Colin et d'Edouard Moisan.

Le président pressenti veut confier quatre portefeuilles à la SFIO, quatre au MRP, quatre au RGR (Radicaux et UDSR) et quatre aux Indépendants si ceux-ci votent pour lui. Il solliciterait en outre la collaboration de quelques gaullistes.

Il a exposé son programme, déjà paru dans la presse.

Au sujet de l'enseignement professionnel agricole, il prévoit de déposer un nouveau projet de loi élaboré en accord avec la profession agricole.

S'agissant d'une réforme électorale (scrutin pour l'élection des députés), son gouvernement serait neutre (le Gouvernement Mendès a demandé le retour à « l'arrondissement »)

Il demanderait la reconduction jusqu'au 31 mars des pouvoirs spéciaux accordés à Mendès-France

Il attend des groupes qu'ils se prononcent sur son programme ; il fera appel ensuite à des hommes choisis dans les groupes qui lui auront donné leur accord sur ce programme.

**Jean Cayeux** (Seine).- Je me réjouis de cette possibilité de renouer avec la SFIO. Certes, il nous faut tenter de conserver une position de force, afin d'obtenir de Pineau le maximum de satisfactions mais n'oublions pas que nous avons craint, légitimement, la naissance d'un Front Populaire derrière Mendès. Un gouvernement Pineau le rend impossible... Je note que Pineau ne remet pas en cause la loi Barangé ; cela est d'un intérêt considérable pour l'avenir.

**Pierre Abelin** (Vienne).- J'espère que la sagesse et la prudence seront sauvegardées dans le domaine scolaire. Au sujet de la politique économique et sociale, je note que la majoration du salaire minimum entraînera d'autres augmentations. Je crains que certaines propositions de Pineau dans le domaine fiscal ne soient qu'un panneau-réclame. La suppression de l'impôt sur les salaires, simultanée avec une majoration du pouvoir, serait dangereuse pour

l'équilibre économique. J'affirme que certaines formules employées par Pineau sont des formules de droite.

**Francine Lefebvre** (Seine).- Sur les salaires, les formules de Pineau sont celles que le MRP emploie depuis toujours !

**Pierre Boudet**, sénateur du Lot.- Oui, le programme Pineau est un panneau-réclame. Je ne le crois pas réalisable et je ne vois pas quelle majorité pourrait l'appliquer. Je redoute une aggravation du déficit budgétaire. Je pense que donner son accord au programme c'est s'engager à participer au gouvernement. Or participer d'emblée à un gouvernement Pineau après avoir refusé de participer à un gouvernement Pinay serait mal compris de nos électeurs. Conclusion : je propose que nous approuvions le programme, mais tout en réservant notre réponse sur la participation et en prévoyant en vérité de l'exclure.

**Pierre Abelin.**- Je précise, à l'adresse de Francine Lefebvre, que je suis favorable à la participation.

**Charles Viatte** (Jura).- Il faut faciliter la tâche de Pineau. Cela dit, je redoute moi aussi le déficit budgétaire. Pour assurer le succès de cette tentative, les membres du Groupe qui connaissent bien la SFIO peuvent se mettre au travail utilement dès aujourd'hui.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Le programme Pineau est une preuve de bonne volonté et de conciliation. Le MRP a aujourd'hui l'occasion de changer le climat politique. Il peut revenir à une conjonction des centres, repoussant ainsi la coupure en deux blocs inconciliables. C'est ce qu'il recherche depuis des années. Il doit donc souhaiter le succès de Pineau.

**Maurice Schumann** (Nord).- J'approuve Teitgen.

**Joseph Defos du Rau** (Landes).- Moi je rejoins Boudet. Le Populaire-Dimanche publie un article hostile au MRP. Et le MRP ne répond pas ! Ce qui le dessert dans l'opinion publique. Je sais qu'en parlant ainsi je me heurte à un sentiment général dans le Groupe et je le regrette mais je pense que le MRP va perdre des électeurs. Je considère, moi, que les socialistes sont des réactionnaires, qu'ils ne sont pas sincères, qu'ils craignent surtout la concurrence communiste. Je pense que certains d'entre eux préparent le retour de Mendès et qu'avec Pineau on se rapproche déjà de cet objectif. Or, en ce qui me concerne, ce gauchisme-là ne me convient pas.

**Jean Catrice** (Nord).- Depuis sa fondation, le MRP veut faire du social. Bien ! Mais avec qui peut-il en faire ? Avec la droite ? Certainement pas ! Nous venons d'ailleurs de refuser Pinay. J'approuve le projet de supprimer l'impôt sur les salaires, pour abaisser les prix de revient français. C'est essentiel pour pouvoir construire l'Europe. J'approuve aussi les réformes fiscales prévues.

**Maurice Lucas** (Manche).- Mon opinion n'est pas défavorable. Je réclame toutefois certaines précautions. L'extension de la loi Barangé va revenir en deuxième lecture. Que ferons-nous ? Que dira Pineau sur la laïcité ? Nous gênera-t-il ?

**René Penoy** (Ardennes).- Je constate avec regret que la SFIO a bien cherché à couper les ponts avec le MRP, j'affirme que les socialistes ont été odieux avec les militants du MRP. Ma fédération des Ardennes est hostile à la participation.

**Edouard Moisan.**- Je m'adresse à Defos du Rau. Le programme n'a qu'une importance secondaire. Le problème est d'abord politique. Certes, en ce qui concerne le MRP, sa collaboration avec la SFIO peut être gênante avant les élections cantonales et sénatoriales. Mais, personnellement, j'admets la participation, avec d'ailleurs des réserves très sérieuses : avec qui serons-nous appelés à collaborer ?

**Alfred Coste-Floret.**- J'approuve le programme Pineau : je note la renaissance de fait de la loi Barangé et la reprise de la politique européenne.

**N.B.** Le 28 janvier, en séance publique, lors de la discussion des Comptes spéciaux du Trésor, Pierre Gabelle et Lionel de Tinguy ont fait voter (par 310 voix contre 265) une loi étendant le bénéfice de l'allocation scolaire (instituée par la loi Barangé du 28 septembre 1951) aux chefs de famille ayant des enfants qui fréquentent un établissement du premier degré lors même que ces enfants ont moins de 6 ans ou plus de 14 ans.

**Maurice-René Simonnet** (Drôme).- J'approuve Moisan. La SFIO est comme l'Allemagne : elle penche entre l'Ouest et l'Est. Cela prouve que le MRP l'a laissée trop longtemps dériver. Oui ou non allons-nous

laisser la SFIO dans l'orbite de Mendès-France ? Ou allons-nous la faire se rapprocher du MRP ? Un accord MRP-SFIO démonterait toute la machine de guerre montée par Mendès et L'Express. Il empêcherait la démagogie socialiste aux élections. Il permettrait une trêve qui serait utile aux deux partis .

**Joséph Dumas.**- Qui serait appelé après Pineau ? Edgar Faure ? Qui veut l'échec de Pineau ? Une partie de la SFIO, celle qui nous combat le plus.

**Pierre de Chevigné.**- Je comprends tout l'intérêt de l'opération Pineau pour le MRP et je n'y ferai pas opposition. Mais évitons de jouer à l'amoureux transi ! N'arrivons pas trop en avance au rendez-vous ! Soyons aimables mais gardons nos cartes ! J'approuve Moisan. Reportons le sujet de la participation à une étape ultérieure des négociations. L'Afrique du Nord sera un grand problème. Or j'ai plus confiance en Mendès-France qu'en Monsieur Savary, promis peut-être au poste de commandant dans ce domaine.

**Jacques Fonlupt-Espéraber.**- J'estime utile que la SFIO prenne les responsabilités du pouvoir, en particulier en Afrique du Nord ; les socialistes ont bien des responsabilités dans la situation qu'on y trouve. Enfin, qui voulons-nous, Edgar Faure, René Mayer ?

**Robert Lecourt** veut répondre aux questions.

- Le Comité national et les mandataires du MRP recherchent depuis longtemps la solution qui nous est proposée aujourd'hui. Il serait donc étonnant que le Groupe s'y opposât.

- Le MRP a obtenu de Pineau une rectification importante sur le projet de l'enseignement agricole (rapport Saint-Cyr).
- A l'adresse d'Abelin qui a parlé des formules « de droite » de Pineau : « Je rassure Abelin : le MRP n'a pas reproché à Pinay, homme de droite, de présenter un programme de gauche.
- Oui à Catrice : les formules économiques de Pineau sont celles-là mêmes du MRP.
- A Penoy : les socialistes anti-européens feront encore plus de difficultés qu'auparavant et on le sait. Et après ?
- Tous les journaux de la Nouvelle Gauche sont hostiles à Pineau, c'est évident. Mais qui sera la vaincu si Pineau réussit ? Le mendésisme !
- Enfin, qui voulons-nous, sinon Pineau ?
- Nous voulons faire l'Europe ; pouvons-nous la faire sans les socialistes européens ?

En conclusion du débat, le président du Groupe met aux voix la formule suivante : « Nous n'avons pas d'objections fondamentales à présenter contre le programme Pineau. »

Par 26 voix et 3 abstentions, le Groupe donne son accord.

#### Réunion du jeudi 17

**Robert Lecourt** indique que le Bureau du Groupe et le Bureau national du MRP ont suivi tous les événements de la nuit qui concernaient la composition du Gouvernement Pineau ; les difficultés sont venues des radicaux, comme d'habitude.

Il donne la liste des ministres (au nombre de 16) et des secrétaires d'Etat (au nombre de 21). Ils appartiennent tous à la SFIO, au MRP ou au RGR, sauf trois, qui sont membres du groupe gaulliste des Républicains sociaux : Maurice Lemaire, ministre de la Reconstruction, Diomède Catroux et André Gaubert, secrétaires d'Etat à l'Air (défense nationale) et au Commerce.

La liste des 16 ministres se décompose ainsi : 4 SFIO, dont le président du Conseil Christian Pineau, qui est aussi ministre des Affaires étrangères ; 5 MRP : Robert Schuman, vice-président du Conseil et ministre de la Justice, Lecourt (Défense nationale), Louvel (Industrie et Commerce), Charpentier (Agriculture), Dumas (PTT) ; 4 radicaux ; 2 UDSR ; 1 Républicain social.

Parmi les 21 secrétaires d'Etat, il y a 4 MRP : Alain Poher au Budget, Alfred Coste-Floret à la Guerre, Jules Catoire à la Santé publique, Edouard Moisan à la Marine marchande.

Un débat est ouvert.

**Pierre Abelin** déplore l'absence de portefeuilles politiques pour le MRP. Il critique certaines nominations (en dehors des nominations de MRP). Il note que Robert Lacoste - dont il souligne la compétence - , est hostile aux formules d'union économique européenne. Cela dit, il approuve la composition du gouvernement dans son ensemble.

**Maurice-René Simonnet** signale que l'approbation de l'entrée de Poher au gouvernement est de la compétence du Groupe MRP du Conseil de la République.

Le Groupe est consulté à bulletins secrets.

Le débat continue.

**Maurice Schumann** évoque un fait personnel : vive réaction de l'abbé Gau à la réunion du Groupe à l'occasion du débat sur l'Afrique du Nord.

**Albert Gau** répond. Il maintient ses réserves sur la politique de Bidault et de Maurice Schumann au Maroc. Il considère qu'ils n'ont pas pu répondre à Mendès-France. « Des crimes ont été commis ! » dit-il.

**René Charpentier** déclare qu'il a formulé des réserves dans son entretien avec Pineau sur trois objectifs qui ne sont pas discutables : expansion économique, progrès social, formation professionnelle agricole

**Robert Bichet**, qui préside la réunion, donne le résultat du scrutin ouvert sur l'approbation de la liste des membres du MRP appelés à entrer dans le gouvernement Pineau : « à l'unanimité des suffrages exprimés, le Groupe MRP approuve la liste des ministres MRP ».

#### Réunion du vendredi 18 février

Elle se situe à partir de 18 heures, après la déclaration d'investiture de Christian Pineau.

**Henri Lacaze**, qui préside, indique que le Bureau du Groupe a demandé à Teitgen d'expliquer le vote du MRP en séance publique.

**Paul Coste-Floret.** J'estime inutile une explication de vote qui, nécessaire en cas de renversement de majorité, ne l'est plus du moment que le succès de Pineau est très incertain.

**Jean Cayeux.** Je suis d'un avis opposé. Le MRP doit expliquer un vote aussi important. Les congrès MRP ont toujours réclamé la collaboration avec la SFIO. C'est aujourd'hui l'occasion. Nous avons beaucoup de choses à dire dans ce débat. Nous n'avons pas à être honteux.

**Francine Lefebvre.** C'est vrai.

**Maurice Schumann.** Je suis favorable à une explication de vote dans le cas seulement où Pineau devrait échouer sûrement. Je pense en effet qu'une explication de vote du MRP ferait perdre des voix à Pineau.

**Paul Coste-Floret.** Telle est ma position.

**Pierre-Henri Teitgen** lit son projet d'explication de vote (favorable).

Diverses observations sont faites sur ce texte par Dupraz, Cayeux, Gau et Bouxom, qui demande à Teitgen de parler le dernier « pour pouvoir tenir compte du climat. »

**Marie-Madeleine Dienesch** (Côtes-du-Nord).- Il faut aider la droite à voter ou à s'abstenir. Relevons la promesse de Pineau de chercher un terrain de conciliation sur le problème scolaire. C'est essentiel pour nous.

**Georges Bidault** fait quelques suggestions.

**Louis Siefert** (Seine-Inférieure) fait de même.

**Jacques Fonlupt-Espéraber.** Je me réjouis de la procédure adoptée par le Groupe... Dans le texte de Teitgen, je suis en désaccord avec le passage sur le neutralisme, qui est blessant pour certains qui ne le méritent pas... L'essentiel aujourd'hui est moins le succès de Pineau que le vote massif du MRP.

**Maurice Schumann.** J'approuve le texte de Teitgen, mais je maintiens ce que j'ai dit du point de vue de la tactique.

**Charles Viatte.** A mon avis, il faut attendre les réponses de Pineau avant de décider de l'opportunité d'une explication de vote. Je crois que le texte de Teitgen est trop précis sur le problème scolaire. L'essentiel est de détendre l'atmosphère.

**Jean Catrice.** Sur ce point, Viatte a raison. Relevons seulement la phrase de Pineau sur la possibilité d'un accord en matière scolaire, si nous faisons une explication de vote.

**François de Menthon.-** J'approuve Viatte et Catrice. Evitons surtout de gêner Pineau et de compromettre l'avenir.

**Lionel de Tinguy.-** Je n'accepte pas que le MRP ne parle pas dans ce débat. S'il ne disait rien, sa position politique en serait affaiblie et exploitée contre lui.

**Maurice-René Simonnet.-** Je note que Paul Reynaud se réjouit de la discipline des modérés, contre Pineau. J'en tire le souhait que le MRP soit lui aussi discipliné, pour Pineau. Celui-ci, s'il réussit, aura établi que le statut quo comprend la loi Barangé. C'est capital ! S'il manque dix voix MRP pour Pineau, la presse dira que le MRP est responsable de son échec. Les cléricaux s'en saisiront pour nous attaquer. Et la SFIO nous accusera de l'avoir bafouée.

**Robert Lecourt.-** Je suis favorable à une explication de vote, ne serait-ce que pour aider des amis en difficulté, comme de Tinguy... De toute façon, le discours de Pineau est un événement considérable ; il rouvre un dialogue nécessaire, que l'on désespérerait de reprendre.

**Charles Barangé.-** Au surplus la loi qui porte mon nom est provisoire, il est bon de le rappeler. Ce que nous cherchons, c'est un accord avec la SFIO.

**Pierre-Henri Teitgen.-** Comme Lecourt, je suis favorable à une explication de vote pour aider nos amis et nos militants face aux attaques de la droite.

**Fernand Bouxom.-** Je propose que nous laissions notre Bureau juger de l'opportunité d'une explication de vote, compte tenu de ce qui s'est dit ici.

Le Groupe donne son accord.

**Pierre-Henri Teitgen.-** Dans ces conditions, je refuse de faire cette explication ! Le Groupe doit prendre ses responsabilités !

**Jean Cayeux.-** Je demande l'annulation du vote précédent et une décision sur le principe.

**Robert Lecourt.-** Je soumetts au vote du Groupe la motion suivante : « Teitgen parlera sauf si le Bureau l'estime inopportun ». Cette motion est adoptée.

L'Assemblée Nationale délibère sous la présidence de Pierre Schneider.

Le vote favorable du Groupe MRP est expliqué par

**Pierre-Henri Teitgen** (J.O. Débats A.N. daté du 19.02.55, pages 830 et 831). En voici la conclusion : « Votre passé, Monsieur le Président du Conseil désigné, votre courage au temps de l'héroïsme, votre esprit de mesure et de compréhension nous incitent à faire confiance à votre parole. Vous pouvez donc compter sur notre soutien, un soutien loyal, dans le cadre du contrat que vous nous avez proposé. »

Le scrutin d'investiture est ouvert dans la nuit du 18 au 19 février, à 1h30. Christian Pineau obtient 268 voix, mais il y a 312 voix contre. C'est l'échec.

Les 268 voix favorables regroupent : les 105 socialistes ; 80 MRP sur 84 (Penoy s'est abstenu volontairement, de Chevigné et Ihuel étaient absents par congé, Schneider présidait la séance) ; 57 radicaux sur 76 ; 12 UDSR sur 23 ; 1 ARS (Action Républicaine et Sociale) sur 33 ; 1 Paysan sur 21 ; 7 Républicains sociaux sur 72 ; 5 non inscrits.

Les 312 voix hostiles réunissent : les 98 communistes et progressistes, 12 radicaux et 9 UDSR ; les 16 Indépendants d'outre-mer ; 44 Indépendants sur 55 ; 27 Indépendants-Paysans sur 28 ; 198 Paysans ; 54 Républicains sociaux ; 3 non inscrits.

Pourquoi cette différence de 44 voix (entre 312 et 268) alors que Pineau est un homme de conciliation ?

Les radicaux et l'UDSR, qui se réclament volontiers de la gauche (philosophique), ont mis 21 bulletins « non » dans l'urne. Ce n'est pas un socialiste qu'ils veulent à Matignon, c'est un radical ou un UDSR.

Et les IOM, apparentés collectivement au MRP ? Léopold Senghor et Abbas Gueye sont deux élus du Sénégal et, dans ce territoire, leur tendance est violemment hostile aux socialistes. Et Pineau n'en est pas responsable, mais en l'occurrence c'est lui qui paye !

En somme si, parmi ces 21 RGR et ces 16 IOM, 8 avaient voté pour au lieu de voter contre, Pineau eût été investi... A une voix de majorité. C'est peu.

*En réalité, la majorité populaire de progrès que le MRP et la SFIO recherchent, chacun à sa façon, n'existe pas dans cette Assemblée. Et l'autre non plus. Les crises sont devenues la règle. Ce qui arrange surtout les communistes et les ex-RPF, partisans, chacun à sa façon, d'un régime autoritaire. J.P.*

#### COTY PLUS FAURISTE QUE FAURE LUI-MEME

Coty a-t-il manqué d'imagination, comme on le dit au MRP, ou a-t-il son idée depuis le début de la crise sur la façon d'en sortir ? Toujours est-il que dès l'annonce du scrutin il convoque à l'Elysée en pleine nuit les présidents des groupes parlementaires et les invite à revenir dans la journée « pour dégager le programme du futur gouvernement ».

A la réunion du Groupe (la 17<sup>e</sup>) ouverte le samedi 19 février à 11 heures sous la présidence d'**Edouard Moisan**, **Robert Lecourt** rend compte de cet événement et fait l'analyse suivante : en dehors des communistes, des socialistes, d'une quarantaine de gaullistes et d'une vingtaine de « divers » (radicaux, UDSR, droite nationaliste), il reste de 320 à 330 députés dont il faut concilier les positions pour faire une majorité. Il demande, aux députés MRP leur sentiment sur certains candidats possibles : André Morice, Edgar Faure, Yvon Delbos, Charles Brune, Jean Berthoin, Maurice Bourges-Maunoury, tous radicaux, Louis Jacquinot, Antoine Pinay, Jacques Chastellain, modérés.

**Paul Hutin-Desgrées.** Je me demande quel sera l'intérêt de la réunion des présidents de groupe puisque certains d'entre eux représentent des groupes profondément divisés... Je me réjouis que les progrès réalisés dans le domaine de la justice scolaire soient sauvegardés... Je dis mon angoisse devant la détérioration du pouvoir... A mon avis, le problème du régime est posé. Je demande que le MRP réclame un gouvernement peu nombreux, composé d'hommes indiscutables.

**Maurice Schumann.-** Je déplore que Coty paraisse se décharger de ses prérogatives. Je propose que le MRP ne modifie pas son attitude ferme et cherche à donner à la crise une conclusion qui soit logique avec ses positions de départ. L'essentiel est de ne pas perdre le bénéfice de l'opération Pineau. Il faut que le MRP rentre dans une majorité sans rompre avec la SFIO. Cela est possible si le président du Conseil est une personnalité qui a voté en faveur de Monsieur Pineau et, dans la mesure du possible, s'est trouvée dans son équipe.

**Jacques Fonlupt-Espéraber.-** Je propose que les membres du Groupe votent à bulletins secrets pour donner à leur président, Robert Lecourt, une indication nette sur les candidats que l'on peut imaginer pour la présidence du Conseil.

**Francine Lefebvre.-** Je ne suis pas d'accord.

**Roger Devémy.-** Moi je suis d'accord à la condition que cette consultation intervienne à la fin de la réunion.

**Paul Coste-Floret.-** Cette formule n'est pas viable, en raison du nombre limité des présents à la réunion. Je rejoins Maurice Schumann sur le rôle du président de la République.

**Joannès Dupraz** (Indre-et-Loire).- La formule Fonlupt aggraverait encore la confusion des pouvoirs. Il est bon que le Groupe MRP donne son sentiment à Lecourt, qui sera reçu de nouveau à l'Elysée, mais c'est à Coty seul qu'il appartient de choisir le président du Conseil.

**Germaine Peyroles** (Seine-et-Oise).- J'approuve ce point de vue. La thèse Maurice Schumann enfermerait le Groupe MRP dans un cadre trop étroit. Je pense qu'il serait difficile au MRP de suivre un président du Conseil qu'on peut à la rigueur tolérer mais sans plus.

**Pierre-Henri Teitgen.-** Je demande au Groupe de donner des noms à Lecourt ! Si notre ami ne donne pas des noms à Coty, celui-ci désignera n'importe qui.

**Maurice-René Simonnet.-** Le MRP a essayé, avec Pflimlin, de former un gouvernement, il a soutenu en bloc et loyalement la tentative de Pineau, il pourrait donc justifier aujourd'hui un refus de participer, en particulier il n'a pas à se résigner d'avance à accepter un radical.

**Paul Coste-Floret.**- Non, pas d'exclusive ! Le Groupe devrait au moins s'entendre sur le candidat le moins mauvais.

**Roger Devémy** Depuis l'ouverture de la crise, le MRP a marqué deux points importants : il a montré qu'il était favorable à une majorité la plus large possible et il a réussi à faire rentrer la SFIO dans une majorité. Je crois que deux formations politiques seulement peuvent prendre la direction du gouvernement, celles du centre, c'est-à-dire le RGR et le MRP. Et j'estime que le souhait légitime des députés MRP est de voir l'unité nationale se réaliser autour du MRP.

**Edouard Moisan.**- Puis-je rappeler que l'objet de cette réunion c'est de savoir qui le MRP accepterait pour la présidence du Conseil.

**Robert Lecourt.**- Oui !

**Pierre-Henri Teitgen.**- Soyons précis ! Voulons-nous un Indépendant ou un radical ?

Plusieurs voix dans la salle : « Un MRP ! »

**Jacques Fonlupt-Espéraber.**- Je maintiens ma demande.

**Francine Lefebvre.**- N'écartons pas l'idée d'un MRP ! Je juge impensable qu'un modéré soit appelé avec l'accord du MRP ! Ce serait une nouvelle défaite économique et sociale. Et nous ne pouvons pas accepter un radical qui n'apporterait pas un programme minimum.

**Paul Hutin-Desgrées.**- Dans toute cette affaire, la forme a autant d'importance que le fond. Je réclame un style nouveau dans la formation du gouvernement et je rappelle les conséquences néfastes des remaniements successifs du cabinet Mendès-France.

**Maurice Lucas.**- Je pense qu'il a fallu beaucoup de courage à certains membres du Groupe pour voter en faveur de Pineau et je me demande si les socialistes ne seraient pas gênés demain d'avoir à voter contre un candidat MRP.

**Pierre Abelin.**- Les radicaux et les modérés briguent ouvertement la présidence du Conseil, alors que le MRP se montre hésitant. Pour ne pas nous paralyser nous-mêmes, évitons de jeter trop d'exclusives !

**Robert Lecourt.**- Je retiens du débat les indications suivantes sur le sentiment du groupe : 1° ne pas rechercher un président du Conseil au Conseil de la République ; 2° ne pas couper les ponts avec la SFIO ; 3° ne pas écarter la candidature d'un MRP... Je suis hostile à la formule du soutien sans participation proposée par Simonnet et je rappelle à ce propos que le prochain gouvernement disposera de l'arme de la dissolution.

**Maurice-René Simonnet.**- Il s'agit pour moi seulement d'une position tactique dans la phase actuelle de la crise.

**Nouvelle réunion du Groupe (la 18<sup>e</sup>) le dimanche 20 février à partir de 18 heures sous la présidence de Roger Devémy.**

**Coty a appelé Edgar Faure**

**Robert Lecourt** expose la situation.

- Réunion des présidents de groupe autour de Coty : elle a eu lieu la veille à l'Élysée. Triboulet, représentant des Républicains sociaux, était agressif, hostile à la politique d'union européenne ; il admettait à la rigueur une communauté des transports et de l'énergie. Les modérés acceptaient le programme économique de Pineau avec une présentation différente. Le socialiste Edouard Depreux dit qu'il était là par courtoisie. En fait, le président de la République était déterminé depuis longtemps à appeler Edgar Faure.
- Visite de Lecourt à Coty : il l'a averti du peu d'échos qu'aurait au MRP la désignation de cette personnalité radicale mais Coty avait déjà pris sa décision.
- Entretien avec Edgar Faure : il a eu lieu ce jour à midi et il y a eu une rencontre Lecourt-Pineau.

D'après Pineau, certains socialistes craignent le retour d'un gouvernement modéré, qui permettrait à Mendès-France de devenir le leader de l'opposition ; ils sont impressionnés par le vote massif du MRP dans le scrutin d'investiture au point d'envisager de modifier leurs alliances électorales en fonction de cet événement.

Quant à Edgar Faure, il a demandé à Lecourt quelles étaient les raisons de l'hostilité du MRP à son égard. Lecourt a répondu nettement : ses variations sur l'Europe, ses fréquentations regrettables avec les gaullistes ... Le président pressenti a dit qu'il ne poursuivrait sa tentative que s'il obtenait le soutien des socialistes ou du moins leur neutralité ; il semble en outre qu'il considère comme nécessaire le concours du MRP. Lecourt lui a dit que, de toute façon, le MRP exigerait des garanties solides sur l'Europe : non pas des mots mais un calendrier précis. Edgar Faure lui a donné son accord tout en paraissant exclure que le MRP occupe le Quai d'Orsay ... et en assurant toutefois que le titulaire des Affaires étrangères donnerait toutes garanties au MRP. Cette conversation, précise Lecourt, n'a donc eu qu'un caractère général et privé. Bidault et Robert Schuman ont été reçus, eux aussi, par Edgar Faure, ainsi que Teitgen, samedi à minuit.

**Robert Schuman.**- Edgar Faure exclut la présence d'un MRP au Quai d'Orsay.

**Pierre-Henri Teitgen.**- J'ai trouvé un Edgar Faure pareil à celui que Lecourt a vu. Il m'a donné l'impression de tenir beaucoup à être appelé par Coty, pour couper court à certains bruits, mais pas nécessairement à réussir, en raison des difficultés qu'il rencontre chez ses amis radicaux, en particulier avec Mendès, qui souhaite la formation d'un gouvernement de droite. Il m'a dit que sa décision dépendrait du MRP.

**Alfred Coste-Floret.**- Un collègue radical m'a avoué que son Groupe tenait absolument à prendre le pouvoir avant les élections sénatoriales.

**Jacques Fonlupt-Espéraber.**- Edgar Faure a le soutien à la fois de Martinaud-Déplat, de René Mayer et de Bourguès-Maunoury.

**Robert Lecourt.**- Il existe un courant mendésiste hostile à Edgar Faure. Herriot, en revanche, lui serait favorable. En fait, le Parti radical est actuellement très secoué. Delbos a dit à Coty que certains radicaux réclamaient la convocation d'un congrès national du Parti pour décider que celui-ci ne participerait plus à un gouvernement sans la SFIO.

**Nouveau contact MRP-Edgar Faure** lundi 21 février à midi, par l'intermédiaire de Teitgen et Lecourt.

**Teitgen en rend compte, ce 21 février à 18 heures, devant le Groupe MRP ; c'est la 19<sup>e</sup> réunion ; elle est présidée par Moisan.**

L'entretien a été décousu, déclare Teitgen. Edgar Faure veut au moins le soutien socialiste. Dans la matinée, il a reçu la délégation de la SFIO, qui lui a laissé peu d'espoir. Son intention est donc de refuser. Il a insisté sur les difficultés qu'il rencontrait chez ses amis radicaux. Lecourt lui en a demandé les raisons... Faure espère obtenir 250 voix en dehors du MRP. Mais il hésite à revenir sur sa volonté d'obtenir au moins la neutralité de la SFIO. Il voudrait savoir s'il peut compter sur l'appui du MRP. Il approuve le programme de Pineau sur l'Europe. Il pense à un plan social parallèle au plan économique. Il est favorable à une modification de la structure de l'Union française. Il est d'accord avec Pineau sur l'Afrique du Nord. Il veut faire un ministère peu nombreux. Il offre au MRP les Finances et Affaires économiques, le Travail et Sécurité Sociale, la Justice et la France d'outre-mer ; aux radicaux, il propose l'intérieur, l'Éducation nationale, les Travaux publics- transports et tourisme ; aux gaullistes, il confierait la Défense nationale, les États associés, la reconstruction ; les modérés auraient les Affaires étrangères, l'Agriculture, les Anciens combattants... C'est à Pinay qu'il pense pour le Quai d'Orsay. A moins qu'il ne le prenne lui-même avec un ministre adjoint. En tout, il veut une solution acceptable pour le MRP ;

**Lecourt** rappelle ses impressions de la veille, après sa visite à Faure. C'est conforme.

Un bref débat est ouvert.

**Jean Cayeux.**- Le Comité Cadillac (la Commission exécutive du Parti radical) s'est ajourné. Grazier m'a dit que la SFIO s'orientait vers l'hostilité. Je redoute, après l'échec de Faure, la candidature d'un modéré. S'il n'y a plus qu'un modéré après Faure, mieux vaut Faure. Je réclame le maintien d'un ministère de la Santé.

**Germaine Poinso-Chapuis.**- Je pense que le Groupe MRP souhaite que Faure refuse mais craint le retour d'un modéré. Le problème est de

savoir si le Groupe est encore capable de dire non deux fois, à Faure puis à un modéré. Mieux vaut réserver notre réponse, en disant que nous ignorons la structure du futur gouvernement.

**Georges Bidault.**- Je ne crois pas nécessaire d'attendre les autres. Le Comité Cadillac est hostile à Faure. Il y règne un climat bonapartiste. Pourquoi jouer son jeu ? Ce serait faire son jeu si nous attendions la prise de position des radicaux. Je propose que nous accordions à Faure le préjugé favorable, sans plus.

Consulté, le groupe adopte le « préjugé favorable ».

#### LE GROUPE MPR ACCEPTE DE PARTICIPER AU GOUVERNEMENT EDGAR FAURE PAR 28 VOIX CONTRE 4 ET 2 ABSTENTIONS

Le mardi 22 février à partir de 16 heures, le Groupe MRP, sous la présidence d'**Edouard Moisan**, délibère sur les propositions de Faure sur la composition de son gouvernement (20<sup>e</sup> réunion).

**Robert Lecourt** qui, en compagnie de Teitgen, a eu un nouvel entretien avec Faure.- Le président du Conseil désigné propose au MRP : les Finances et Affaires économiques pour Pierre Pflimlin ; le Travail et Sécurité Sociale pour Paul Bacon ; la Justice pour Robert Schuman ou Lecourt, la France d'outre-mer pour Teitgen (Lecourt demande que Schuman prenne ce poste car lui-même souhaite rester à la présidence du groupe) ; un secrétariat d'Etat pour commencer, pour Moisan.

**Henri Dorey.**- Pourrait-on nous expliquer le fait que le MRP donne son accord à Faure après avoir exclu sa candidature il y a une semaine ?

**Robert Lecourt.**- Le Groupe MRP ne voulait pas d'Edgar Faure, c'est vrai, et Coty en a été averti. Mais tous les autres groupes ont proposé Edgar Faure. Une fois Faure désigné, le groupe a estimé qu'il ne pouvait plus lui faire barrage, d'autant que Mendès-France et ses partisans luttent vigoureusement contre lui, qui, au surplus, venait de prendre des engagements européens.

**Lionel de Tinguy.**- Je pose la même question que Dorey et j'ajoute celle-ci : quelle est la position d'Edgar Faure sur la loi électorale, sur les lois scolaires, la politique financière, l'affaire des fuites, l'Europe... Oui ou non Edgar Faure sera-t-il l'homme qui permettra à Mendès-France d'être à la fois chef du gouvernement et chef de l'opposition ?

**Alfred Coste-Floret.**- Bonne question ! Je note la satisfaction des gaullistes sur l'Europe.

**Jean Catrice.**- Je redoute la mainmise des gaullistes sur l'Afrique du Nord, avec Soustelle gouverneur général de l'Algérie, et Gaston Palewski ministre délégué à la présidence du Conseil. Compte tenu de l'audience qu'a de Gaulle en Afrique, ne peut-on pas craindre « un mouvement de force éventuel » ? (*Quelle prémonition !*)

**Paul Hutin-Desgrèes.**- Dites-nous qui serait pressenti après Edgar Faure ?

**Charles Viatte** (député du Jura comme Faure).- Est-ce que les membres de la majorité Faure peuvent espérer un minimum de correction de la part du président du Conseil ?

**Germaine Peyroles.**- Pourquoi le MRP préfère-t-il Faure à Pinay ? En quoi est-il plus proche de nous ?

**Paul Coste-Floret.**- Je suis favorable à Edgar Faure, dont je suis un ami personnel ; je crois à son honnêteté ... Après Faure, s'il échoue, je vois un modéré, qui sera combattu par Mendès-France sans ménagement. Au contraire, Mendès ne pourra pas s'attaquer à Faure, qui était ministre dans son gouvernement. Mendès souhaite un gouvernement de droite, c'est évident. Voulons-nous Pinay ? Que ferons-nous s'il revient ? Et que ferons-nous en cas de retour de Mendès ? Je note l'importance des portefeuilles offerts au MRP.

**Joseph Dumas.**- J'aimerais que nous traitions dans la clarté du problème de l'honnêteté de Faure. On entend dire ceci, cela, mais il faut des preuves pour accuser. Voulons-nous un modéré ? Si c'est le cas, le Groupe se cassera.

**Jacques Fonlupt-Espéaber.**- Sans être enthousiaste, je suis favorable. Je pense que Faure fera la même politique étrangère que Mendès. La crise Mendès aura été inutile. Je l'avais dit... Le MRP

a ouvert la crise en se promettant d'éviter un modéré ; peut-il aujourd'hui éviter un modéré ?

**Fernand Bouxom.**- Mais où en sommes-nous ? Je rappelle que nous avons déjà décidé le préjugé favorable et moi je reste favorable. Je crains toutefois des difficultés entre Pflimlin aux Finances et Bacon au Travail, d'une part, et Edgar Faure d'autre part. Les prix ne sont-ils pas à la hausse ? Je voudrais davantage de précisions sur la composition du cabinet.

**Maurice Schumann.**- Le Groupe a accordé hier le préjugé favorable à Edgar Faure. Il doit traiter aujourd'hui de la répartition des portefeuilles... J'espère que le Gouvernement Faure rompra avec la régression européenne et l'immobilisme social, grâce à la présence de nos ministres ... Enfin, que veut le MRP ? Un modéré ? Il a déjà dit non. Or le prochain modéré ira jusqu'à l'investiture, avec le soutien des radicaux, qui veulent un gouvernement de droite, pour pouvoir ensuite le combattre derrière Mendès-France. Que deviendra alors l'unité du MRP ?

**Jonah Ranaivo** (Madagascar).- Je suis favorable à la tentative de Faure. Nous voudrions la perfection, surtout au MRP. De là viennent nos scrupules. Mais il faut choisir entre les maux. J'attache un grand prix à l'attribution de la France d'outre-mer au MRP.

**Pierre de Chevigné.**- Il y a quelques jours, le MRP récusait Edgar Faure. Hier, il lui a accordé le préjugé favorable, certes, mais cela avait une portée très limitée... J'attache moi aussi un grand prix à la France d'outre-mer. Je regrette que le MRP, une fois de plus, soit exclu de l'Intérieur. Sans enthousiasme, je suis favorable... Avant les élections, il faut éviter un président du Conseil modéré, qui jouerait contre le MRP, dont ses partisans convoitent la clientèle MRP. Il faut éviter aussi un socialiste, car ce choix donnerait des armes aux modérés pour nous combattre.

**Alfred Coste-Floret.**- Je répète que les gaullistes sont satisfaits des déclarations de Faure sur la politique étrangère. Les ministres MRP, dans ce gouvernement, n'auront rien à voir avec le Quai d'Orsay. Où sont donc les garanties évoquées par Maurice Schumann ? Il faudrait au moins un véritable européen au Quai et un calendrier d'initiatives européennes.

**Jean Cayeux.**- Votons d'abord sur le principe de la participation, ensuite sur les postes offerts et la structure d'ensemble du gouvernement.

**Germaine Peyroles.**- J'ai parlé d'honnêteté intellectuelle : quelle confiance accorder aux promesses européennes de Faure ? Je voudrais des précisions sur le programme et la structure du gouvernement. Peut-on faire une politique européenne avec Faure ? Peut-on effacer l'impression laissée par Mendès-France et faire cesser la lutte engagée contre le MRP ?

**Robert Lecourt.**- Nous constatons de nouveau les inconvénients des nouvelles dispositions constitutionnelles sur l'investiture... Depuis deux jours je me défends contre l'offre d'un portefeuille ; j'affirme que je n'entrerai pas dans le gouvernement... Faure ne s'écarte pas des lignes du programme Pineau sur des points importants. Mais je lui ai dit nettement que je n'avais pas confiance en lui sur l'Europe. Je lui ai réclamé des garanties solides : calendrier précis et nomination d'un européen au Quai ; Faure a accepté et il a offert le Quai à Pinay. Si Faure trahit ses engagements, les ministres MRP pourront démissionner... Le Groupe doit se prononcer maintenant sur le principe de la participation et, le jour de l'investiture, il se prononcera sur l'ensemble : le programme et la structure du gouvernement. C'est une procédure curieuse mais elle nous est imposée par la Constitution. Le gouvernement Faure sera-t-il une menace pour le MRP ? L'entretien entre Faure et Mendès a été orageux. Les radicaux mendésistes sont hostiles à la tentative de Faure. Le Parti radical traverse une crise grave... Quelle formule favorisera la Nouvelle Gauche et quelle autre la démantèlera ? Si un MRP était de nouveau pressenti, il échouerait sous les coups des gaullistes et des radicaux. Il n'aurait pas l'abstention de la SFIO, c'est sûr ; la SFIO voterait contre ; le bénéfice de l'opération Pineau serait perdu. Si c'était un modéré, la Nouvelle Gauche aurait toutes ses chances, avec Mendès France. Pouvons-nous attendre plusieurs semaines ? Nous avons tenu en 1953... jusqu'à Laniel !

Le Groupe se déclare favorable au principe de la participation par 28 voix contre 4 et 2 abstentions.

**Germaine Peyroles.**- J'estime qu'il appartient au Groupe de dire si Lecourt doit refuser un portefeuille.

La liste des 5 ministres MRP qui est proposée au Groupe est mise aux voix.

**Edouard Moisan.**-Le vote qui va intervenir doit trancher le problème Lecourt. Je propose d'ajouter aux cinq noms celui de Lecourt, qui devrait accepter la Justice si Robert Schuman la refusait.

Il en est ainsi décidé.

La liste des six noms est approuvée.

*Mercredi 23 février à partir de 14 heures 30 : 21<sup>e</sup> réunion du Groupe MRP, la 4<sup>e</sup> consacrée à la tentative d'Edgar Faure, la 13<sup>e</sup> depuis la chute de Mendès-France... It's a long way !*

Elle est présidée par **Henri Lacaze**

**Robert Lecourt** rappelle les décisions prises par le Groupe lundi et mardi et propose le vote favorable dans le scrutin d'investiture.

**Paul Hutin-Desgrès.**- J'ai été sensible aux arguments donnés hier par Lecourt. Toutefois, je fais une réserve : je me demande si la nomination des secrétaires d'Etat, qu'Edgar Faure repousse après les scrutins d'investiture, est bien conforme à la Constitution. Au surplus, quelle part aura le MRP dans cette liste des secrétaires d'Etat ? Et l'équipe gouvernementale sera-t-elle réduite, comme le désire le MRP ?

**Roger Devémy.**- Je rends hommage à nos dirigeants. Je note que le MRP obtient des postes politiques et que ses ministres sont représentatifs et compétents. Cependant je déplore l'attribution des Anciens combattants à Triboulet. Il y a en effet un problème psychologique, surtout après l'expérience Mendès-France. Point n'était besoin de traiter les anciens combattants de façon cavalière. Un seul ministre des Anciens combattants a su être politique : c'est Monsieur Mitterrand, qui a réussi à placer ses amis UDSR partout... Je signale à Teitgen que le monde ancien combattant d'outre-mer est disponible.

**Pierre Mouchet** (Haute-Savoie), né le 26 mars 1916 à Saint-André-sur-Boège, cultivateur, maire de Saxel, élu depuis la seconde Constituante.- Moi je critique le choix des ministères offerts au MRP. Je pense que l'arrivée d'un MRP aux Finances n'est pas une bonne chose pour nous, alors que le budget 1955 est en panne et que le mouvement poujadiste se développe (*Poujade va réunir le lendemain 24 février 20.000 commerçants dans un grand meeting au vélodrome d'Hiver à Paris*)

**René Charpentier.**- J'aimerais des précisions sur la libération des échanges évoquée par Faure. J'espère qu'il sera favorable au Pool vert ;

**Francine Lefebvre.**- J'attends des précisions sur le « plan social triennal », car je voudrais aider Pflimlin et Bacon, ainsi que sur les nouveaux projets de révision constitutionnelle.

**Germaine Peyroles.**- Le gouvernement Edgar Faure a été préparé par l'équipe Boutemy (*le sénateur André Boutemy avait été choisi comme ministre de la Santé publique par René Mayer le 8 janvier 1953 ; cette nomination, très controversée, avait amené sa démission le 9 février*). Je prends acte des déclarations de Faure sur l'Europe, qui peuvent donner satisfaction. Je redoute l'entrée de Jean-Paul Palewski dans le gouvernement, à un poste où il connaîtra tous les secrets atomiques. Certes, les jeux sont faits. Mais je tiens à prendre date : que deviendra l'Europe, que deviendra l'affaire des fuites ? Je demande aux ministres MRP d'être méfiants et vigilants.

**Joseph Defos du Rau.**- Je n'accepte pas un contrat conclu entre un président du Conseil et un parlementaire. Ayant entendu la déclaration ministérielle, le parlementaire se détermine sur l'ensemble, compte tenu de la situation politique ; si le président désigné est investi, il reste à la disposition de ses mandats, qui ne sont en aucune façon liés à lui. Je n'accepte pas qu'un chef de gouvernement veuille orienter l'Assemblée vers une révision constitutionnelle, en particulier vers une révision de l'article 90 (la procédure de révision sur la dissolution de l'Assemblée Nationale).

Edgar Faure veut-il faire le jeu des adversaires de la République ? Je suis en désaccord avec l'orientation du MRP en matière de réforme fiscale ; j'affirme qu'une fraction du pays est écrasée par l'impôt... Je n'approuverai pas les Accords de Paris (réarmement de l'Allemagne) en deuxième lecture ; je les ai refusés en première lecture... Je ne crois pas que le brave Monsieur Sourbet (Jean Sourbet, viticulteur, député de la Gironde, maire de Morizès, Indépendant-Paysan) soit le ministre de l'Agriculture du moment. Je juge grave la nomination de Gaston Palewski au poste de ministre délégué à la présidence du Conseil ...

**Robert Bichet.**- Ce que Faure vient de dire sur l'Europe est équivoque. Qui l'emportera dans ce gouvernement, nous, MRP, ou les républicains sociaux ? Faure ne parle que d'association, ce qui est la thèse gaulliste, et non pas de communauté, qui est celle des européens. Allons-nous repartir dans l'équivoque de 1953, qui a causé l'échec de la CED ?

**Charles Barangé.**- J'espère la vigilance des ministres MRP et celle du Groupe. Je pense que le Groupe ne doit pas se déjuger à l'égard des Accords de Paris (il a voté contre) sauf faits nouveaux importants... La réforme fiscale ? Elle ne peut aboutir que par la voie des pouvoirs spéciaux... Je ne peux me satisfaire de vagues paroles sur le rendez-vous social d'avril. Je réclame l'ouverture du dossier des fuites et le châtiement des coupables qu'ils soient ou non dans le gouvernement (affaire Dides).

**Albert Gau.**- Je voudrais que le MRP insiste sur les mesures sociales, en particulier le minimum vital, l'aménagement du territoire.

**Alfred Coste-Floret.**- Je suis satisfait de la présence de Pinay au Quai d'Orsay et d'André Morice (radical, Loire Inférieure) à l'Industrie et au Commerce. Je ne redoute pas beaucoup la présence de Palewski au gouvernement. Le MRP doit voter l'investiture mais être aussi très vigilant.

**Lionel de Tinguy.**- Je prédis que le MRP sera en désaccord avec le gouvernement à bref délai. Je réserve ma liberté jusqu'à l'ouverture du scrutin.

**Robert Lecourt.**- Nos négociateurs n'ont pas engagé le Groupe dans cette crise et je sais de quoi je parle : c'est le Groupe seul qui a pris ses responsabilités. A Paul Hutin, je dis que je préfère la thèse de Faure sur l'interprétation de la Constitution : le chef du gouvernement doit rester maître de la composition de son cabinet ; en outre, imposer au président du Conseil une équipe complète au départ c'est le condamner à l'échec. A Pierre Mouchet, je réponds que le ministère des Finances n'a pas nui dans le passé à ses titulaires et qu'il constitue le levier dans toute entreprise économique et sociale. Je n'attache pas beaucoup d'importance à la déclaration d'investiture. Poser des questions à Faure ? Avec lui, c'est solliciter des réponses toujours équivoques. Notre seule garantie, c'est d'avoir des ministres ; nous le savons bien au départ de la tentative de Faure. Nous saurons ce que nous pouvons obtenir dès le début sur les Accords de Paris au Conseil de la République ; le Groupe des sénateurs MRP y aura un grand rôle à jouer. Il faudra étudier une réforme du régime : les crises ministérielles sont désormais des crises politiques graves. Il y a autre chose que les formules de la Troisième République ! Certes, évitons de laisser les autres nous y conduire, mais ne refusons pas le principe d'une vaste révision constitutionnelle. Faisons confiance aux ministres MRP. Il y a des erreurs dans la composition du gouvernement, certes, mais cela n'est pas surprenant. Le scrutin de tout à l'heure va faire apparaître les forces qui auront barre sur le gouvernement : l'intérêt du Groupe MRP est de voter en bloc. Son influence sur Faure en dépend. Je précise que je ne souhaite pas d'explication de vote. Que pourrions-nous dire ? Nous avons quatre ministres. Bien sûr, si les gaullistes donnent une interprétation partisane de la déclaration, nous réagirons, comme le demande Bouxom.

**Germaine Peyroles.**- Je voterai pour et je souhaite le vote massif du Groupe, malgré mes réserves. Je pense utile de poser quelques questions sur l'Europe.

Le Groupe estime inutile d'expliquer son vote sauf si le débat le réclame. Il décide de voter l'investiture.

En séance publique, ce 23 février, Edgar Faure est investi par 369 voix contre 210 et 37 abstentions.

L'opposition réunit les 98 communistes et progressistes, les 105 socialistes, 1 UDSR et 6 non-inscrits.

Au Groupe MRP : 76 ont voté pour ; 5 se sont abstenus : Dorey, Gau, Martel, de Menthon, Mouchet ; 2 n'ont pas pris part au vote : Reille-Soult, Schneider (qui présidait la séance) ; 1 était absent par congé : Ihuel.

La nomination de secrétaires d'Etat, qu'Edgar Faure a voulu repousser après son investiture, relance brusquement rivalités et jalousies au sein de la majorité. Au point que le chef du gouvernement hésite, tergiverse, se contredit. L'affaire Moisan, où celui-ci est victime de la mauvaise foi, provoque au surplus un malaise à l'intérieur du Groupe, où certains dénoncent la course au portefeuille, aux dépens de ceux qui ne la pratiquent pas.

Ces événements se situent le 1<sup>er</sup> et le 2 mars. Le Groupe MRP en délibère dans ses réunions tenues ces jours-là (22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup>) et se montre très critique à l'égard des ministres MRP (voir notamment ci-après l'intervention de Jean Catrice).

• **A la réunion du mardi 1er mars, ouverte à 14h sous la présidence de Lecourt**

Le président du Groupe déclare qu'Edgar Faure hésite encore entre trois formules, dont l'une consisterait à ne nommer personne et à laisser le cabinet en l'état. Dans une autre, le MRP aurait deux secrétaires d'Etat : Moisan et Abelin ou Simonnet.

• **A la réunion du mercredi 2 mars, ouverte à 14h30 sous la présidence de Lacaze**

**Robert Lecourt.**- Moisan avait été convoqué par Edgar Faure, qui lui avait dit : vous serez nommé secrétaire d'Etat en priorité sur tous les autres. Le Bureau national du MRP et le Bureau du Groupe suivaient cette phase complémentaire de la formation du gouvernement. Ils ont autorisé Abelin, Moisan et Simonnet à accepter leur nomination...

Cependant, mardi soir, Faure me convoque, avec Teitgen, et me dit : « Pour en finir, je décide de nommer seulement 6 secrétaires d'Etat, dont un seul MRP, Abelin ». Je lui fais remarquer que l'abandon de Moisan est injustifiable, d'autant qu'il l'avait convoqué au cours de la semaine précédente pour lui demander « sa collaboration ferme et en priorité sur toutes les autres. » Faure me répond que c'est Pflimlin qui lui a réclamé Abelin.

Ainsi, Moisan, qui s'est trouvé barré (par les amis de Pinay) au moment de la formation du cabinet Laniel, se trouve une nouvelle fois exclu. J'estime ces faits inadmissibles ; ou le Groupe MRP accepte ou il se révolte.

J'ai dit à Faure, en le quittant, que je ne pouvais pas prévoir les conséquences de son attitude.

**Jules Duquesne** (Nord).- En disant souvent que le président du Conseil doit choisir lui-même ses ministres, le MRP est en partie responsable de cet événement.

**Pierre Abelin.**- Une précision : Faure m'a offert lundi un sous-secrétariat d'Etat. J'ai téléphoné à Teitgen, qui m'a donné son accord : c'était le jour où il s'agissait de nommer deux ou trois secrétaires d'Etat MRP. J'ai appris ce matin ma nomination à la Radio. Pflimlin ne m'a rien demandé.

**Edouard Moisan.**- Je n'avais rien demandé à Edgar Faure. Celui-ci m'a convoqué avant de former le gouvernement. Il m'a dit qu'il me nommerait secrétaire d'Etat avec le numéro 1 (dans cette catégorie). Cette proposition a été connue à l'extérieur, ce qui me place aujourd'hui dans une situation ridicule. J'ai toujours été à la seule disposition du Groupe : trésorier, secrétaire, vice-président, premier vice-président, secrétaire d'Etat potentiel avec approbation du Groupe. Aux réunions du Bureau national et du Bureau du Groupe, Teitgen a bien dit que Faure voulait nommer deux secrétaires d'Etat MRP : Moisan et Simonnet ou Abelin. Pflimlin était présent. Il n'a pas réagi. Pourquoi, dans ces conditions, aurait-il demandé la nomination d'Abelin exclusivement ? Je me réserve de prendre de nouveau la parole après le scrutin sur l'entrée d'Abelin au gouvernement.

**Maurice Lucas.**- Il est regrettable que les ministres MRP n'aient pas soutenu Moisan devant Faure, qui avait donné sa parole. Je condamne leur attitude ; une fois nommés, ils sont satisfaits.

**Pierre Gabelle.**- Je signale que les radicaux ont deux secrétaires d'Etat.

**Jean Cayeux.**- Je déplore l'ostracisme qui frappe certains membres du groupe MRP. Je rappelle que je me suis effacé devant Moisan au moment de la formation du Gouvernement Laniel, sans succès d'ailleurs. Sur les six secrétaires d'Etat nommés par Faure, cinq sont des nouveaux, le sixième étant Abelin. Au MRP, pour être ministre, il faut l'avoir été. Je proteste et je n'accepte pas cette situation. Il faut redonner les cartes ; la nomination de Moisan ne serait pas suffisante. Je ne mets aucunement Lecourt en cause ; au contraire, je rends hommage à son dévouement.

**Jean Catrice.**- Je rends aussi hommage à Lecourt. Je déplore que certains de nos amis ne vivent que lorsqu'ils ont un portefeuille. Personnellement, je n'ai aucune ambition. Je déplore que le MRP dégingole vers un radicalisme abject. Je me demande ce que les militants MRP penseraient s'ils connaissaient l'attitude de certains leaders dans cette crise. Je reconnais au président du Conseil le droit de choisir ses ministres, mais, en l'occurrence, Faure n'a pas choisi ses secrétaires d'Etat. Ce sont d'autres qui l'ont conseillé. Alors, quel est le rôle du Groupe ? Nous avons dit ici : nous ferons des promotions de jeunes. Nous l'avons dit à Juglas, appelé par Mendès, pour le dissuader d'accepter. De qui se moque-t-on ? Il existe au MRP une mafia d'anciens ministres. C'est grave. Des leaders MRP ont fait le jeu de tel ou tel pour avoir leur place ; c'est intolérable. Je fais confiance à Lecourt pour y remédier à l'avenir.

**Robert Lecourt.**- Je rappelle que les membres du Groupe qui sont présentés par le président désigné doivent en avertir aussitôt le Bureau. Je propose l'envoi d'une délégation du Bureau - à l'exclusion de moi-même - , auprès de Faure pour lui faire connaître son sentiment... Je constate que face aux radicaux, aux UDSR, aux gaullistes, les présidents désignés recherchent les voix une à une. A l'inverse, ils traitent le MRP à la légère ... Le président désigné a le choix de ses ministres, certes, mais il doit aussi tenir sa parole. Or Faure a annoncé l'entrée de Moisan, il l'a convoqué, il lui a parlé en clair, mais aujourd'hui l'accord est rompu.

**Joseph Dumas.**- Non, n'envoyons pas une délégation auprès de Faure sur un tel sujet, la presse nous ridiculiserait. Je regrette vraiment qu'Abelin ait accepté son poste. Il s'honorerait en le refusant.

**Pierre Abelin.**- Je l'ai accepté alors qu'il était question de nommer deux MRP, avec l'accord de Teitgen. J'ignorais la promesse faite à Moisan. Et personne ne m'a demandé, cette nuit, de refuser. Je suis prêt à démissionner de mon poste et aussi de mon mandat de député. Je ne pourrais accepter l'accusation de déloyauté. Je comprends que le Groupe demande la nomination de Moisan. Mais qu'il me réponde : dois-je démissionner ? Peut-être. Je me réserve de reprendre ma liberté et de me défaire de mon mandat.

**Edouard Moisan.**- En aucun cas, à aucune condition, je n'entrerais désormais dans le Gouvernement Edgar Faure.

**Fernand Bouxom.**- Je ne crois pas à l'opportunité d'un vote secret, ici, sur cette question. Je pense qu'il est difficile de revenir sur la nomination d'Abelin ! Je souhaite simplement que la comédie que nous offrons ne dure pas trop longtemps. Ou est le responsable ? Faure n'est pas le seul ! André Morice (rival de Moisan en Loire-Inférieure) n'y est-il pour rien ?

**Jean Catrice.**- Nos difficultés internes ne doivent pas être publiques. Pas de délégation auprès de Faure !

**Edouard Moisan.**- André Morice est hors de cause dans cette histoire !

**Roger Devémy.**- Je mets hors de cause Moisan et Abelin. Je pense toutefois qu'Abelin seul a entre ses mains la décision à prendre. La seule solution, c'est qu'il la prenne et refuse son poste.

**Pierre Abelin.**- Je demande un vote du Groupe sur ma démission. Je n'accepterai pas une accusation de manœuvre.

**Henri Lacaze.**- Il ne peut s'agir d'une manœuvre.

**Pierre Elain** (Mayenne).- Je regrette l'absence de Teitgen.

**Robert Lecourt.**- Je fais un constat : les ministres MRP ont été incapables de faire respecter les décisions du Groupe. Je suis prêt à donner ma démission de président du Groupe.

**Henri Lacaze.**- Lecourt est hors de cause ! Le Groupe a accepté hier l'entrée au gouvernement de Moisan, Abelin et Simonnet. C'est clair !

**Marie-Madeleine Dienesch** (Côte-du-Nord).- Où est le responsable ? S'il n'est pas là, qu'il vienne !

**Francine Lefebvre**.- Je demande l'application du Règlement du Groupe : votons à bulletins secrets sur le refus d'Abelin.

**Germaine Peyroles** (Seine-et-Oise).- A quoi servirait ce vote ? Abelin est nommé, c'est un fait. Il aurait dû réserver sa réponse jusqu'à l'approbation du Groupe. Qui lui a permis d'accepter ? C'est une leçon à tirer pour l'avenir.

**Robert Lecourt**.- Notre Règlement a été modifié dans l'optique d'une formation des gouvernements préalable au vote en séance publique. Cela dit, le Groupe MRP est libre à l'égard du gouvernement. Je souhaite une intervention vigoureuse à l'égard de Faure. Je ne vois pas comment résoudre par un vote le problème que nous venons de traiter.

La séance est levée.

*(Abelin se lève, met son chapeau et s'en va d'un pas alerte – souvenir personnel de l'auteur).*

Ainsi, finalement, le MRP participe au deuxième cabinet formé par le radical Edgar Faure (le premier a été bref : 20 janvier – 8 mars 1952), mais il y entre « à reculons », pour parler familièrement, sauf, évidemment, les promus.

Ceux-ci sont d'ailleurs tous des anciens ministres, ce qui accroît la grogne parmi les élus « de la base », comme le montrent les débats relatés ci-dessus. Le Bureau du Groupe s'en préoccupe, mais il lui faudra attendre le 20 octobre, à l'occasion d'un remaniement ministériel, pour obtenir de Faure qu'il appelle un jeune MRP à entrer au gouvernement, à côté de lui, à Matignon, en qualité de secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil : ce sera Jean Lecanuet, élu député MRP de la Seine-Inférieure en juin 1951.

Le cabinet est composé du président du Conseil et de 18 ministres, nommés le 23 février. On y trouve 5 radicaux (Faure compris), 1 UDSR, 2 Indépendants, 1 Indépendant-Paysan, 1 Paysan, 4 Républicains sociaux (gaullistes), 1 ARS (gaulliste dans la famille modérée) et 4 MRP, à savoir :

- **Robert Schuman** à la Justice
- **Pierre Pflimlin**, ministre des Finances et des Affaires économiques

- **Pierre-Henri Teitgen** à la France d'outre-mer

- **Paul Bacon**, ministre du Travail et de la Sécurité Sociale.

Tout en annonçant que la nomination des secrétaires d'Etat interviendrait après l'investiture, Faure en nomme un dès le 23 février : le radical Gilbert Jules, secrétaire d'Etat aux Finances et aux Affaires économiques.

En tout, avec l'UDSR (Edouard Bonnefous), cela fait d'emblée 7 RGR sur un effectif de 20. Une répartition « équilibrée » qui ne trompe personne.

Les autres secrétaires d'Etat sont nommés le 3 mars avec effet au 1<sup>er</sup> (!). Ils sont au nombre de 6, ce qui fait 7 en comptant Gilbert Jules. Sur ces 7 secrétaires d'Etat, il y a 3 radicaux, 1 Indépendant, 1 Républicain social, 1 Indépendant d'outre-mer, Léopold Senghor (dont le Groupe est apparenté au groupe MRP mais dont la nomination fait dire à la SFIO qu'elle constitue une « provocation anti-socialiste »), 1 MRP : **Pierre Abelin**, secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, à côté de Gilbert Jules, secrétaire d'Etat aux Finances et aux Affaires économiques.

#### Commentaires

Dans le Rapport d'activité du Groupe au Congrès national de Marseille (mai 1955), tome I, page 83 :

« La résolution des socialistes de rentrer dans l'opposition après l'échec de M. Pineau ne permet plus en effet d'espérer une véritable majorité de gouvernement, mais seulement de trouver une majorité pour faire un gouvernement ... »

Page 85 : « Cette nouvelle conjoncture justifiait que le Groupe MRP menât son combat non plus dans l'opposition mais dans la majorité et au gouvernement. Et parmi les nombreux objectifs que lui avaient fixés les comités nationaux du Mouvement, le bilan de l'expérience Mendès-France lui en désignaient deux, essentiels :

- La relance économique et sociale, pour laquelle l'attribution des Finances, des Affaires économiques et du Travail à Pierre Pflimlin, Pierre Abelin et Paul Bacon lui donnait à la fois une assurance et une responsabilité collective particulièrement lourde. ; »

**Faute de place, nous arrêtons notre « Histoire secrète des députés MRP » concernant le premier trimestre 1955 au 2 mars, jour où Edgar Faure achève la constitution de son gouvernement - formé le 23 février -, par la nomination de six secrétaires d'Etat. Nous reprendrons le cours de notre récit dans notre prochain numéro.**

- Edité par l'Amicale du MRP, « Le MRP vous parle ! » a 4 parutions par an : en mars, juin, septembre et décembre.
- Directeur : Jacques Mallet
- Administration : 133 bis, rue de l'Université – 75007 Paris
- Abonnement : 18 euros par an (15 pour les adhérents de l'Amicale)
- Impression et routage : Dupli-Print Paris, 3 rue de Richelieu 75001 Paris – tel : 01 55 35 91 10
- Commission paritaire de la presse : nouveau numéro. CP 07 06 G 85106